



LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses admirations avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

Trop d'ouvrages essentiels à la culture de l'âme ou de l'identité de chacun sont aujourd'hui indisponibles dans un marché du livre transformé en industrie lourde. Et quand par chance ils sont disponibles, c'est financièrement que trop souvent ils deviennent inaccessibles.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit. Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat. Vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

Gwenc'hlan Le Scouëzec

Le combat de Plogoff 1981



Er vro-man n'ho peus tra da gemer War douar ar Chap ni zo rener Laoskit ac'hanomp eurus en ho bro Dac'houdomp trouz ebed ho po.

Ni fell deomp derc'hl d'hor bugale An douar kozh louzet morse Ni fell deomp bezan ar vistt E-lec'h neusomp desket c'hoari

Gwerz Klet Perrot, delis Kleden — 1980.

Dans ce pays-ci, vous n'avez rien à prendre. Sur la terre du Cap, nous sommes les maîtres. Laissez-nous heureux dans notre pays: De notre part, vous n'aurez aucun ennui.

> Nous voulons garder à nos enfants La vieille terre jamais souillée; Nous voulons être les maîtres Où nous avons appris à jouer.

Complainte de Clet Perrot, de Cleden — 1980.

«Va et dis ceci à ton roi: je ne cultive pas ses terres et je ne reconnais pas ses droits. Qu'il règne sur les Francs, Morvan exerce légitimement le gouvernement des Bretons; il refuse impôt et tribut. Si les Francs me font la guerre, je leur ferai la guerre, et notre main n'est pas tellement maladroite aux armes.»

Le roi Morvan à l'envoyé de l'Empereur Louis le Débonnaire, an 818.

LE VENDREDI 14 MARS 1980

Au-dessous du bourg de Cleden, nous avons franchi les fonds boueux qui avoisinent le ruisseau. Nous étions en Plogoff.

Par des détours insoupçonnés du bocage, les gens arrivaient de partout, s'infiltraient progressivement dans la commune interdite. Dans la raide montée, nous avons hésité: fallait-il continuer droit devant nous ou bien prendre un chemin à droite? Finalement, nous nous sommes enfoncés dans des sentiers creux où l'épine noire encore nue, mais dense de ses branches nous cachait à la vue. Et sillonnant à flanc de coteau, nous arrivions bientôt au-dessous des quelques maisons d'un hameau.

Un paquet de gendarmes mobiles se tenait là, mais, les délaissant, nous allions sauter dans le champ voisin et de là gagner la route qui filait vers la Pointe. Nous étions à la Croix de Trogor. Vendredi 14 mars 1980.

Huit mille personnes étaient présentes. C'était le dernier jour de l'enquête dite d'utilité publique. Sur le territoire entier de la commune, il devait se trouver dix mille gendarmes mobiles. Troupes d'occupation casquées, matraque en main, boucliers ronds et translucides à l'avant-bras, sûres de leur supériorité sur la population aux mains nues, suintant le malaise, imposant à ce pays de ciel et de mer la lourde autorité d'un État lointain et les décisions de bureaucrates planificateurs, ils apportaient ici la pesanteur de la provocation, à l'entour de ces deux misérables camionnettes baptisées mairies-annexes et coincées, en vertu de ce diktat, entre dix cars couleur bleu de France et dix autres nuances caca d'oie.

Il y avait un mois et demi que cela durait. Jour après jour, les manifestations de colère avaient succédé aux manifestations de colère, enchaînant en une longue série de révoltes, les barricades de pierres et de bois, les carcasses de voitures enflammées, les arbres tronçonnés en travers des chemins, les coupures de route, les déversements d'ordures que les forces de l'ordre devaient dégager le matin à l'arrivée de leur convoi. Et derrière tout cela, s'était affirmée, avec la solidité d'un roc, la volonté unanime d'un peuple de repousser l'invasion nucléaire, de défendre à tout prix sa terre de la pollution et de la mort.

Les hommes et les femmes de Plogoff ont donné au monde un magnifique exemple de résistance.

Nous, nous étions venus les soutenir, de toute la région du Cap Sizun, de

Douarnenez, du pays bigouden, de Quimper et de plus loin encore. Et malgré les routes interdites à la circulation et les barrages de la gendarmerie mobile, nous arrivions de toutes parts à pied, à travers prairies et bosquets, par des sentiers de chouans, pour l'Assemblée qui serait la dernière de cette phase de la lutte.

On l'appelait la « messe de 17 h ». Chaque jour, depuis le 31 janvier, l'heure fatidique du départ des camionnettes était marquée par la présence de deux ou trois cents personnes au moins, parfois — comme aujourd'hui — beaucoup plus, qui tenaient tête, qui faisaient front, par la parole, par l'attitude, et aux derniers instants les pierres volaient contre les boucliers et le cul des camions qui remportaient leur cargaison de valets casqués.

Mais cette fois, c'était la Grand-Messe, et dès trois heures de l'après-midi, Grand-Messe chantée, jouée avec acteurs et clowns, et les rats crevés qui venaient s'écraser dans les rangs des guerriers avec un bruit mou et provoquaient leur recul, Grand-Messe récitée en poèmes d'amour et de douleur, mots de passion pour cette terre passionnément aimée. Pour défendre quatre arpents de lande rase, de falaises écorchées vives, pour ce ciel d'un bleu changeant où filaient des nuages sous le vent, et ces maisons basses et blanches au péril de la tempête, et la Beauté du Monde, et la Vie et la Liberté, un peuple sans armes faisait appel du Pouvoir oppresseur à la puissance des dieux d'Armor, par le verbe, l'incantation, la malédiction, avec son goût et son art inné du théâtre, de l'humour, de la révolte.

Le dernier chant, lancé à la face des Légions de César, fut le *Bro Gozh ma Zadou*, le *Vieux Pays de mes Pères*, affirmation indestructible de la nationalité bretonne, et jamais ses paroles ne m'avaient frappé avec la violence d'aujourd'hui:

Tra ma vo mer 'vel mur 'n he zro Ra vezo digabestr ma bro...

Tant que la mer sera comme un mur autour de lui, Puisses-tu être libre mon Pays!

Ici, tournés vers l'Est, nous avions la mer à notre droite, toute proche derrière la chapelle Notre-Dame de Bon Voyage, amer sacré des cartes marines, la mer à notre gauche au-delà du vallon et de la crête de Cleden et la mer dans notre dos, à 6 km les courants fantastiques du Raz de Sein, et derrière l'île des Légendes, la Chaussée jusqu'à Ar Men, la Pierre où un phare jette les derniers feux de l'occident.

— Ils avaient des pierres dans leur poche quand on les a arrêtés...

-Non, Monsieur le Président, il n'y a pas de pierres à Plogoff.

Il n'y a que des pierres symboliques. Mais quel symbole!

Et du quatrième côté, il y avait *an Archerien*, comme l'on dit toujours en Breton —il n'y a jamais eu de mot vraiment celtique pour définir les troupes venues d'ailleurs — *les Archers* du Roi de France. Point différents de ceux qui pendirent les Bonnets Rouges de Cornouaille en 1675 et abattirent les clochers bigoudens.

Dans ce cul-de-sac grandiose où nous nous étions enfermés, volontaires du Refus, seule liberté qui nous restât, venus grossir le nombre de ces Rebelles du Bout du Monde, je m'étais juché sur un talus pour mieux voir les miens et les autres, et là, face au visage de la force, il me semblait à la fois retrouver des gestes ancestraux, ceux d'un peuple à la nuque raide, acharné à rejeter le joug, à crier son insoumission, et déblayer les chemins de l'avenir, permettre la naissance d'une nouvelle âme collective, d'un nouveau respect de l'homme. Comme si nous autres Bretons, vieux ouvreurs de sillons et découvreurs de routes à la surface du monde, nous étions par notre révolte les hérauts d'une autre manière de vivre et d'aimer. Fidèles «à la foi de nos ancêtres», comme le dit le cantique devenu à Plogoff chant de guerre, nous nous apercevions ici et maintenant du sens de cette fidélité et de la réalité, profonde, en nous, de cette foi, foi en l'homme et en la vérité des sentiments humains, foi dans l'individu, mais aussi dans le groupe naturel, et dans leur droit à la parole devant les mécanismes oppresseurs.

La violence était ici le fait des hommes en armes qui représentaient massivement l'ordre établi. En face d'eux, un peuple aux mains nues, une résistance active et cependant non-violente. Certes, quelques groupes de jeunes s'étaient bien confectionné des lance-pierres, ceux-là mêmes qui sont devenus le symbole de cette Fronde nouvelle, et la violence des opprimés se plaisait à adopter ce visage, comme issu, comme soudain revenu de la préhistoire, ces armes de pierre dont Maître Mignard fit images de liberté.

Hormis cela, tout était dans la présence, dans le geste et dans la parole — une commune entière, un pays entier disait non, et chantait — les explosions des grenades devenaient désiroires devant cette explosion mille fois plus intense, d'une foule devenue par sa propre force, dynamite.

Dans l'ancienne Irlande, quiconque estimait être victime d'un préjudice, pouvait s'installer devant la porte de son oppresseur et y jeûner pour obtenir reconnaissance de son droit, et réparation. En notre siècle, le Lord-maire de Cork

n'avait-il pas, l'un des premiers, redonné vie à cet usage de la grève de la faim, en se laissant mourir d'inanition, pour protester contre la domination anglaise en Irlande? La tradition de la non-violence me paraissait s'établir chez les Celtes sur des bases aussi solides que la pratique de la violence.

Ce vendredi 14 mars, s'achevait cette longue résistance à une occupation militaire — ou plutôt, lorsque le cul du dernier camion de gendarmes aurait disparu au tournant de la route d'Audierne, une trêve allait s'instaurer, qui durerait un temps, celui qu'il faudrait, toute décision judiciaire prise, pour que le pouvoir mette en route les premières expropriations. Que sera alors l'âme de Plogoff? La non-violence y conservera-t-elle ses droits? Ou bien les premiers fusils, les premiers pains de plastic surgiront-ils alors de leurs caches, comme dans ce qui fût, à deux reprises, à trente-cinq ans de distance, le chant de guerre de Plogoff:

Sortez de la paille, les fusils, la mitraille, les grenades, Ohé camarades! Quand reviendront les corbeaux voler sur nos plaines...

CE QUI S'EST PASSÉ À PLOGOFF (1975-1980)

Plogoff (Finistère): 2359 habitants. Code postal: 29113 Audierne.

Canton de Pont-Croix, arrondissement de Quimper.

Communes voisines: Cleden, Cap Sizun, Goulien, Primelin.

Site remarquable: la Pointe du Raz.

De quoi s'agit-il? Dans le cadre du programme nucléaire français, EDF prévoit la construction sur le territoire de la commune, d'une centrale atomique de 1200 MW. La population, et à sa tête les élus locaux, non consultés durant des années et se considérant comme bafoués dans leurs droits, disent non. Lorsque vient l'enquête d'utilité publique, ils s'opposent massivement à son exécution. Et ce sont six semaines d'âpres luttes, face à ces gendarmes qui deviendront, dès le premier jour, des «troupes d'occupation». Le refus aujourd'hui, demeure, plus fort que jamais. Et pourquoi donc? C'est en 1974 que les premiers jalons ont été posés sur le chemin qui allait être celui du Combat de Plogoff. Sans doute, à cette époque, une politique adroite et surtout respectueuse du droit des citoyens, aurait pu, sans heurts et par la concertation, permettre la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff. Car il ne se trouvait guère alors, dans le Cap Sizun d'«antinucléaires». Mais il y avait des gens amoureux de leur terre et riches de leur relation avec elle. Il y avait des gens qui croyaient à la démocratie et des élus qui pensaient tirer du peuple qu'ils représentaient une autorité sur les décisions les concernant. Une population courageuse, habituée à vivre dans un environnement superbe, l'un des plus beaux sites du monde, et cependant rugueux, difficile à habiter, balayé de tempêtes, de vent, de froid et de pluie, un peuple entraîné dès l'enfance à tirer sa substance d'une terre âpre et d'une mer sauvage, avec de si belles éclaircies et un ciel parfois si lumineux.

1974: l'on commence à parler dans les milieux proches du gouvernement des sites possibles d'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne. Et parmi ces lieux désignés, Ploumoguer, Erdeven, Guimac, il y a Plogoff. Peu importe si

l'année suivante, le ministre de la Qualité de la Vie vient admirer en personne la Pointe du Raz et déclare qu'un tel panorama doit être préservé. Des mots, des mots, des mots... Pendant ce temps, le dossier de Plogoff se constitue, malgré l'opinion du conseil municipal, très vite affirmée, de refuser toute implantation de ce genre.

Le 1^{er} juin 1976, les premières études sont suffisamment avancées pour que l'EDF annonce la visite prochaine de ses techniciens sur le site présumé de la centrale. Le 2, le comité de défense se constitue sous l'impulsion du maire, Jean-Marie Kerloc'h. Le 9, une camionnette de l'EDF se présente, mais des barrages sont dressés partout: elle devra rebrousser chemin sans que ses occupants aient pu en descendre et opérer. Et le lendemain, devant le préfet, à Quimper, la municipalité répète son refus d'accepter la construction d'une usine nucléaire sur le territoire de Plogoff.

Dès lors, les positions sont prises et ne changeront plus. En 1978, après quatre ans de préliminaires, pendant lesquels l'EDF s'est intéressé à Plogoff, personne ici n'a été averti de quoi que ce soit, pas même le maire. On sait que quelque chose se prépare et l'on tente de glaner quelques renseignements. Non seulement, nul n'est consulté sur un projet qui touche à la vie de la commune, mais nul même n'est averti. Il faudra attendre deux ans encore avant que les premières décisions soient prises.

Le pouvoir s'est avisé de les faire endosser par les élus régionaux et départementaux. Le Conseil économique et social de la région de programme Bretagne est invité à désigner l'endroit où se bâtira la Centrale. Il n'est d'ailleurs pas question de discuter le principe ni le bien-fondé du projet, mais simplement de choisir, parmi plusieurs localisations éventuelles, et comme dans la chanson « de savoir qui, qui, qui sera mangé ». Le 12 septembre 1978, trente membres du Conseil sur soixante-dix-sept sont absents. Sur les quarante-sept présents, il se trouve bien vingt-huit soutiens inconditionnels de la politique giscardienne en matière d'énergie, pour livrer Plogoff à l'invasion nucléaire. Il est vrai, qu'un mois plus tôt, le 8 août, plusieurs élus de la majorité, MM. Georges Lombard, Berest, Goasduff, Cheminant et Auzel, se sont opposés à l'installation de l'usine à Plousneguer, dans leur région.

Le 25 septembre, le Conseil Régional se réunit à son tour à Saint-Brieuc. Au terme de quatre heures de discussion, quarante-quatre voix se prononcent pour le choix de Plogoff, vingt et une voix contre et l'on dénombre cinq abstentions. La délégation de Plogoff qui s'est présentée n'a pu assister à la séance dite publique: les gendarmes l'en ont empêchée. Seul le maire a été autorisé à entrer, mais on lui a refusé la parole. Dans une lettre au député du Cap Sizun et conseiller

général Guermeur, qui s'est fait le champion de la Centrale, il proteste véhémentement contre cette exclusion.

Le Conseil Général du Finistère ne se comportera pas autrement que le Conseil Régional. Guermeur est rapporteur. Vingt-cinq voix pour dix-huit voix contre, deux abstentions. La majorité n'est pas très sensible, mais le vote est enlevé. Les notables, par soumission, par lâcheté, ont trahi leurs électeurs et la voix unanime du Cap Sizun. Au mieux, ils se sont laissé séduire par la vieille illusion de l'industrialisation de la Bretagne que Paris ne cesse d'agiter comme la carotte devant l'âne et qui ne cesse d'être reportée aux calendes. Ils ont refusé de comprendre que leur acceptation permettait avant tout la militarisation accrue de la pointe de Bretagne, les missiles après les sous-marins atomiques, le vide progressif — ou brutal — s'installant ici et non pas l'emploi, l'évacuation des populations, récalcitrantes ou non, la désertification par le soldat. Il est vrai que le gouvernement ne leur demandait pas leur avis sur le fond. Il ne leur demandait rien d'autre qu'un nom de lieu. Et c'est Plogoff qui a été tiré.

Plogoff d'ailleurs, a pris dès maintenant des décisions de lutte. A la mi-septembre, s'est constitué le GFA, le Groupement Foncier Agricole qui a acheté toutes les parcelles de terre situées sur le site de *Feunteun Aod* où serait prévue la Centrale. De la lande où l'on mettra des moutons. De la lande dont l'appartenance au GFA, composé de très nombreux porteurs de parts, va compliquer au maximum la procédure d'expropriation, si l'on en arrive là. Le GFA, à partir de maintenant ne cessera de grandir et de rassembler de plus en plus de propriétaires. Le 3 juin 1979, alors que se déroule dans toute la France une journée de protestation contre le nucléaire, quinze mille personnes, à Plogoff, se rendent sur les lieux de la future bergerie, pour affirmer leur opposition farouche. Tout Plogoff est là, mais aussi un soutien venu de toute la Bretagne et en particulier du Pelletin près de Nantes, à l'autre bout du pays, où une autre centrale doit s'élever. Et le 26 août de la même année, la bergerie est inaugurée, aux accents du *Bro gozh ma zadou*, l'hymne national breton.

Une faille dans la défense cependant. Des attaques sournoises en cette minovembre qui prélude aux grands affrontements de 1980, visent le maire Jean-Marie Kerloc'h. Des calomnies: «Il serait moins sûr qu'on ne le dit, il aurait touché de l'argent et ne songerait qu'à se retirer et à abandonner le combat.» Le maire démissionne de la présidence du comité de défense où il sera remplacé par Annie Carval. Puis, au début décembre, les affaires s'arrangent. L'unité de vues se constitue même entre les communes du Cap Sizun. Primelin, Goulien, Cleden, Audierne sont d'accord pour la lutte. Jean-Marie Kerloc'h est lavé de tout soupçon. Le combat peut s'organiser plus fermement encore.

Il est temps. L'enquête d'utilité publique, indispensable avant toute décision gouvernementale et, bien sûr, toute expropriation ne saurait tarder maintenant. Les habitants du Cap Sizun sont décidés à s'y opposer. Tout a été préparé pendant cinq ans sans qu'ils soient une fois entendus et écoutés. On s'est passé de leur avis, on a décidé sans eux, et maintenant que tout est prêt, on va se livrer à une parodie de consultation populaire. Par ce qui s'est passé ailleurs, sur les autres sites voués au nucléaire, l'on n'ignore pas que les opinions exprimées par la population ne pèsent d'aucun poids dans la balance des décisions et que, dans certains cas, les travaux même ont commencé avant que la décision d'utilité publique ne soit prise. Cette procédure n'est donc qu'un leurre de plus, et les gens de Plogoff sont décidés à refuser la comédie.

L'année 1980 s'ouvre et tout de suite les événements vont se précipiter.

8 janvier

L'enquête d'utilité publique doit bientôt commencer la date d'ouverture est fixée au 31 janvier. C'est ce que vient d'annoncer, dans une conférence de presse, M. Pierre Jourdan, préfet du Finistère. Dès maintenant, l'on prévoit qu'un temps assez long se passera avant qu'une décision définitive soit prise. En février 1981, dit-on, le Conseil d'État donnera son avis aucune expropriation ni *a fortiori* aucuns travaux, ne seront donc effectués avant le mois de mars de l'année prochaine.

Si les maires concernés se refusent, comme on peut le penser, à ouvrir la maison publique à l'enquête gouvernementale, que fera le préfet? Il a déjà pris ses dispositions à cet égard: un délégué spécial sera nommé pour les remplacer, dans ce domaine limité, et des camionnettes aménagées en bureaux, baptisées du nom de mairies-annexes, viendront s'installer sur le territoire des communes récalcitrantes, le temps de mener à bien leur mission.

Le préfet a convié M. Jean-Marie Kerloch, Maire de Plogoff, à s'entretenir avec lui, à Quimper, des perspectives de l'enquête. Kerloc'h a refusé. Il se tient pour solidaire de ses collègues de Cleden, de Goulien et de Ploumelin et n'accepte de se rendre à l'invitation de Jourdan qu'en leur compagnie. Il entend certainement ainsi présenter contre la décision du gouvernement le front uni du Cap Sizun.

En outre, ce même jour, devant la proximité de l'affrontement, le bureau du comité de défense de Plogoff se réunit pour décider de la conduite à tenir et mettre au point sa tactique, face à l'ouverture de l'enquête.

9 janvier

Manifestement, les perspectives se précisent et les positions se durcissent. Ce matin, les habitants du Cap Sizun ont reçu du Préfet une lettre dans laquelle il annonce l'enquête d'utilité publique et donne la raison d'être de cette opération.

Dans l'après-midi, un certain nombre de gens se retrouvent devant la petite mairie, blanche et moderne, de Plogoff, et là, sur le terre-plein qui la sépare de la route de la Pointe du Raz, ils brûlent solennellement les missives préfectorales.

11 janvier

Les mairies-annexes, avant même d'exister, commencent à faire parler d'elles. Le comité de défense de Plogoff, dans un communiqué, proteste déjà contre l'utilisation de ces « fourgonnettes » destinées à remplacer les véritables mairies.

14 janvier

Un arrêté du Préfet du Finistère ordonne la mise à l'enquête, sur l'utilité publique, du projet présenté par Électricité de France, pour la construction d'une centrale nucléaire, sur le territoire de la commune de Plogoff. Les dossiers seront déposés et pourront être consultés du jeudi 31 janvier au vendredi 14 mars 1980, tant à la préfecture du Finistère que dans les mairies des quatre communes concernées par le projet, Plogoff, Cleden Cap Sizun, Goulien et Primelin.

Aujourd'hui également, le tribunal de Quimper s'est réuni en audience publique pour juger MM. Eugène Perrot et Ronan Bourdon, gérants du Groupement Foncier Agricole (GFA) de Plogoff, prévenus d'avoir fait édifier, sans permis de construire, une bergerie de 20 m. sur 8 m., en parpaings, à proximité de la pointe de *Feunteun Aod*.

L'on ne parle pas, bien sûr, du fond de l'affaire, puisque le terrain sur lequel s'élève la bâtisse — celui de l'éventuelle centrale — appartient en bonne et due forme au GFA, ce que, pour l'instant, personne ne peut contester. Personne ne dit, bien sûr, que le GFA a été constitué pour apporter le plus grand nombre d'entraves légales et le maximum de retard à l'expropriation du terrain. Défense et accusation discutent du permis de construire et de l'emplacement exact des aîtres, mais le péril nucléaire n'est pas évoqué.

Le ministère public requiert une amende et l'obligation pour les inculpés de démolir la bergerie. L'affaire est mise en délibéré.

15 janvier

A défaut du péril nucléaire lui-même, la menace policière se précise. Cette fois, on «les a vus!»

Un premier contingent de gendarmes mobiles, une trentaine, est arrivé à Pont-Croix, capitale du Cap Sizun et, illico baptisé CRS par les habitants, s'est installé dans l'ancien petit séminaire réquisitionné à cet effet. Les bâtiments sont austères et immenses; derrière ces impassibles murs de granit, élevés au XVII° siècle et d'ailleurs fort beaux, des générations de moniales, puis d'adolescents studieux, destinés à « aller prêtres » se sont succédé dans la prière et la pénitence jusqu'après la Seconde Guerre Mondiale. Durant celle-ci les troupes allemandes ont occupé une partie de ces très vastes locaux et une petite garnison *feldgrau* a ainsi cohabité avec la population de Pont-Croix pendant quelques années. L'analogie ne manque pas d'être perçue immédiatement par les habitants. Dès maintenant, revoilà parmi nous les «troupes d'occupation».

Le maire de Plogoff, averti de leur arrivée, déclare: «Leur présence ne nous fait pas peur ». C'est vrai, et cela ne cessera pas d'être vrai.

Jeudi 17 janvier

La fédération du Finistère du Parti Socialiste proteste contre l'arrivée des gendarmes mobiles à Pont-Croix. Elle est la première à manifester une opposition qui fera bientôt l'unanimité de la population dans la région.

Vendredi 18 janvier

Les maires de Plogoff, Cleden Cap Sizun, Goulien et Primelin reçoivent ce matin, sous pli recommandé une affiche destinée à être placardée sur les murs de leur commune. C'est l'annonce officielle de l'enquête d'utilité publique.

Devant l'urgence de la situation, les élus du Cap Sizun se réunissent à Audierne et tentent de définir une attitude commune en face des événements qui se préparent.

Samedi 19 janvier

Les automobilistes qui arrivent aujourd'hui à Pont-Croix par la route de Douarnenez, vont sourire. L'entrée de la petite ville s'agrémente depuis ce matin d'un large panneau, conçu à la manière de ceux qui vantent aux voyageurs à l'en-

trée des cités les agréments locaux: «Pont-Croix, sa Compagnie Républicaine de Séminaristes.» L'humour qui ne perd jamais ses droits en Bretagne — un humour quasi britannique — a commencé sa guerre.

Les conseils municipaux aussi. La réunion d'hier à Audierne a fait la preuve d'un accord profond entre eux. L'on connaît ce matin le communiqué, voté à l'unanimité par les participants: ils affirment apporter leur soutien la municipalité de Plogoff dans sa lutte contre l'implantation de la Centrale. Ils tiennent même à encourager la population dans sa résistance. C'est là le début du vaste mouvement d'ensemble qui va se déclencher dans la région, puis dans toute la Bretagne et bien au-delà en faveur du combat de Plogoff.

Aussi le maire Jean-Marie Kerloc'h invite-t-il aujourd'hui non seulement ses administrés, mais aussi «tous ceux qui veulent se joindre à eux» à venir le jeudi 31 janvier à 14h30 devant la mairie pour manifester publiquement leur refus de la Centrale.

Le comité de défense commence ainsi à prendre des dispositions concrètes pour parer aux débuts de l'enquête.

Mardi 22 janvier

A 16 heures, deux gendarmes se présentent devant la mairie de Plogoff. Ils sont là pour vérifier que l'avis officiel de mise à l'enquête d'utilité publique a bien été affiché sur les murs de la Maison de ville. Mais de ce placard, reçu quatre jours plus tôt par le maire, aucune trace. Les représentants de la loi se voient donc dans l'obligation de constater que celle-ci n'a pas été appliquée. A Goulien, il en est de même. A Cleden, rien non plus. A Primelin, même constat.

Le Préfet, auquel il est immédiatement rendu compte des faits, ne peut tolérer que les premiers magistrats municipaux se dérobent à leurs obligations légales. Il est surtout impératif pour lui que les dispositions de procédure soient minutieusement respectées, faute de quoi les frondeurs auront beau jeu, demain, d'attaquer la validité de l'enquête. M. Jourdan entreprend donc l'application des premières mesures qu'il avait annoncées le 8 janvier M. François Goudard, souspréfet, se voit confier la charge de délégué spécial A l'affichage.

Ce même jour, le Conseil Général du Finistère se réunit. L'on se souvient que le 29 novembre 1978, invité à donner son avis sur le site d'implantation d'une Centrale nucléaire dans le département, il a opté pour Plogoff à 5 voix de majorité. Aujourd'hui, l'ordre du jour s'intéresse aux créations d'emploi susceptibles d'être induites par la construction du réacteur. C'est en effet le grand argument, celui qui a du poids — dans ce pays où le chômage s'étend, où l'industrialisa-

tion reste en grande partie à faire—, présenté par les élus qui appartiennent à la majorité gouvernementale et qui se doivent de ce fait de soutenir le projet. La Centrale créera des emplois et il s'agit de le démontrer. Il est donc proposé la formation d'une commission de quinze membres, chargée d'étudier cette question.

Madame Duval et M. Jos Youinou, conseillers socialistes — qui ont fait partie des 18 opposants au choix de Plogoff — déposent alors un amendement visant à construire en Bretagne occidentale une centrale électrique à charbon, et non point une usine nucléaire. L'amendement, comme on pouvait s'y attendre, étant donné la disparité des forces, est repoussé, tandis que la commission est acceptée.

A Plogoff donc, il est temps de fourbir ses armes. Le comité de défense se réunit au bourg, salle Perherin, sous la présidence de Mme Annie Carval. C'est une assemblée d'information où sont exposés clairement les deux points sur lesquels repose l'opposition des habitants à l'enquête d'utilité publique. Celle-ci, d'abord, ne sert à rien. Ainsi, à Brosse-Saint-Louis, dans une situation analogue, les commissaires ont rédigé un rapport favorable à la construction, malgré une opposition massive, exprimée sur les registres par les gens du pays. Au Pellerin de même, il ne se trouvait que 95 signatures en faveur de l'établissement, tandis que 740 personnes s'étaient prononcées contre lui: cela n'a nullement empêché une décision positive. Une telle consultation est une duperie. Non seulement l'avis demandé à la population est purement consultatif, mais il n'en est de plus absolument pas tenu compte.

M. Giscard d'Estaing ayant déclaré lui-même qu'on n'élèverait pas de centrales nucléaires contre le gré des habitants, voilà qui montre en outre que si les procédures ne servent à rien, les promesses mêmes des plus hautes autorités de la République risquent de ne pas être tenues. Dans ces conditions, devant la négation de toute démocratie réelle, il ne reste au Comité de défense qu'à s'opposer de tout son pouvoir, et dès maintenant, par tous les moyens qu'il jugera bon, au processus engagé contre la volonté des gens de Plogoff. Nous ne respectons pas les règles du jeu démocratique? Que le gouvernement commence.

Mercredi 23 janvier

Il est 4h30 du matin. Des groupes de gendarmes se présentent devant chacune des quatre mairies et, sous l'autorité de M. François Goudard, y affichent l'avis annonçant l'ouverture de l'enquête.

Des opposants, qui se manifestent, sont rapidement dispersés par la force publique.

A vrai dire, les placards ne tiendront pas longtemps sur le mur des mairies et, dès que les uniformes auront montré leur dos, ils disparaîtront eux aussi. Peu importe pour le Préfet: la démarche légale a été faite, des photos ont été prises à titre de preuves, la procédure peut continuer sans cause de nullité.

Vendredi 25 janvier

Le comité de défense de Plogoff, en accord avec la Coordination Bretagne des CLIN, lance un appel à tous les Capistes et à tous les antinucléaires de la région, à soutenir avec lui les actions qui seront entreprises au cours des semaines que durera l'Enquête d'utilité publique. Les combattants du bout du monde se cherchent de larges appuis et des alliances.

Samedi 26 janvier

La direction donnée hier à son mouvement par le comité de défense de Plogoff s'affirme aujourd'hui. Une réunion rassemble autour de lui, des représentants de tous les CLIN bretons, ainsi que deux délégués du Comité régional d'information et de lutte antinucléaire de Basse-Normandie (c'est la région dans laquelle se trouve l'usine de la Hague, dans le Cotentin). L'Association *Evit Buhez ar C'hap*, « Pour la vie du cap », est également présente.

De nombreuses observations sont faites, au cours de la réunion, sur l'enquête à venir. L'une d'entre elles mérite particulièrement d'être notée, car elle vient s'ajouter aux arguments exprimés salle Perherin le 22 janvier. Quelqu'un a calculé que six semaines d'ouverture des mairies-annexes correspondaient à 200 heures de consultation possible des dossiers (en fait, le compte exact donne 255 heures). A Plogoff, où il n'y a guère que 2000 électeurs cela donne la possibilité théorique à chaque habitant majeur de compulser le dossier pendant une minute. En donnant au mieux deux minutes à chacun, l'on peut vraiment se demander comment, pendant ce temps, un citoyen moyen peut prendre connaissance d'un volumineux dossier technique, en tirer des conclusions et les écrire sur un registre. Cela serait risible, si ce n'était une preuve de plus de la légèreté du procédé et du mépris absolu des technocrates pour la volonté populaire.

Lundi 28 janvier

A l'approche de la date fatidique du 31 janvier, jeudi prochain, la tension monte dans tout le Cap Sizun. La Direction régionale de l'Equipement d'EDF,

à Tours, qui ne semble pas très douée pour choisir le moment psychologique de ses démarches, vient d'adresser 130 lettres recommandées aux habitants de Plogoff. On y enseigne la meilleure manière pour eux de se faire exproprier à leur profit... De toute façon, on a le temps d'y réfléchir.

La menace policière en revanche est toute proche, et l'emprise de la force militaire s'accroît sur le Cap Sizun. Des renforts de gendarmerie ainsi qu'un supplément de matériel arrivent au Petit Séminaire de Pont-Croix, dont les larges cours commencent à s'emplir de camions et d'engins. Un hélicoptère, pour la première fois, est venu survoler le site de *Feunteun Aod*.

Ce déploiement de troupes est décidément mal accepté. Les Chrétiens dans le Monde Rural (CMR) de Pont-Croix et de Douarnenez protestent contre l'occupation de locaux appartenant à l'Évêché. Des propos circulent mettant en cause Mgr Barbu, évêque de Quimper et de Léon. En outre, les intéressés eux-mêmes ont bien précisé qu'ils n'étaient pas des CRS — nom abhorré de la police du pouvoir — mais des gendarmes, c'est-à-dire l'Armée, la troupe. L'on glisse facilement de la troupe d'occupation, à l'envahisseur. Et c'est déjà, ce qui se passe.

Les organisations présentes à la réunion du 26 janvier ont décidé, pour le 31, d'une opération « Cap en deuil » qui consistera outre les manifestations publiques, en une grève de tous ceux qui voudront et pourront s'y associer. Dès aujourd'hui, les municipalités d'Audierne et de Douarnenez donnent leur accord de principe. Le Parti Socialiste et le PSU appellent leurs adhérents et la population tout entière à participer aux actions de cette journée. A Plogoff, l'Amicale laïque et le Conseil des parents d'élèves des écoles publiques se déclarent solidaires de la municipalité.

Mardi 29 janvier

La journée «Cap en Deuil» recueille de plus en plus d'adhésions. Outre les organisations déjà citées, l'union Démocratique Bretonne (UDB), parti autonomiste de gauche, donne son accord, ainsi que la CFDT, l'ULCGT, l'intersyndicale CGT-CFDT du Centre hospitalier de Douarnenez, la SGEN-CFDT et le Syndicat Paysans-Travailleurs du Finistère. A Pont-Croix, les enseignants et les parents d'élèves des écoles publiques annoncent la grève des classes, en accord avec le comité de soutien local.

L'intervention de la SEPNB (Société d'Étude pour la Protection de la Nature en Bretagne) est particulièrement remarquée. Cette association déclare notamment: «Les risques liés au nucléaire ont été très largement sous-estimés et les données récentes en la matière confirment le peu de fiabilité des systèmes mis en

œuvre. » Venant d'un organisme connu surtout jusqu'à présent pour ses travaux scientifiques et ses publications, le communiqué pèse son poids.

Mercredi 30 janvier

C'est la veillée d'armes.

A 10h15, le capitaine de gendarmerie Étienne se présente à la mairie de Plogoff. Il est porteur du dossier de l'enquête publique qu'il remet en mains propres au maire, Jean-Marie Kerloc'h. Le cérémonial se déroule dans les trois autres mairies concernées.

La réplique, prévue depuis longtemps, ne va pas tarder. Un peu avant 15 heures, arrivent à Plogoff, les maires de Goulien, de Primelin et de Cleden Cap Sizun. Ils apportent avec eux les documents qui leur ont été remis le matin même par la gendarmerie. Jean-Marie Kerloc'h et ses adjoints les accueillent. Voici aussi Bernard Poignant, secrétaire du Parti socialiste et Jos Youinou, conseiller général du même parti.

Il est 15 heures. Les élus s'assemblent sur le terre-plein devant la mairie, à côté du mât destiné à recevoir le pavillon national. A l'église, le glas a commencé de sonner et tandis que l'air de Plogoff s'emplit de ses notes tragiques, on hisse les couleurs; le drapeau français est mis en berne, le drapeau breton est monté à la pomme du mât. Symbole étonnant qui remet en cause l'ordre des valeurs considérées comme établies est-ce le glas de la France, de la présence française en Bretagne, qui tinte en ce moment?

Ici commence, en tout cas, un jeu subtil dans l'emploi des emblèmes des deux pays, qui trouvera son apogée dans les journées des 13 et 14 mars, ou l'un apparaîtra comme celui du passé, des sacrifices consentis, l'autre comme celui de l'avenir. Dès maintenant, ce rôle de leader est joué par le $Gwenn ha Du^1$.

Tandis qu'il flotte en haut, un feu purificateur est allumé. Les quatre dossiers apportés ce matin de Quimper s'enflamment et brûleront jusqu'à la cendre. Jean-Marie Kerloc'h, avec les mots simples qui sont les siens, sa parole forte et accentuée, dit publiquement la résolution de Plogoff, maintes fois affirmée depuis cinq ans, de refuser l'implantation de la Centrale.

¹ «Blanc et Noir» couleurs et désignation habituelle du drapeau breton.

Dès maintenant d'ailleurs, les actions de soutien se développent. La cérémonie de Plogoff est à peine terminée qu'à Brest, vers 16h15, une quarantaine d'étudiants remontent la rue Jean-Jaurès, dernier témoin de l'ancienne ville, détruite sous les bottes anglaises et les obus américains entre 1940 et 1945. Là se trouve l'immeuble de l'EDF. Les manifestants l'occupent symboliquement jusqu'à l'intervention de la police qui fait évacuer les locaux.

Il est 17 heures. Dans une heure et demie, le soleil sera couché. A Plogoff, il est temps de se mettre au travail, car demain doit être une journée peu ordinaire. Dès avant les approches de l'ombre, les premières barricades aux frontières de la commune seront commencées. Tout le monde ici va passer une nuit blanche.

LES SEMAINES CHAUDES (31 JANVIER-17 MARS 1980)

Jeudi 31 janvier

Les gendarmes mobiles ne savaient guère ce qui les attendait.

Ils n'ignoraient pas cependant qu'une activité fébrile avait occupé à Plogoff dès les premières heures de la nuit. Le commandement avait décidé d'intervenir très tôt, de manière à dégager bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de l'enquête —9 heures du matin — l'accès aux emplacements où doivent stationner les petites camionnettes blanches baptisées «mairies-annexes». De Pont-Croix, lieu principal de leur casernement, deux cheminements s'ouvraient aux troupes en direction de leurs objectifs; l'une, la route du nord conduit à Goulien et à Cleden l'autre, la route du sud, à Primelin et à Plogoff. Vers 3 heures du matin, les convois s'engagèrent sur ces deux itinéraires.

Ce furent les gens de Cleden qui essuyèrent le premier choc.

Arrêtés, vers 3h30, au lieu dit Meilh Kerharo, les gendarmes mobiles, descendus de leurs camions firent fuser les premières grenades lacrymogènes. Ils avaient passé Goulien, semble-t-il, sans encombre, mais en entrant sur le territoire de Cleden, à l'endroit où la route du bourg se détache de celle de la Pointe du Van, leur chemin s'était trouvé obstrué.

Le point le plus important du dispositif des rebelles se situait en fait au pont du Loch, au fond de cette anse gracieuse que contourne la route entre Primelin et Plogoff. Un ruisseau qui forme là quelques marécages saumâtres (*loch*, en breton) sépare les deux communes. Là, dès les premiers arpents de terre plogoffienne, une énorme barricade avait été dressée, et derrière elle, attendaient les gens de Plogoff. A l'autre extrémité de la commune, à la Baie des Trépassés, le petit pont du ruisseau de Lawal était également coupé par des amoncellements divers.

A 4 heures, les hommes qui montaient la garde aux passages du Loc'h et de Lawal virent les phares des convois percer la nuit. Les premiers venaient par le sud, les seconds arrivaient de la route du nord.

La troupe d'intervention, descendue des camions, prit position. Pour la première fois, dans la nuit de ce bout du monde, on vit luire l'acier des casques aux

flammes des barricades. Le bruit perpétuel des vagues venues dans l'ombre presque jusqu'aux bottes des prétoriens, dut étouffer d'abord le bruit des grenades. Mais l'une des premières tirées portait cette inscription : « Pour ta sale gueule de Breton ».

Des projecteurs à grande puissance étaient braqués sur l'obstacle qui flambait. Comme au milieu du feu et de la lumière, une voix s'éleva, qui entraîna le chœur des autres. Ce qu'elles chantaient, les assaillants ne pouvaient le comprendre. C'était *Da Feiz hon Tadou kozh*, ce cantique en langue bretonne, créé à quelques kilomètres d'ici au tout début de ce siècle par un recteur de Goulien, aujourd'hui devenait ici chant de guerre: «A la Foi de nos ancêtres, nous autres, les hommes de Bretagne, nous tiendrons ferme toujours».

Les engins blindés de dégagement sont entrés en action, à la lueur des projecteurs et des flammes. Mais les barrages sont d'une telle solidité et si ardents, qu'il faudra quatre heures aux forces d'intervention pour se créer un passage et parvenir au centre du bourg.

Le convoi s'avance entre les gravats, les débris, les carcasses de voitures et les cendres. Guidé par des groupes de gendarmes au sol, il parvient à la mairie de Plogoff. Il est huit heures et des manifestants sont là encore, comme pour la défendre. Un tir tendu de grenades lacrymogènes viendra à bout de cette dernière résistance.

Les gendarmes mobiles occupent la commune. Ceux du nord et ceux du sud ont fait leur jonction, à peu près à mi-chemin de Lawal et du Loc'h, à l'endroit où vont s'installer les mairies-annexes à la chapelle Saint-Yves. Elle s'élève sur la gauche de la route entre le bourg de Plogoff et l'ultime village de Lescoff, après lequel il n'y a plus que la Pointe du Raz. C'est un petit sanctuaire typiquement cornouaillais, avec son calvaire sur le placitre. Un grand château d'eau moderne domine l'ensemble.

La troupe manque ici un peu de place. Le commandement n'a pas prévu de dégagements suffisants et l'on s'en apercevra bientôt. Mais, tant bien que mal, on peut caser les deux mairies-annexes à proximité des cars et de leurs occupants. Peut-être les services d'action psychologique de l'armée française — qui ont fait leur preuve ailleurs — ont-ils jugé utile dans ce pays peuplé de Bretons pieux, superstitieux et bien conformes par définition aux idées toutes faites qu'on a d'eux, de mettre l'entreprise sous la protection du Christ en granit cloué à sa croix traditionnelle.

A neuf heures, réglementairement, les bureaux officiels sont ouverts à la visite du public. L'ambiance n'est pas très légère, mais la loi est respectée.

Dès ce premier jour, si les vraies visites sont rares — et, il faut bien le dire,

on n'a guère envie de se mêler à cette troupe de soldats en armes, aux uniformes aussi impeccables que ceux de leurs prédécesseurs, voici quarante ans— en revanche, l'on vient en masse pour les voir et, par la simple présence, s'opposer et gronder. Dans l'après-midi, près de 3000 manifestants se rassemblent au bourg de Plogoff et viennent pacifiquement, derrière le maire, examiner des lieux familiers, devenus étranges sous les bottes. A 16 heures, la foule se dispersera sans mal et à 17 heures, sous la conduite de leurs escadrons d'anges gardiens, les camionnettes-mairies regagneront docilement le bercail de Pont-Croix.

A la préfecture du Finistère, on est tout de même un peu surpris et, devant une telle levée en masse dans une commune de son ressort, M. Jourdan se sent tenu à des explications devant l'opinion publique. Une déclaration émanant du bâtiment solennel du boulevard Dupleix à Quimper — celui-là même qui servit de *Feldkommandantur* de 1940 à 1944 — constate les faits survenus à Plogoff dans la nuit du 30 au 31 janvier et avoue la nécessité dans laquelle s'est trouvée l'autorité préfectorale de faire procéder à la destruction des barricades.

Le Parti Socialiste, quant à lui, continue son action de harcèlement. Cette fois, c'est madame Denise Jacq, député de Morlaix, qui intervient. Dans une question écrite au Ministre de l'Intérieur, elle lui demande simplement quelles mesures il a l'intention de prendre compte tenu des événements récents survenus au Cap Sizun.

Vendredi 1er février

La journée se passe à Plogoff, assez calmement. Les mairies-annexes ouvrent leurs portes près de la Chapelle Saint-Yves selon un horaire qui sera désormais invariable, de neuf heures à dix-sept heures. En face des gendarmes mobiles, il y a toujours la présence des gens de Plogoff et ce sera, cela aussi, une règle jusqu'à l'issue des six semaines d'enquête. La troupe trouvera toujours devant elle, pacifiques ou non, des opposants.

A Sainte-Anne d'Auray, haut lieu de la ferveur religieuse bretonne, M. Christian Bonnet, Ministre de l'Intérieur, se voit interviewé à propos des événements de Plogoff. «Qu'on ne compte pas sur moi, déclare-t-il, pour retarder d'un seul jour la mise en place du programme nucléaire français.»

Est-il là pour prier Sainte Anne de convaincre ses Bretons?

Samedi 2 février

Le samedi, l'ouverture des bureaux est limitée à trois heures, de neuf heures

à midi. Mais dès la venue du jour, les gendarmes ont eu du travail pour installer leurs fourgonnettes. En effet, un rotovator a bouleversé le terrain, tout autour de la chapelle Saint-Yves, dans la nuit du 1^{er} au 2. De plus, des mains inconnues ont encombré le placître de pierres et de carcasses de voitures. Il a fallu que les défenseurs de l'ordre, pour permettre l'application de la légalité, déblayent cette architecture quelque peu fantastique. Dès maintenant, le séjour de six semaines au bord de la mer doit leur paraître un peu laborieux.

Les gens continuent de s'assembler à Saint-Yves, face aux forces d'intervention, qui ne sont guère épargnées. Le peuple est sans armes, mais il a la parole. Les quolibets fusent à l'adresse de tel ou tel, ou de tous. Le langage est leste, les allusions souvent paillardes et le tutoiement de rigueur. On s'amuse en outre à des jeux de procédure: un huissier a été invité, ce matin, par des habitants de Plogoff, à constater que les gendarmes étaient installés sur un terrain privé.

Mais voici que la cloche de la chapelle se met à tinter, comme pour l'office. C'est sans doute la première de ces « messes » qui bientôt s'officieront chaque jour devant l'occupant. Des manifestants s'avancent et, dédaignant les camionnettes et leurs dossiers d'utilité publique, entrent dans le sanctuaire pour y faire leurs dévotions. On entend des airs de cantiques et des paroles bretonnes. C'est *Itron Varia Beg ar Raz* (« Notre-Dame de la Pointe du Raz »), *Itron Varia Veaj Vad* (« Notre Dame de Bon Voyage », patronne de cette chapelle qui est aussi un amer et qui domine, de l'autre côté de Plogoff, le Loch Trogor et l'océan), et une fois encore *Da feiz hon tadou kozh*.

Ce n'est pas pour rien qu'il s'agit de cantiques bretons. L'intention en est nette et plus bretonne que catholique. Il convient de s'affirmer ici, de Plogoff, de la Pointe du Raz, de Notre-Dame de Bon Voyage et non point de cet ailleurs de ces terres étrangères et oppressives d'où viennent ces casques et ces boucliers. Les gendarmes ne comprennent pas, ou plutôt ils ne comprennent qu'une chose, c'est qu'on les rejette, qu'on les exclut, qu'on les méprise. Cela se retrouvera.

A midi, ouf! La semaine est finie. Chacun rentre chez soi et les gendarmes mobiles à leur petit séminaire.

Dimanche 3 février

Aujourd'hui, c'est la joie, la première de ces grandes kermesses qui vont jalonner le combat de Plogoff, quand les forces de police auront le dos tourné. A l'appel du Comité de défense, vingt mille sympathisants sont venus apporter leur soutien, escorter à leur bergerie les premiers moutons qui vont peupler la lande de Feunteun Aod.

Le maire est là, bien sûr, et c'est lui qui à 15h30, prend la tête de l'impressionnant cortège avec les maires des trois communes voisines, et le berger, Alainpierre Condette, conduisant ses quinze moutons. Par le chemin de Kervergard, la foule se rend jusqu'à la Bergerie, édifiée sur le site même des éventuelles installations nucléaires, au vu de la pointe de Feunteun Aod.

Des banderoles surmontent les têtes : « Plogoff en lutte », « Non au nucléaire ». Une autre fait allusion à la commune sœur de Loire-Atlantique qui se bat elle aussi contre l'implantation d'une centrale atomique « Le Pellerin-Plogoff jume-lées, même combat ». Il y a aussi des mamans farouches qui font de leur petite-fille la porte-parole de l'identité bretonne et de l'antinucléaire tout à la fois : « Je m'appelle Nolwenn, 6 ans, dit la pancarte de l'enfant et je veux vivre. » Il y a des drapeaux noirs qui flottent, et aussi et surtout, des drapeaux bretons. Il y a là vingt mille citoyens français et pas un drapeau français. La petite histoire sans paroles des emblèmes continue.

Lundi 4 février

La semaine débute bien. Dans la nuit, les gendarmes ont patrouillé sur le territoire des communes « en guerre », et au lever du jour, il leur a fallu ôter quelques tonnes de lisier répandues entre le calvaire et la chapelle Saint-Yves. Cela sent très mauvais, c'est peu ragoûtant et un peu offensant pour une dignité de militaire en campagne.

Les gens de Plogoff sont toujours là. Le face à face a été surtout silencieux aujourd'hui. Mais, à 17 heures, au moment du départ, les trois cents personnes qui se trouvent sur place, s'agitent un peu plus que de coutume. Des sacs en plastique volent, en direction des gendarmes. A leur arrivée sur les boucliers et les uniformes, on peut constater qu'ils sont lourds de peinture. Ils s'écrasent en laissant une trace épaisse.

La riposte ne se fait pas attendre. Grimpés sur les marches, assez hautes, du calvaire, les spécialistes grenadiers tirent des lacrymogènes en direction de la foule. Esthétiquement, cela est cocasse. Là où l'on attendrait la statue en granit de ces bons vieux légionnaires romains qui ont torturé le Christ avec leur lance, leur éponge à fiel, leurs clous et leurs marteaux, voilà qu'il y a quelques figures bien vivantes, un peu futuristes (même pour cette fin de XX^e siècle) et armées d'engins à torturer scientifiquement les populations ².

² On ne pouvait s'empêcher de penser, devant cet étonnant tableau, au chemin de croix contemporain peint sur les murs de l'église de Tremargat (Côtes-du-Nord), où le Christ et ses

On se replie, sous les gaz, on se retranche dans les fourrés de l'autre côté de la route et des pierres jaillissent contre les boucliers. C'est la première fois que le départ des gendarmes est marqué par des affrontements.

Mardi 5 février

Les journées d'enquête — si l'on peut appeler ainsi ces heures de lutte silencieuse ou bruyante, de cris, de quolibets, de cantiques, de lutte non-violente et violente, de cailloux, de merde, de peinture et de lacrymogènes — les journées d'enquête donc tendent à prendre leur rythme propre. Le matin, des blocs de pierre et des nappes de lisier enrobent les abords de la chapelle Saint-Yves. Le soir, les projectiles volent de chaque côté et les gendarmes finissent par s'en aller sous les huées. Aujourd'hui, l'on comptait encore 300 manifestants. Un hélicoptère tournait dans le ciel.

Dans la journée, les documents de l'enquête ont perdu l'une de leurs pages. Un ancien de la Légion Etrangère, bardé de ses décorations, est entré dans l'une des mairies-annexes et a arraché une feuille du dossier, qu'il a montrée ensuite triomphalement.

La nuit venue, ce soir, les habitants de Plogoff se sont remis au travail. On creuse des tranchées autour de la chapelle Saint-Yves. Viennent à passer deux voitures de gendarmes mobiles, en patrouille. Elles sont chassées à coups de pierres, au son du «Chant des Partisans».

C'est l'un des rares chants en français qui aura droit de cité dans le combat de Plogoff. Déjà il a retenti à plusieurs reprises. Il constitue un appel direct à l'insurrection, et à l'insurrection armée, contre l'occupant. Il se dit, une fois de plus, dans Plogoff et cela paraît évident à tous, que la présence des gendarmes français ici, en 1980, n'est pas différente de celle des soldats allemands en 1940. Les uns et les autres sont considérés comme des forces étrangères au pays et oppressives.

Aujourd'hui, il y a eu, à Brest, une importante manifestation de lycéens, en faveur de Plogoff. Au nombre de 1500, ils ont défilé dans les rues de la ville et sont allés s'asseoir au milieu de la rue Jean-Jaurès, devant l'immeuble de l'EDF.

apôtres figurent sous les traits et les vêtements de Bretons d'aujourd'hui, les légionnaires sous l'aspect et l'uniforme de gendarmes mobiles. Au fond, la tradition est ancienne sur les grands calvaires du XVIe siècle, nos ancêtres ne représentaient-ils pas les troupes de César sous l'apparence des reîtres du roi de France? J'ai déjà dit à ce propos que la Passion du christ a servi, surgie des couches profondes de collectif, à symboliser la passion historique du peuple breton.

Mercredi 6 février

Il a fallu que les gendarmes se lèvent tôt ce matin. Ils étaient là, dès quatre heures, à la chapelle Saint-Yves pour combler les tranchées creusées la nuit précédente. A Primelin, ils ont eu également des difficultés à installer leur mairie-annexe. Des voitures s'étaient en effet garées à l'endroit qu'elles occupent habituellement. Il a fallu les mettre sur le terrain de sport, lieu privé, ce qui a provoqué les protestations du club sportif.

A Plogoff, les manifestants disposent maintenant d'une sonorisation, ce qui permet notamment de diffuser, à partir d'une voiture, le Chant des Partisans. A 16h15, les affrontements ont commencé et ont duré plus d'une demi-heure. Pierres et grenades lacrymogènes ont alterné.

A Brest, 150 lycéens sont revenus devant l'immeuble de l'EDF pour y manifester une fois encore.

Jeudi 7 février

Des incidents divers ont marqué cette journée. Une fois de plus, le premier travail des gendarmes a été de nettoyer les abords de la chapelle Saint-Yves. Trente tonnes de débris divers avaient été déposées dans la nuit sur l'emplacement des mairies-annexes.

Un peu plus tard, à 9h15 alors qu'un camion de gendarmes traversait le hameau des Quatre-Vents en Esquibien, à proximité d'Audierne, une femme paisible, occupée aux travaux de la maison, a été atteinte, sans gravité d'ailleurs par un caillou tiré au lance-pierre. Tout porte à croire qu'il provenait du camion.

Chose curieuse, c'est un manifestant à Plogoff qui est arrêté parce qu'il portait un lance-pierre. Les gendarmes se sont emparés de lui alors qu'il se tenait, les mains vides devant le cordon policier. L'on apprend qu'une conversation téléphonique entre le colonel commandant la gendarmerie mobile et le maire de Plogoff, au sujet de cette arrestation, n'a pu aboutir à un accord. Mais un nouveau symbole est né qui va devenir l'emblème de cette révolte: le lance-pierre. On l'appelle ici *flech*, en breton, mais le mot est aussi employé en français local, et bien qu'il soit masculin, il y aura un certain nombre de quiproquos chez les journalistes étrangers qui n'hésiteront pas à parler des «flèches» de Plogoff.

Un peu plus tard, dans la journée, des manifestants sont venus déposer en face des gendarmes, à Saint-Yves, une lessiveuse sur laquelle on a écrit «W.C.-Annexe». La plaisanterie n'est pas destinée uniquement à ridiculiser les mairies ainsi qualifiées, mais elle vise aussi à rappeler à la troupe les normes d'un juste

comportement sanitaire. Les habitants se plaignent en effet des arrêts individuels trop fréquents dans la campagne. C'est le problème de toutes les armées. Surtout quand une inquiétude vague saisit les hommes aux tripes.

A 17 heures, le repli des gendarmes s'accompagne du côté des manifestants d'une certaine solennité. Le maire est là, avec ses adjoints ainsi que les adjoints au maire de Douarnenez. Ils se placent en tête des manifestants et s'avancent silencieusement, tandis que les gendarmes reculent pas à pas, derrière leurs boucliers. Une telle situation est extrêmement tendue. Aussi un arrêt imprévu dans cet étrange ballet et les premières pierres volent. Cela permet aux militaires de tirer une volée de grenades lacrymogènes à tir tendu, tandis que l'hélicoptère fait son tour.

Les camions finalement sont réintégrés et les gardiens de l'ordre s'en retournent chez eux. La journée est terminée et l'atmosphère s'en vient doucement à la détente. Le convoi qui passe par la route du nord descend la côte de Lescoff et ses touristes casqués commencent à admirer le panorama de la Baie des Trépassés, quand les sirènes mugissent, l'alerte se déclenche, le convoi est bloqué. Toutes les précautions sont prises pour une attaque imprévue des rebelles. Chacun à son poste de combat: une mine antichar a été placée au milieu de la route et il s'en est fallu de peu que la première voiture ne se désintègre à son contact. Toutefois, un examen plus attentif de l'engin montre qu'il ne s'agit que de deux assiettes artistement jointes et pourvues d'un pseudo-dispositif de mise à feu. Plus de peur que de mal! Mais il y a des gens à Lescoff qui rient franchement.

Vendredi 8 février

La violence monte. Ce matin, il y avait sur les routes des barrages de voitures en feu, et au départ de 17 heures, l'affrontement entre les pierres et les grenades a pris de l'ampleur. Il se trouvait bien là 400 personnes. Dix gendarmes auraient été blessés, dont l'un souffre d'une fracture de la jambe. Un manifestant a été blessé à la tête.

Déjà, hier, Jean-Marie Kerloc'h a demandé au président de la Commission d'enquête, l'Amiral Georgelin, de venir sur place prendre connaissance d'une situation qui devient préoccupante. Aujourd'hui, il a fait ouvrir en mairie un registre destiné à recueillir les signatures des habitants pour demander au Préfet du Finistère de retirer les forces de police.

Samedi 9 février

On est samedi. Les formalités ne s'accomplissent donc que de 9 heures à midi.

A l'arrivée comme au départ des camionnettes, à Saint-Yves, l'échange habituel de pierres et de grenades s'effectue, un peu comme une routine, ou un rite.

A Pont-Croix, en revanche, la séance du conseil municipal, réuni aujourd'hui, est un peu houleuse. Le maire, M. Bonthonneau, se voit vivement prendre à parti par des conseillers municipaux qui protestent contre les nuisances provoquées par les gendarmes mobiles. En fait, M. Bonthonneau n'y peut rien, mais c'est l'occasion de contester sa position favorable à la Centrale.

A Quimper, le tribunal correctionnel, siégeant en audience de flagrant délit, juge le manifestant arrêté jeudi à Plogoff et trouvé porteur d'un lance-pierre. Il s'agit d'un marin de commerce, Eugène Coquet, âgé de 32 ans. La Cour ne résiste pas au désir de faire un exemple: Eugène Coquet se retrouve avec 45 jours de prison ferme. A la même audience, un éducateur de 27 ans, Paul Lennaire, de Briec-de-l'Odet, est condamné à 900 frs d'amende. On lui reproche d'avoir peint une inscription antinucléaire sur les murs de la préfecture à Quimper.

Dimanche 10 février

Dimanche calme à Plogoff. De nombreux visiteurs arrivent au bourg et vont en promenade jusqu'au site de Feunteun Aod. La Bergerie est le point d'attraction, mais aussi la lande, les hautes falaises de granit déchiqueté et la vue, immense sur le large. Derrière la pointe de Feunteun Aod, il y a la pointe du Raz, et certains vont ensuite jusque-là, pour admirer le panorama grandiose et unique de ce bout du monde, ses pierres, ses îles, et ses phares.

Pont-Croix est un peu plus agité par l'actualité. Des militants de «la coordination antinucléaire de Bretagne» ont obtenu l'accord du recteur pour occuper l'église Notre-Dame de Roscudon. Ils entendent protester ainsi contre l'occupation de l'ancien séminaire par les forces de police. Notre-Dame de Roscudon, bâtie au cœur de Pont-Croix, dans une vieille rue pavée, étroite et cahotante, avec ses élégants arceaux romans et son splendide gâble gothique au porche sud, est le témoin d'un passé d'art et de ferveur, et sa pénombre y favorise le recueillement. C'est un autre monde, subtil et profond, où le bruit des bottes et des armes ne pénètre pas. Mais c'est aussi, par soi-même, la protestation des valeurs charnelles de ce pays, de la terre et du ciel contre le viol qu'elles subissent.

Lundi 11 février

Ce matin, le cérémonial s'est trouvé profondément bouleversé. Les camion-

nettes-mairies et leur cortège d'accompagnants, au lieu de s'installer à l'ombre de la chapelle Saint-Yves, se sont arrêtés entre le Loc'h et Plogoff, sur un tronçon délaissé de la route de la Pointe du Raz, au lieu-dit la Croix de Trogor. Le village de Trogor est en retrait, dans les arbres. Quant à la Croix — décidément, sabre et goupillon!, la gendarmerie recherche les sites pieux— elle se dresse à l'angle du chemin qui y mène. Sur son socle, on lit la date de 1776, mais le haut du monument est moderne et sans grâce.

De l'autre côté de la combe abandonnée et de la route nouvelle qui la jouxte, s'élève un peu en retrait une butte qui domine le paysage et cache la mer. A son sommet, une chapelle: c'est Notre-Dame de Bon Voyage que les gens de Plogoff invoquent particulièrement depuis douze jours, en chantant son cantique.

Si la décision a été prise de quitter les alentours de la chapelle Saint-Yves et de s'installer ici, c'est bien évidement qu'au lieu de l'emplacement resserré de là-bas, on trouve à Trogor un espace beaucoup plus vaste, une route droite où peuvent se déployer les forces, un lieu spacieux pour garer les cars, les camions et au milieu d'eux les deux minuscules camionnettes.

Du coup, la journée se passe sans incident. La présence continue d'un groupe de gens de Plogoff se maintient, comme chaque jour, mais voilà les interventions militantes un peu déroutées par le changement survenu. Si les gendarmes ont cherché, de cette façon, à désarçonner l'adversaire et à obtenir quelques jours de répit, ils ont réussi. Il faut le temps de se réadapter.

Cependant, une délégation de Plogoff s'est rendue aujourd'hui à Quimper, pour remettre au Préfet le registre recouvert de 1376 signatures demandant le départ des forces de police. M. Pierre Jourdan a répondu par un refus catégorique. On apprend néanmoins que le gendarme — car c'en était bien un — qui avait tiré une pierre contre une habitante des Quatre-Vents en Esquibien, a été sanctionné et renvoyé hors du secteur. Mais les autres?

Diverses organisations interviennent pour réclamer leur départ et la fin de la répression, l'UDB, le COBAR, et les fédérations de Bretagne du Parti Communiste Français. Celles-ci ont en effet trouvé ce biais pour participer à leur manière à la lutte populaire de Plogoff, tout en maintenant leur accord sur le programme nucléaire. En revanche, dix artistes du Cap Sizun et de la région expriment leur opposition à la construction de la Centrale.

La CGT, quant à elle, réclame justice pour les employés d'EDF. Ils ne sont pour rien, affirme le syndicat de Quimper, dans les décisions prises par l'administration et rien ne justifie l'hostilité dont certains d'entre eux sont victimes. C'est bien évident et il faut espérer que cette vindicte mal dirigée s'oriente plutôt vers les vrais responsables.

En face du grand mouvement de soutien à Plogoff, qui va s'élargissant de jour en jour et qui touche de plus en plus la population de la région, quelques notes discordantes viennent des politiciens et de certains patrons. C'est ainsi que les élus de la Majorité réclament aujourd'hui la fin de la violence à Plogoff. Il s'agit, bien entendu, dans leurs bouches, de celle des pierres, et non de celle des grenades. Ces messieurs dénoncent en effet l'ingérence et la provocation des partis de gauche, en particulier le PS et le PCF, comme si la révolte venait d'eux et non du peuple de Plogoff. Ils prennent en outre la défense des gendarmes, victimes de cette explosion d'agressivité. Une fois de plus, les parlementaires de la majorité apportent ainsi leur appui inconditionnel au pouvoir au détriment de ceux dont ils devraient défendre les droits, leurs propres électeurs. Ils sont en cela d'accord avec l'union interprofessionnelle des patrons du Finistère qui choisit ce même jour pour prendre position en faveur de la Centrale nucléaire.

Mardi 12 février

Encore une journée assez calme. Les gens de Plogoff ne sont pas encore habitués au déplacement du champ de bataille. Ce matin cependant, un poteau était placé en travers de la route quand le convoi est arrivé. Quelques cailloux ce soir, à 17 heures.

Un opposant à l'attitude générale se manifeste dans la population de Plogoff. C'est un retraité de la Marine Nationale, M. Joseph Yven, 52 ans, qui se déclare partisan de la Centrale. Il proteste d'ailleurs contre les croix gammées qui ont été peintes sur sa maison par des inconnus. Son opinion ne semble guère éveiller d'écho et il se retrouve assez seul.

Le maire de Pont-Croix est lui aussi l'objet de nouvelles attaques. Déjà contesté pour ses sympathies par des membres de son conseil municipal, le voilà maintenant pris à partie par deux cents de ses administrés qui, dans une lettre, l'accusent de ne pas faire face à ses responsabilités et de favoriser, par son silence, le maintien des forces de police au Séminaire. Il semble en fait que la majeure partie de la population soit partagée entre le soutien à la politique municipale de M. Bonthonneau et le désaveu de son attitude dans l'affaire de Plogoff.

Les occupants de Notre-Dame de Roscudon ont, quant à eux, fait des adeptes. Aujourd'hui, c'est l'église Saint-Herlé de Ploaré qui est envahie par des militants du PSU et de l'UDB. Le clocher de Ploaré domine la baie de Douarnenez et s'aperçoit à des kilomètres à la ronde. On l'orne de banderoles antinucléaires et de ce minaret improvisé partent des slogans, vers la campagne et la mer environnantes.

Mercredi 13 février

Cette fois, le « délaissé » de la Croix de Trogor — comme on dit désormais — a été l'objet de démonstrations analogues à celles de Saint-Yves. On l'a recouvert cette nuit d'huile de vidange et de goudron. La « messe » de 17 heures — selon une autre expression maintenant entrée dans l'usage — retrouve également ses enfants de chœur. Pierres et grenades lacrymogènes ont repris leur chassé-croisé.

La violence semble s'installer à Trogor. Le comité de défense lance un appel au sang-froid. En fait, il s'agit surtout d'éviter le renouvellement d'attaques personnelles dans le genre de celles dont M. Yven a été la victime. Mais en dépit de ce désaveu tacite, la maison du retraité est attaquée à coup de pierres dans la soirée du 13, vers 22 heures. Quand les gendarmes arrivent, appelés par le propriétaire, les assaillants ont, bien évidemment, disparu.

Le Conseil régional, qui siège en ce moment, juge bon, lui aussi, d'intervenir. Tout le monde d'ailleurs ne se sent-il pas concerné par les événements de Plogoff? Il est peu d'organisations ou de personnages influents qui esquivent une prise de position. D'autre part, le Conseil régional a voté, on se le rappelle, en faveur du choix de Plogoff. Sa majorité en effet est gouvernementale et elle va, aujourd'hui encore, se retrouver fidèle. L'assemblée, donc, regrette profondément les événements qui se déroulent à Plogoff et qui conduisent à un véritable boycott de l'enquête. Elle invite en conséquence les habitants du Cap Sizun à la prendre en considération et à exprimer leur avis, mais elle demande également au gouvernement de diffuser une information suffisante en vue de calmer l'inquiétude manifeste de la population. Les trente-cinq conseillers de la majorité qui votent la motion, laissent ainsi entendre qu'à leur avis, le peuple de Plogoff n'agit de cette façon que par manque de connaissance du problème. C'est une manière de refuser le fait fondamental, à savoir que le peuple de Plogoff ne veut pas de la Centrale, et plus encore qu'on la lui impose contre son gré. Les huit socialistes ont voté contre, les communistes se sont abstenus. En riposte, les premiers proposent de réclamer le retrait des gendarmes. Inutile d'ajouter qu'ils ne sont pas suivis.

Jeudi 14 février

Terrain encombré le matin, « messe à 17 heures », le rythme est bien établi maintenant, avec une permanence entre les deux. L'événement du jour, c'est plutôt l'arrivée d'une quarantaine de moutons à la Bergerie qui en compte maintenant cent vingt.

L'union patronale du bâtiment du Finistère suivant en cela l'exemple de l'union interprofessionnelle des patrons du Finistère se déclare en faveur de la création de centrales nucléaires, indispensables à son avis pour industrialiser la région. Ou bien les patrons sont ici bien naïfs, s'ils croient encore à ce vieux cheval de bataille, tout fourbu, qu'est la promesse d'une industrialisation de la Bretagne, ou bien comme la bourgeoisie de ce pays n'a cessé de le faire au cours des siècles, elle fait le jeu du pouvoir parisien pour en recueillir les miettes.

Vendredi 15 février

A propos de grenades — car il y en a encore aujourd'hui qui ont fusé entre 16h15 et 17 heures —, la préfecture dément formellement que des engins de type offensif, aient été utilisés à Plogoff. Ce n'est pas l'avis de nombreux observateurs qui en signalent l'emploi. Qui croire? En vérité, on ne trouve pas sur le terrain de ces cuillères de grenades OF, bien connues des militaires de tout poil, mais la sensation acoustique dont parlent les témoins paraît correspondre à une sorte d'explosion très bruyante sans projection, non lacrymogène, mais dangereuse pour les tympans. Le bruit en est assourdissant.

Samedi 16 février

Les incidents ont été un peu plus violents que d'ordinaire le samedi. A Cleden Cap Sizun, les habitants ont essayé d'empêcher les mairies-annexes de stationner. A Plogoff, les exercices habituels de tir ont revêtu un caractère assez vigoureux. On apprend par ailleurs qu'à Lorient, dans la nuit, un pavé a été lancé contre la vitrine d'EDF qui s'est effondrée sous le choc.

Des événements variés ont émaillé la journée à Plogoff. Une radio indépendante a émis pendant un quart d'heure à partir de la mairie. Ce soir, l'abbé Beaghel fait une conférence sur les dangers des lignes à haute tension.

Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du PSU est venue apporter à Plogoff l'appui de son parti. Elle était cet après-midi devant la préfecture, à Quimper, à manifester avec une cinquantaine de militants. C'est la confirmation de l'engagement que le PSU a pris dans cette affaire.

Dans le bâtiment, le torchon brûle, et même parmi les patrons. A Pont-Croix, en effet, les entreprises se sont vivement élevées contre la déclaration faite par l'union patronale, le 14, en faveur du nucléaire. On souligne avec aigreur que le Conseil d'administration a pris sous son bonnet de faire un tel communiqué et que les membres du syndicat n'ont pas été consultés. Les avis divergent donc.

The last, but not the least, le ministre de l'Industrie, M. André Giraud, a donné lui aussi au micro d'Europe 1, son avis sur la question, en même temps que la mesure de son mépris: «Je ne vois pas, a-t-il dit, pourquoi certaines minorités parce qu'elles sont plus sonores, auraient plus de poids que l'ensemble des citoyens. » On ne voit pas non plus pourquoi les mêmes minorités parce qu'elles sont plus lointaines, taillables et corvéables à merci, auraient à subir, au profit de l'ensemble des citoyens, à moins que ce ne soit surtout de quelques privilégiés, la destruction de leur pays, de leur âme et le risque de mort sur leurs terres.

Dimanche 17 février

R.A.S. De nombreux visiteurs sont venus se promener à Feunteun Aod et faire leur pèlerinage à la croix de Trogor.

Lundi 18 février

La messe de cinq heures a commencé à cinq heures moins le quart, ce qui n'a pas empêché les affrontements de durer quarante minutes. Il y avait là près de cinq cents manifestants que les gendarmes mobiles ont tenté de disperser aux grenades lacrymogènes. Ni les larmes, ni la toux n'ont eu raison des contestataires. Les gendarmes mobiles ont dû charger.

En fait, à la croix de Trogor, les lanceurs de pierres ont un vaste terrain pour évoluer: non seulement la route, mais un champ qui la domine et dont la pointe vient jusqu'au délaissé, près du calvaire. Là-dessus on peut courir, passer entre les fumées nocives, revenir, repartir dans les chemins qui joignent la chaussée à droite et à gauche.

Malgré cette facilité d'évolutions, un adolescent mineur de 18 ans a été arrêté, porteur d'un lance-pierre.

Mardi 19 février

C'est le Mardi-Gras. En dépit de l'atmosphère lourde qui pèse sur Plogoff, ou sans doute à cause d'elle, la vieille fête de *Malarje*³ va revêtir un éclat particulier à Plogoff et donner l'occasion d'affirmer une fois de plus, sur le mode humoristique, l'inébranlable décision de la commune. Un défilé de costumes, où l'on reconnaît des personnages divers, irradiés de demain, gendarmes d'aujourd'hui,

³ Malarje (ou Meurlarjez), Mardi Gras.

des êtres humains transformés en isotopes et en déchets radioactifs se porte vers la Croix de Trogor. L'ambiance est sinon au rire du moins au sourire. Devant la mairie, la maquette de la Centrale n'en sera pas moins symboliquement brûlée.

A 17 heures d'ailleurs, les choses se gâtent. Il y a huit cents personnes sur la route face aux rangs serrés des gendarmes mobiles. Des cris, des insultes, des pierres, et, pour la première fois, des cocktails Molotov qui s'enflamment au pied des gendarmes. La riposte vient d'un groupe d'entre eux, armés à la légère, en tenue de combat, sans bouclier, qu'on dénomme, Dieu sait pourquoi, gendarmes parachutistes. Ils sortent vivement des rangs, courent et s'emparent sans peine d'un homme de 50 ans, qui n'a sans doute pas leur agilité à la course. Il s'agit de M. Clet Ansquer, ancien gardien de prison, retraité. Il couchera ce soir, à Quimper, entre les quatre murs de Mesgloaguen, la maison d'arrêt quimpéroise.

A Quimper aussi, la police passe aux actes. Alors qu'au Palais de justice, le mineur interpellé hier à Plogoff était présenté au juge pour enfants, des jeunes gens rassemblés sur le quai de l'Odet, devant les grilles, sont emmenés au commissariat pour contrôle d'identité. Parmi eux, figure Marie-Laurence Philiponneau, fille de l'adjoint au maire de Rennes, conseiller régional et socialiste connu, auteur d'un ouvrage: *Debout Bretagne* sur le problème politique breton. Lorsqu'on la relâche, elle se plaint d'avoir été l'objet de sévices. L'on apprend que le Conseil municipal de Rennes vient d'élever une protestation contre la présence à Plogoff des forces de police.

C'est aussi un socialiste et même le secrétaire national du P.S., Paul Quillès, qui pose aujourd'hui une question écrite au Ministre de l'Environnement et du Cadre de vie, réclamant la réforme des enquêtes d'utilité publique qu'il trouve profondément inadaptées. Il paraît en effet judicieux de se souvenir qu'il existe un ministre chargé de veiller à la sauvegarde de ces biens précieux: on ne l'a guère entendu depuis le jour où son précédesseur est venu prendre l'air de la Pointe du Raz, il y a quelques années, et déclarer qu'un tel site devait être préservé.

Mercredi 20 février

On ne compte guère plus de quelques pierres dans l'air de Plogoff à 17 heures, mais il se trouve là, tout de même, 600 personnes. La participation à la « messe » depuis quelque temps s'amplifie. C'est là aussi, de plus en plus, qu'apparaît la volonté, quotidiennement affirmée par Plogoff de refuser la Centrale. Aujourd'hui, un manifestant a invité les gendarmes mobiles à déguerpir.

Jeudi 21 février

Marie-Laurence Philiponneau, 20 ans, étudiante, porte plainte contre X pour voies de fait et acte illégal. Elle affirme en effet avoir fait l'objet de violences de la part des gens de la police, lors de son contrôle d'identité mardi dernier. Son père, M. Michel Philiponneau, demande au préfet du Finistère l'ouverture d'une enquête, et, à l'occasion de cette affaire, la section d'Ille-et-Vilaine de la Ligue des Droits de l'Homme s'élève vivement contre les brutalités policières et les interpellations arbitraires survenues à Quimper.

A Plogoff, incidents habituels du matin et du soir.

Vendredi 22 février

Les cocktails Molotov se sont joints encore une fois, ce soir, aux pierres et aux grenades lacrymogènes.

Clet Ansquer, le manifestant arrêté le 19 février par les parachutistes doit être jugé le 27. Dès maintenant, la CFDT appelle à le soutenir à cette occasion, en accord avec le Comité de défense de Plogoff. Le Palais de Justice de Quimper avec son fronton et sa façade de temple grec, ses allures de bourgeoisie napoléonienne, est en train de prendre une place grandissante dans le combat de Plogoff.

Pendant ce temps, paraît un arrêté préfectoral nommant quinze personnes membres de la Commission nautique chargée d'examiner le projet d'endigage du domaine maritime dans le cadre de la construction de la Centrale. On peut s'attendre dès maintenant à quelques remous autour de ces digues de béton qui déterminent le chenal de prise d'eau et celui de rejet d'eau. Elles représentent un élément important dans l'étude hydrodynamique du projet. Le rôle des courants, des couches d'eau, de la marée, des tempêtes, y interfère, mais il semble que cette commission nautique soit la première à devoir s'intéresser sur place à ces problèmes, tout de même primordiaux, posés par la mer.

Samedi 23 février

« Messe » à midi à Plogoff avec ses thuriféraires habituels. Le berger, Alain-Pierre Condette, est blessé au visage: l'encens est tout de même un peu âcre. C'est sans doute l'avis des gens d'Audierne qui ont pris leur voiture pour bloquer le passage en direction de Pont-Croix, au retour du convoi. C'est aussi celui des habitants de Pont-Croix qui l'arrêtent, peu après qu'il a réussi à se dégager des

rues d'Audierne. Décidément, le retour des gendarmes aura été, en ce début de week-end, laborieux.

La petite cité de Pont-Croix, d'ordinaire si paisible, s'agite d'ailleurs de plus en plus. M. Bonthonneau, son maire, se voit encore mis en question aujourd'hui. On est venu déposer des pierres devant sa porte, en signe de désapprobation. Quant à lui, il se défend en déclarant qu'il n'est pour rien dans la présence des gendarmes et qu'il ne leur a pas demandé de venir.

Ils ne gêneront d'ailleurs pas plus que précédemment les activités du weekend. Ils goûtent eux-mêmes les charmes du repos, et paraît-il du repos du guerrier. Des bruits courent. Certes la majorité de nos jeunes Bretonnes se comporte avec patriotisme et la plus grande réserve. Mais... n'y aura-t-il pas bientôt quelques jeunes femmes à tondre? On parle en tout cas de représailles contre une éventuelle collaboration de ce genre avec l'occupant.

Le samedi est devenu à Plogoff le jour des visites de personnalités politiques. Aujourd'hui, M. Paul Quillès, député, secrétaire national du parti socialiste, celui-là même qui a demandé des explications au ministre responsable de l'Environnement et du Cadre de Vie, est là. Il a été reçu par Jean-Marie Kerloc'h qui lui a fait visiter dans la matinée les mairies-annexes et l'a mis en présence du dispositif policier. M. Paul Quillès déclare apporter son soutien total au combat de Plogoff.

Il y a là aussi M. Echobard, secrétaire national de la Ligue des Droits de l'homme. Lui aussi est monté dans les camionnettes, il compulsé le dossier d'utilité publique. Ce qu'il en pense? Eh bien! qu'il faut pour le lire et le comprendre, une bonne journée d'attention par personne. Autant dire, comme il le fait, que les droits de l'homme et les libertés sont ici violés.

Sinistre farce, caricature de démocratie, que cette exposition publique d'un document technique qui exige huit heures de travail pour être assimilé et sur lequel on vous demande en quelques minutes de donner votre avis — celui-ci fût-il consultatif!

Dimanche 24 février

C'est un dimanche. R.A.S.

Lundi 25 février

A Cleden Cap Sizun, des débris de toutes sortes ont interdit ce matin au convoi militaire l'accès du parking. Ces messieurs ont dû déblayer. A Plogoff,

comme chaque jour ouvrable, des monceaux d'ordures encombraient ce matin le délaissé de la Croix de Trogor et les gendarmes, qui ne s'habituent guère sans dégoût à leur travail d'éboueurs, ont dû là aussi faire place nette. Toute la journée, subsiste malgré tout autour des mairies-annexes un relent répugnant qui baigne de se effluves les forces de l'ordre. Ces pauvres camionnettes blanches, environnées d'hommes casqués et comme emprisonnées entre une dizaine de cars bleus et de camions kakis, font déjà piètre figure, et cette sensation olfactive de se trouver sur une décharge publique n'améliore guère leur image de marque. Les gens de Plogoff ont bien réussi à les discréditer et à tourner leurs gardiens en ridicule.

Ceux-ci en voient de toutes les couleurs dans leurs journées à faire le pied de grue. Ils en entendent surtout! Car on leur parle et les femmes ne sont pas les dernières A les agresser, à ravaler leur superbe. Des mises en cause, insinuantes ou fracassantes, de la personnalité de chacun d'entre eux, de son aspect physique, de sa virilité, du comportement de son épouse pendant cette longue absence de six semaines

La situation est telle dans le Cap Sizun que la Centrale nucléaire tend à passer au second plan des préoccupations. Au premier, il y a cette occupation de notre terre par cette soldatesque étrangère, qui nous empêche de respirer.

A 16h15, les gendarmes mobiles entreprennent de refouler pied à pied la population présente devant eux, qui leur oppose une résistance passive. Comme chaque jour, il y a dans cette foule des gens de toutes sortes, des mères de famille, des retraités, des hommes dans la force de l'âge. Devant la troupe, une femme âgée, mise discrète et cheveux blancs. Elle est empoignée et repoussée par de jeunes hommes casqués qui ont l'âge d'être ses petits-fils. Des cris de fureur, des insultes fusent contre eux. Les Bretons ont encore le respect de l'âge; ici, aujourd'hui, se heurtent, à travers un fait divers mais avec violence le monde des valeurs traditionnelles et les robots d'une société sans âme.

Il y aura des pierres et des cocktails Molotov sous le tir des grenades lacrymogènes. Il y aura surtout le cri de révolte d'un Plogoff blessé dans sa chair.

A l'intérieur du Palais, l'audience se déroule. Clet Ansquer, accusé d'avoir lancé des pierres contre les forces de l'ordre et jugé au titre de la loi anti-casseurs, voit venir à sa défense des personnalités diverses qui témoignent des motivations de la révolte. Madame Jacq, député socialiste du Finistère, qui est déjà intervenue en faveur de Plogoff, est là. Aussi Brice Lalonde, écologiste, qui sera bientôt candidat à la Présidence de la République. Clet Ansquer est condamné à un mois de prison ferme.

Pendant ce temps, une petite réception intime, au restaurant administratif

de Kerfeunteun, permettait de fêter M. Laverre, directeur de l'EDF à Quimper, qui nous quitte. Des manifestants s'en sont avisés, et, venus du Champ de Foire ou revenus du Palais jusqu'à cette sortie de la ville, ont entrepris de troubler ce vin d'honneur. M. Laverre n'a pas refusé le dialogue et la discussion qui s'en est suivie a été, selon M. Laverre lui-même, fort courtoise.

Jeudi 28 février

A Cleden, c'est jour de marché. Tôt matin, on dresse les étals sur le parking. Pourquoi dérogerait-on la coutume aujourd'hui, parce qu'au lieu d'y laisser les voitures de la commune, certains ont pris l'habitude de mettre ici leurs cars bleus? Aussi, quand le convoi quotidien est arrivé, il n'y avait plus de place. Le commandement n'a pas osé faire évacuer les commerçants et leur marchandise, et les mairies-annexes ont dû venir s'installer devant la vraie mairie.

A Primelin, il y avait encore aujourd'hui des branches d'arbre sur la place de l'église. A Plogoff, des ordures à la Croix de Trogor. Le soir, des pierres et des grenades.

Une dame de Quimper a porté plainte. Elle dit avoir été matraquée hier, rue du Palais, par des gens en uniforme des CRS, alors qu'elle conversait paisiblement avec le commissaire de police.

Vendredi 29 février

L'année 1980 est bissextile. Le calendrier des événements, à Plogoff, comportera donc cette date, un peu exceptionnelle. Et la journée, justement, sera chaude.

Le matin, Cleden et Primelin avaient, une fois encore, couvert de branchages les lieux d'installation des mairies-annexes. A Plogoff, les gendarmes ont trouvé un mannequin représentant l'un des leurs couché dans un lit. C'est vrai qu'il y a de quoi tomber malade à faire le métier qu'ils font ici.

N'y a-t-il pas d'ailleurs quelques aveux de leur part? L'autre jour, l'un d'eux, surpris à pisser sur un terrain privé et prié par la propriétaire de vider les lieux, a parlé: «C'est vrai, on a honte de ce qu'on fait ici…»

A 16h55, on n'en tire pas moins allègrement des grenades lacrymogènes, en veux-tu en voilà. Cela fuse à bonne cadence. En face, il y a 600 manifestants, des pierres, des cocktails Molotov. Puis, c'est la charge; et la matraque: des femmes sont frappées, un journaliste bousculé. Les forces de l'ordre s'emparent de onze

manifestants et les embarquent avec eux dans leurs véhicules. Quatre gendarmes seraient blessés.

La violence a été inouïe, brutale; l'impression terrifiante. Le comité de défense s'en ressent encore quand il décide d'adresser un télégramme à l'instant même au Président de la République et au Ministre de l'Intérieur: « Population Plogoff et Cap Sizun demandent arrêt immédiat opération commando et actes de violence contre hommes femmes et enfants. Situation dramatique à Plogoff le 29 février, à 17 heures. »

Ce genre de démarche ne saurait évidemment infléchir l'avenir du programme nucléaire français, mais méritait d'être entrepris, ne serait-ce que pour démontrer sa propre vanité.

Le maire, Jean-Marie Kerloc'h se rend alors à Pont-Croix pour tenter d'obtenir l'élargissement des interpellés. Là aussi, en vain.

Il est clair, dès ce soir, que les événements d'aujourd'hui ont marqué un tournant. Le comportement des gendarmes mobiles, la volonté du commandement de «faire un exemple» en procédant à des arrestations, va faire flamber la colère de Plogoff et mobiliser toute la région, et la Bretagne, et les antinucléaires de plus loin encore, au secours du Cap Sizun. Le soutien que le Président de la République n'accordera pas, ce sont des milliers et des dizaines de milliers de personnes qui viendront l'apporter à travers les manifestations qui vont se multiplier dans le courant du mois de mars.

Le maire et le comité de défense de Plogoff auront le rôle délicat, tout en maintenant la puissance de leur action, d'éviter une montée de la violence telle que l'irréparable ne soit pas commis. Les fusils sont prêts, et les explosifs — on va le savoir très vite. Mais les gens raisonnables — et Dieu sait si Plogoff a su tout au cours de ces événements garder son sang-froid — pensent que les armes ne doivent pas servir cette fois-ci.

Samedi 1er mars

Cette nuit, Plogoff a été transformé par ses habitants en camp retranché. Traverser la commune, ce matin, est un spectacle hallucinant. De nombreux et puissants barrages ont été établis à toutes les entrées de la commune. Au pont de Loch, les carcasses de voitures s'empilent les unes sur les autres; elles flambent dans la nuit. Sur la petite route qui regagne Cleden par la vallée, il y a au moins trois arbres abattus qui empêchent tout passage. A la Baie des Trépassés, le pont est entamé par l'explosif. Il n'a pas été détruit, mais une tranchée y est ouverte, comme d'ailleurs au Loch. Dans la côte de Lawal, des pierres coupent la route

en plusieurs endroits. Même le vieux chemin qui monte de la grève à Lescoff est interrompu par deux ou trois vieilles voitures.

La vision du pont du Loch est dantesque. La mer y prend des éclats de feu. A huit heures, malgré la brèche ouverte par les engins spéciaux de la gendarmerie, cela brûle encore. Les branches encombrent toujours la petite route qui longe le Loc'h et du côté de Lawal, le chemin restera fermé toute la journée.

Sur la route du nord, en Goulien et en Cleden, on a placé aussi des obstacles. Tout le Cap Sizun a voulu riposter aux arrestations d'hier.

Les gendarmes se sont ouvert un passage non sans peine. Entre le Loc'h et la Croix de Trogor, ils sont là, une sentinelle tous les dix mètres pour protéger le passage du convoi. Des phares, des projecteurs trouent la nuit. Des officiers tiennent conseil.

Matin de guerre. La comparaison va de soi, pour qui a vu dans la nuit, ce déploiement de forces, cette bataille muette et sans armes, cette puissance des actions de part et d'autre. L'air est lourd, la terre hostile. Elle étouffe sous le poids des transports de troupes et des engins, sous les bottes des soldats.

Ils sont installés à la Croix de Trogor, triomphants d'un triomphe vain et las. A 9 heures, les mairies-annexes s'ouvrent pour de problématiques visiteurs. Une fois de plus, elles resteront vides.

Un peu avant midi, au moment où elles vont fermer leurs portes un cortège arrive du bourg. Le conseil municipal, conduit par le maire, marche en tête. Derrière, il y a deux mille personnes. Elles viennent jusqu'au barrage de police, mis en place pour permettre le départ en ordre du convoi, et elles attendent. Les cailloux sont presque inutiles aujourd'hui; il y en aura peu. Car la démonstration de force est faite. Plogoff a montré la puissance grandissante de sa détermination. Et les camions s'en vont en la présence muette et hostile de l'adversaire.

M. Pierre Jourdan, préfet du Finistère, recevra un peu plus tard le maire de Plogoff et Madame Amélie Kerloc'h, le maire de Goulien, celui de Cleden, celui de Primelin et le maire d'Audierne. Avec eux, le conseiller général du canton de Pont-Croix, M. Cogan, et celui du canton de Quimper, M. Youinou, ainsi qu'un conseiller municipal de Douarnenez. A cette petite délégation du Cap Sizun, il réaffirme sa fermeté et celle du gouvernement. L'enquête d'utilité publique aura lieu jusqu'au bout et la gendarmerie en assurera le bon déroulement. Les positions sont bloquées, face à face.

Cette journée est destinée par le CLIN à provoquer dans la région des manifestations de soutien à Plogoff. A Poullan, près de Douarnenez, les panneaux de localité ont été recouverts. On n'y lit plus Poullan, mais Plogoff. A Quimper, une camionnette, perfidement dénommée « préfecture annexe » circule dans les

rues de la ville, en présentant des photos du Cap Sizun en lutte, les documents antinucléaires et des pétitions à signer. Le pays bigouden est en mouvement à Pouldreuzic, à Tréogat et à Plovan, des défilés revendicateurs ont eu lieu, tandis qu'à Saint-Guénolé Penmarc'h, deux cents personnes s'assoient sur la chaussée devant la colonie de Courbevoie où sont casernés les gendarmes mobiles. A Locqueran, une heure symbolique d'arrêt de travail est décidée par le personnel. A Primelin, on a défilé aussi.

Le Palais de Justice de Quimper a de nouveau fonctionné cet après-midi, en matière de Plogoff. Neuf manifestants, arrêtés hier et la nuit dernière, sont en effet présentés au tribunal correctionnel, siégeant en audience de flagrant délit. Les uns, au nombre de six, sont poursuivis pour avoir participé à la manifestation du 29 février; les autres, au nombre de trois, interpellés cette nuit, pour action concertée en groupe et menée à force ouverte.

Le ton est grave. Tout le monde sent bien l'évolution menaçante de la situation à Plogoff et le procureur Constans n'hésite pas, dans son réquisitoire, à faire peur au tribunal: «Méfiez-vous, s'exclame-t-il. Le sang risque de couler un de ces jours.

En définitive, l'un des neuf est libéré. Les huit autres sont maintenus en prison; ils seront jugés le 6 mars.

Dimanche 2 mars

Cette nuit, un événement encore mal connu s'est produit entre Pont-Croix et la Pointe du Raz. Un gendarme mobile serait tombé dans une embuscade et aurait été sequestré par des inconnus. Ceux-ci vraisemblablement l'attendaient à la sortie d'un bar où il venait de consommer en civil. Il aurait été transporté à l'hôpital Morvan à Brest, dans un état non précisé.

Lundi 3 mars

Les barricades ont été relevées aux entrées de Plogoff et le feu, une fois de plus, a embrasé celle du Loch. La fièvre est telle qu'il devient nécessaire de tempérer les passions. Le soir, au départ des camionnettes, Amélie Kerloc'h invite les personnes présentes au calme et au sang-froid. On chante, mais il y a peu de pierres lancées et les militaires s'abstiennent de faire partir leurs lacrymogènes. La « messe » s'est déroulé dans la dignité, et le lendemain 4 mars, un journaliste notera, dans le journal *Le Télégramme*: « Amélie Kerloch et les institutions locales

farouchement antinucléaires, viennent de prouver hier que, s'ils refusent la loi française, ils peuvent faire respecter la leur. »

Appel au calme également des députés de la majorité réunis à la Préfecture et vivement inquiets, semble-t-il, de la tournure que prennent les événements. Ils supplient les maires concernés d'ouvrir enfin leurs mairies pour permettre le libre déroulement de l'enquête. Ils demandent aussi au préfet de retirer les forces de police, après le retour des choses à la normale. Cette dernière prière paraît d'ailleurs aller de soi: c'est une mesure non d'apaisement, mais après l'apaisement, lequel incombe en tout état de cause, aux «vilains» du Cap Sizun.

Mardi 4 mars

L'accalmie se fait sentir à Plogoff où la journée n'est marquée que par la présence continuelle d'un piquet d'opposants, comme il en a toujours été depuis le début de l'enquête. A Saint-Guénolé, une nouvelle fois, deux cents personnes font un *sit-in* devant la colonie de Courbevoie qu'occupent les gendarmes mobiles.

Le conseil municipal de Plobannalec assure Plogoff de son appui. A Plonéour-Lanvern, un comité de soutien est créé à l'occasion de la présentation du film que le cinéaste Félix Le Garrec a tourné en plein cœur des événements.

C'est le domaine judiciaire qui tend peu à peu à prendre la première place de l'actualité. On apprend aujourd'hui que le parquet de Quimper a décidé de faire appel *a minima* de la condamnation de Clet Ansquer à un mois de prison ferme. On apprend également que sept personnes ont été arrêtées, suspectes d'avoir enlevé le gendarme mobile à la sortie du bar. Il court à ce sujet d'ailleurs des bruits selon lesquels la victime, reconnue à son allure et à sa coupe de cheveux, aurait d'abord nié son appartenance aux forces de l'ordre et voulu se faire passer pour journaliste. Malheureusement pour lui, les papiers dont il était porteur l'auraient trahi.

Sur les sept personnes arrêtées, trois ont été rapidement relâchées. Restent en détention préventive: Jean-Yves Colin, de Plogoff; Albert Donnart, de Pont-Croix; Daniel Donnart, de Cleden; Jean-Yves Perennès, de Goulien.

Dans deux jours, le 6 mars, doit avoir lieu, au Palais de Justice de Quimper, le procès des manifestants du 29 février. Un appel signé par le Parti Socialiste, le PSU, l'union Démocratique Bretonne, la Ligue Communiste Révolutionnaire, la CFDT, Paysans-Travailleurs, l'organisation bretonnante Skol an Emsav, et divers autres groupements, invite la population de toute la région à se rassembler à Quimper, jeudi à 17h30, sur les Allées de Locmaria. Cette large promenade,

plantée d'arbres, qui sépare les frondaisons du Mont-Frugy de la rive gauche de l'Odet, fait face au Palais de Justice, bâti de l'autre côté de la rivière. Un pont métallique dépare le site, mais permet à cet endroit de la franchir. C'est l'endroit idéal pour manifester durant une audience du Tribunal. Il y a de l'espace, des dégagements et dans l'état d'échauffement des esprits, il risque bien d'y avoir du monde.

Mercredi 5 mars

La journée, comme celle d'hier, est calme. Il pleut. Les barrages de gendarmes à la Croix de Trogor, ont paru plus légers aux observateurs. L'on comptait pourtant en face d'eux, six cents personnes.

A Quimper, les quatre hommes arrêtés hier à la suite du mauvais parti fait à un gendarme mobile sont présentés au juge d'instruction. M. Albert Donnart est remis en liberté sous contrôle judiciaire, ses trois camarades sont maintenus en détention.

De nouvelles municipalités — de la région — apportent leur soutien au combat de Plogoff: Lesconil, Scaër, Riec-sur-Belon. A Morlaix, trois cents personnes sont descendues dans la rue pour crier leur accord.

A Plogoff, le comité de défense se réunit en vue de préparer la journée de demain, à Quimper. Au cours de la séance, l'on s'étonne qu'aucun habitant de la commune ne fasse partie de la Commission nautique chargée d'étudier le projet d'endigage du domaine maritime. La création de cette commission a été décidée par arrêté préfectoral du 22 février dernier. La Préfecture, avertie du fait, fera savoir demain que tous ceux qui avaient été pressentis dans ce sens se sont récusés.

Jeudi 6 mars

Le centre de l'action se déplace aujourd'hui vers Quimper. C'est au chef-lieu du département que doivent être jugés les manifestants arrêtés le 29 février et la cité du roi Gradlon d'ordinaire si paisible, va sentir toute la journée monter la fièvre.

Kemper, en breton, signifie le Confluent. Le cœur ancien de la ville est niché en effet au point de rencontre de deux rivières, l'Odet et le Steir. Les flèches de la cathédrale dominent un lacis de vieilles rues et des quais plantés de marronniers et de magnolias. C'est en aval de la fusion des eaux, que s'élève le Palais, à hauteur de l'ancien pont, là où naguère encore, profitant de la marée, les bateaux

remontaient de Benodet décharger leur cargaison de vin et de sable. Sur les deux rives que réunit le pont, quai de l'Odet ici, allée de Locmaria là, vont se rassembler aujourd'hui les combattants de Plogoff.

Un peu après 11 heures, déjà, cent cinquante personnes arrivent de la Pointe du Raz, décidées à soutenir leurs parents et concitoyens inculpés. Un cortège se forme dont le maire Jean-Marie Kerloc'h prend la tête avec ses adjoints, tous revêtus de leur écharpe tricolore, et les conseillers municipaux. Tout le monde porte autour du cou, un lance-pierre, le célèbre *flech* qui prend ainsi caractère de symbole: l'on est venu ici pour se faire arrêter et inculper, en vertu de l'article *ad hoc* du Code Pénal, de ports d'armes prohibées de la 5° catégorie. N'est-ce pas ce qui est reproché notamment à certains manifestants aujourd'hui détenus?

Le défilé se rend la Préfecture, mais le bâtiment officiel est fermé et le préfet refuse de recevoir les délégués. Un cordon de CRS défend les accès et interdit toute approche. Sous les fenêtres, éclatent alors les hymnes de la révolte, le cantique *Intron Varia Beg ar Raz*, l'entraînant *Gwir Vretoned*, le toujours présent *Da Feiz hon Tadou Kozh*, et le chant, national breton, *Bro gozh ma zadou*. Des slogans s'y mêlent: «Libérez Plogoff, libérez nos gars », et d'autres...

Puisque le préfet oppose ainsi une fin de non-recevoir à la démarche des gens de Plogoff, eh bien! ils iront trouver l'évêque, dont ils attendent sans doute plus de compréhension. On traverse de nouveau l'Odet pour revenir sur la rive droite et se porter vers l'évêché. Rien que de pacifique dans tout cela d'ailleurs, rien qu'une demande de dialogue.

Mgr Barbu, évêque de Quimper et de Léon, s'excuse. Il ne pourra, fait-il répondre, recevoir la délégation. Sans doute a-t-il quelque occupation plus importante. A moins qu'il ne craigne de compromettre l'Église dans un encouragement au péché de désobéissance. Les airs de cantique bretons qui parviennent alors jusqu'à ses oreilles, sont cependant de meilleurs arguments pour lui que pour M. Jourdan. A 12 h 45 min, Son Excellence accepte de recevoir quelques personnes.

L'entretien porte d'abord sur l'occupation du petit séminaire de Pont-croix par la gendarmerie mobile. Comment un bien d'Église a-t-il pu ainsi être mis à la disposition de la force armée? Il a été réquisitionné, répond l'évêque. Mais lorsqu'on lui demande de prendre une position dans l'affaire de la centrale, il ne répond pas. Il entend probablement laisser à César ce qui appartient à César, ce qui n'est pas du domaine des âmes, n'est pas de son ressort. Oui, mais l'âme de Plogoff?

L'après-midi doit être consacrée au procès. Six manifestants inculpés en vertu de la loi dite anticasseurs — action concertée menée à force ouverte— compa-

raissent devant leurs juges en présence d'une assistance nombreuse, cent cinquante personnes ont pu en effet accéder aux bancs du public. M. Bonnardeau préside. Le Ministère public est représenté par M. Constans, procureur de la République à Quimper. Trois avocats sont présents pour la défense des prévenus M° Choucq, du barreau de Nantes, bien connu pour ses interventions à la cour de Sûreté de l'État, en faveur des membres du FLB et à Quimper même, lors d'affaires du remembrement; M° Mignard, du barreau de Paris, collaborateur comme l'a été M° Choucq lui-même, de M° Henri Leclerc, le célèbre avocat! politique; et M° Riou, du barreau de Quimper, qui est l'homme d'ici.

Dès le début de l'audience, la défense occupe le devant de la scène en soulevant divers incidents de procédure. En premier lieu, les témoins n'ont pas été invités, comme cela se doit, à quitter la salle. Plus tard, autour du plan de Plogoff qui est présenté, un brouhaha de quelque durée s'établit. Avocats, gendarmes et journalistes se pressent pour le consulter, parlent, discutent: on ne s'entend plus. L'audience est-elle encore publique? Les irrégularités se succèdent: les gendarmes qui ont témoigné se retrouvent dans la salle des témoins et conversent avec ceux qui ne l'ont pas encore fait. L'un des premiers d'ailleurs a déposé à la barre en consultant un papier dissimulé dans le creux de sa main, comme s'il lisait une leçon. Autant de remarques, faites par les avocats des inculpés, qui ne manquent pas d'agacer le ministère public.

Mais le spectacle n'est pas uniquement à l'intérieur du tribunal. Dehors, sur les deux rives de l'Odet, plusieurs milliers de personnes sont massées et crient des slogans. Un drapeau breton flotte, brandi au-dessus des manifestants. Ceux-ci, calmes d'abord, au début de l'après-midi, sentent, au cours du long face à face avec les importantes forces de police déployées devant le Palais, la fièvre et la colère monter. Les gendarmes mobiles ont pris position sur le quai, devant les grilles du jardin; les CRS dans la rue perpendiculaire.

Vers 18h15, la tension est devenue suffisamment forte pour que le premier incident éclate. Une voiture de police est prise à partie par la foule qui l'entoure. La colère se déverse sur elle. On arrache la portière, on casse le pare-brise, on crève les pneus. Les CRS interviennent, la dégagent et lui permettent de s'échapper en piteux état.

A 19h50, les gendarmes mobiles ferment les grilles du Palais. Des protestations fusent alors de la foule: l'audience, oui ou non, est-elle publique? De quel droit la police interdit-elle l'accès du Tribunal? Et c'est l'affrontement. Les barrières métalliques que les forces d'intervention ont disposées entre elles et les manifestants, sont arrachées, jetées à terre, tirées vers l'Odet, jetées dans la rivière. La foule, dense sur les deux quais, hurle.

Les grenades lacrymogènes explosent sur les allées de Locmaria, sur l'autre rive. Lentement, le canon à eau, gêné devant les premières maisons du quai de l'Odet après le Palais, se met en marche, refoulant devant lui la population. Plusieurs personnes sont projetées à terre par la violence du jet et manquent d'être propulsées dans la rivière que la marée gonfle à cette heure. La plupart refluent vers le pont Bailey et tentent de passer de l'autre côté. Il y a tant de monde qu'on peut craindre un instant que le tablier ne se rompe, entraînant plusieurs centaines de personnes dans le courant violent.

Les allées de Locmaria se dépeuplent sous l'afflux des lacrymogènes. Mais il y a des gens qui restent ou qui reviennent et qui, du pied, repoussent les boîtes à fumée qui deviennent d'étranges vapeurs au fil de l'eau. Et très vite, la manifestation se reconstitue sur la rive gauche, sous les arbres et gronde... Le quai de l'Odet est vide maintenant de tout civil. Sur la chaussée lavée, des bottes et des uniformes.

Une suspension d'audience amène sur les marches du Palais des assistants venus prendre l'air. A la vue du dispositif policier, ils lancent quelques injures aux gendarmes. C'est alors que le président Bonnardeau décide de faire intervenir la force à l'intérieur même du Temple de la Justice. Matraques levées, les CRS entrent dans la salle, bousculant les avocats qui s'interposent, cognant sur tout ce qui se présente. Délire de violence. Des allées de Locmaria, on voit les uniformes déchaînés surgir de l'intérieur sur les marches du Palais, tapant, frappant à coup de pied des gens qui tombent. Le commissaire Gourin a essayé d'arrêter la fureur des troupes, en les adjurant d'arrêter ce carnage gratuit. Le lendemain, le journal Ouest-France lui rendra hommage, estimant que, grâce à lui, l'intervention n'a pas tourné à la catastrophe.

On n'a jamais vu ça... Et ce qui va maintenant se passer à l'audience, on ne l'a jamais vu non plus. Après le témoignage des habitants de Plogoff, venus dénoncer les brutalités policières — c'est bien le moment!— le procureur Constans se met à lire une déposition, faite par un inculpé, M. François Le Bras, qui a été, après son arrestation, remis en liberté et qui déclare ne pas avoir été l'objet de sévices au cours de son interrogatoire.

Maître Choucq intervient:

— Je ne veux pas croire, dit-il, que le lien de parenté de M. Le Bras avec un représentant du ministère public ait joué un rôle dans sa remise en liberté.

M. Le Bras en effet est le frère du substitut du procureur de la République à Nantes. C'en est trop pour le Procureur Constans qui voit là bafoué l'honneur de la magistrature debout:

—M. le Président, s'exclame-t-il, je vous prends à témoin. Ceci constitue un outrage à magistrat.

Stupeur: le Président Bonnardeau retient la notion d'outrage à magistrat et fait quérir immédiatement Me Thos, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Quimper. Le Procureur, quant à lui, est bien décidé à ne faire aucune grâce à son adversaire et il demande — fait inouï — que l'audience soit, non pas disciplinaire et tenue à huis clos, comme il est coutume en ce genre d'affaires, mais correctionnelle et donc publique.

Maître Mignard prend en mains la défense de son confrère. Me Thos, bâtonnier, et Me Le Bihan, ancien bâtonnier, interviennent également. Cinq minutes de délibération: Me Choucq est sanctionné de dix jours de suspension dans l'exercice de sa profession d'avocat.

En conséquence, la défense se trouvant ainsi privée de l'un des siens, M^e Riou et M^e Mignard demandent le renvoi de l'affaire au-delà des dix jours fatidiques, renvoi qui est prononcé par le Président Bonnardeau.

Dans sa volonté de sévir, le Procureur Constans a commis un acte qui mobilise dans l'affaire de Plogoff, une partie de l'opinion publique, et la voix des avocats qui estiment ici leurs droits menacés. C'est de sa part une maladresse qui va fournir des alliés imprévus aux combattants de Plogoff, bien au-delà de la Bretagne et même des frontières françaises. A protester contre la sanction de Choucq, il se trouvera des gens ni antinucléaires, ni pro-bretons, mais qui sentent dans cette affaire, une menace supplémentaire contre les libertés.

Aujourd'hui, à la Croix de Trogor, il y avait tout de même deux cents personnes pour assister au départ des camionnettes-mairies et de leurs énormes protecteurs. Quelques pierres «symboliques» ont été lancées.

On apprend aussi par un communiqué diffusé à partir de la prison de Fresnes que les détenus politiques bretons du FLB apportent leur soutien moral au combat de Plogoff.

Vendredi 7 mars

La maladresse de M. Constans commence à porter ses fruits. Pour protester contre le fait que maître Choucq ait été jugé en audience correctionnelle, et non pas en conseil disciplinaire, les avocats du barreau de Quimper décident de se mettre en grève pour quatre jours, «en conséquence, disent-ils dans leur communiqué, d'une situation qu'ils considèrent comme particulièrement grave pour l'avenir des Ordres et la garantie des droits et des libertés des citoyens ». L'union

des Jeunes Avocats de Quimper intervient également pour réclamer contre la procédure de flagrant délit appliquée à M°Choucq.

Les protestations de toutes sortes ne cessent d'ailleurs de se multiplier dans l'affaire de Plogoff. Les professeurs en grève et l'Amicale laïque de Quimper s'élèvent contre la répression et les violences policières, un comité de soutien est créé à Pont-Croix, un comité d'information à Guiler-sur-Goyen, bourg modeste où 800 signatures sont recueillies contre la Centrale, un comité de défense à Beuzec Cap Sizun. Des habitants de Gourlizon, du Juch, de Plonéis, de Guengat, de Plogastel-Saint-Germain et de Pouldergat constituent le CLIN de Penn-ar-Gwaïen.

On note aujourd'hui plusieurs démarches des milieux scientifiques de la région. C'est ainsi que quatre associations de défense de l'environnement, parmi lesquelles la Société d'études et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) qui a déjà fait parler d'elle à cet égard, demandent aux personnalités de la région et en particulier, à tous les élus d'intervenir avec eux auprès du Conseil Général et du Conseil régional, pour obtenir un délai de réflexion de cinq ans avant toute décision en matière d'implantation de centrales nucléaires. L'union pour la mise en valeur de l'esthétique du Morbihan, l'Association pour la protection des rivières, et l'union régionale bretonne de l'environnement sont associées à cette proposition. En la rendant publique, M. Yves Le Gall, de la SEPNB et du laboratoire de biologie marine de Concarneau, a demandé en outre qu'une information plus précise soit fournie à la population concernant les problèmes énergétiques. Dans le même ordre d'idées, l'union départementale de la CFDT a mis en cause aujourd'hui l'objectivité des travaux scientifiques qui servent de base au programme des centrales nucléaires de l'EDF.

Les médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, kinésithérapeutes et infirmières du Cap Sizun ont à leur tour pris position. Quatre-vingts membres des professions de santé, réunis à Audierne, déclarent s'opposer à l'implantation de la Centrale, ainsi qu'aux violences policières. Ils ont l'intention de faire encore prochainement parler d'eux à cet égard.

Plogoff a eu la visite aujourd'hui de M. Roger Garaudy, ancien membre du PCF, qui est venu apporter son appui à la commune en lutte et au combat antinucléaire. Il a protesté notamment contre le mode de décision en matière nucléaire et l'intervention de groupes industriels privés à ce sujet. Venu jusqu'à la Croix de Trogor, M. Garaudy a voulu prendre contact avec le commandement militaire, mais sans grand succès. L'officier de gendarmerie auquel il se proposait

de remettre un exemplaire du plan Alter breton, a refusé de le prendre. On l'a photographié ainsi, offrant un visage fermé aux appels de M. Garaudy.

Un peu plus tard, la journée s'est terminée à Trogor par un affrontement assez dur. Avec les pierres, il y avait aussi des cocktails Molotov et les gendarmes, non contents de dispenser des lacrymogènes, ont chargé, en scandant l'assaut de cris spéciaux et de chocs sur les boucliers. A la limite entre le ridicule et l'inquiétant, ce genre de procédé laisse quelque peu mal à l'aise.

Samedi 8 mars

A Plogoff, à midi, quinze cents personnes assistent au lancer de pierres et au tir de grenades lacrymogènes, maintenant rituels. Deux cars sont venus du Pellerin et de nombreuses voitures immatriculées à Lyon, à Paris et même dans le Midi de la France, stationnent sur le bas-côté de la route, entre Trogor et le bourg.

Après l'échange de projectiles, les gendarmes regagnent leur cantonnement pontécrusien. Le comité de soutien de Pont-croix a réuni dans les rues mille personnes pour les accueillir. Le cortège qui a fait le tour du Petit Séminaire en chantant l'*Ave Maria*, vient s'asseoir au carrefour de la route du Cap. Une fois de plus, les gendarmes doivent charger pour dégager les rues et faire avancer leurs camions.

Un peu avant 18 heures, un coup de téléphone anonyme avertit le maire de Plogoff qu'un engin explosif à retardement a été déposé à la Croix de Trogor. M. Jean-Marie Kerloc'h le fait immédiatement enlever et désamorcer. Pour autant qu'on le sache, un autre appareil du même genre aurait déjà été enlevé par ceux-là mêmes qui l'avaient posé.

Dans le domaine judiciaire, de nouveaux développements de l'affaire Choucq ont lieu. M. François Le Bras, dont la déposition lue par le Procureur Constans a été la cause indirecte de l'incident, écrit au journal *Le Télégramme* pour une mise au point. Il précise que s'il n'a subi aucun sévice comme il l'a dit, cela ne signifie pas qu'aucune violence ne s'est exercée à l'égard des manifestants.

Par ailleurs, la protestation s'amplifie de la part des avocats contre la procédure suivie à l'égard de leur collègue. Aujourd'hui, les avocats de Brest se mettent en grève.

M. Jos Youinou, conseiller général socialiste demande au Préfet du Finistère la convocation d'urgence du Conseil général en session extraordinaire. De son côté, M. Alain Gérard, député du Finistère, renouvelle sa prise de position en faveur de la Centrale. Mais le soutien à Plogoff se multiplie. Des manifestations

ont lieu à Pont-l'Abbé et à Plonéour-Lanvern. Les instituteurs du SNI-PEGC de Plomeur, les parents d'élèves de Locqueran, le Groupe français d'éducation nouvelle protestent contre les violences policières. Le CLIN de Morlaix reçoit de la municipalité une subvention de dix mille francs qu'il affecte au bénéfice des détenus. Dès maintenant un grand rassemblement pacifique est prévu pour le dimanche 16 mars à la Pointe du Raz et une manifestation, lors de la reprise du procès à Quimper le 17. Les comités du Cap Sizun du CLIN, réunis à Plogoff, en ont pris la décision.

Dimanche 9 mars

Le sport, en ce dimanche, est à l'honneur. Un match amical de football est organisé à Plogoff, opposant une équipe du Cap Sizun à une équipe du pays bigouden. Le bénéfice en sera versé au Comité de Soutien, en faveur des détenus. Il ne sera pas mince: l'on a compté 2500 entrées.

Le soir, deux inculpés en liberté provisoire, Vincent Pergolizzi et Bernard Guyader entreprennent une grève de la faim dans la cathédrale Saint-Corentin, à Quimper, pour protester contre la discrimination faite entre eux et leurs sept camarades toujours détenus.

Lundi 10 mars

Ce matin, les abonnés à *la Lettre de l'Expansion* ont pu lire, en ouvrant leur courrier, dans ce pli confidentiel, la fermeté gouvernementale: « Plogoff aura sa centrale nucléaire quoiqu'il arrive. Le gouvernement en a donné l'assurance à EDF. Il se peut seulement qu'on attende les présidentielles pour commencer les travaux. Renoncer à Plogoff face à 200 contestataires, ce serait mettre par terre tout notre programme nucléaire, dit-on en haut lieu ». Officieuse bien entendu, cette nouvelle diffusée par une feuille généralement vite et bien informée, en acquiert une force particulière.

Plogoff n'en désarme pas pour cela. Pour ouvrir cette dernière semaine de l'enquête d'utilité publique, deux à trois mille personnes manifestent à partir de 16h30 à la Croix de Trogor. Les membres du corps de Santé qui ont déclaré le 7 à Audierne leur accord avec le combat antinucléaire, sont venus aujourd'hui apporter leur soutien sur le terrain. Derrière Jean-Marie Kerloc'h une centaine de médecins et de membres de professions médicales défilent du bourg vers Trogor.

Deux manifestants tiennent une pancarte: «Gens du Cap, vos médecins di-

sent non à la Centrale ». Arrivés à la Croix, c'est le face à face avec les gendarmes mobiles. Parmi les rebelles, on note la présence de tel ou tel confrère qui n'était pourtant pas connu pour des opinions antigouvernementales! Comme c'est curieux! Il semble que le souffle de Plogoff soit assez fort pour convertir à sa cause des gens qui auraient pu être ses opposants.

Des cris montent de la foule. Elle scande: «Libérez nos camarades» et «CRS, au mazout». Ce dernier slogan va jouir pendant une semaine d'un succès incontesté. Il faut dire qu'un cargo madécasse, le Tanio vient de sombrer dans la tempête au large de la côte de granit rose, dans les Côtes-du-Nord, entraînant une nouvelle marée noire sur les rivages bretons. Les merveilleux rochers de Ploumanac'h et de Trégastel sont recouverts d'une taie gluante de pétrole et les habitants, courroucés, écœurés, baissent les bras devant le nouveau désastre. On laisse à la troupe le soin du nettoyage. La Bretagne en a marre et elle le dit. Les élus des Côtes-du-Nord vont défiler dans Paris, en cirés et chapeau breton en tête jusqu'à l'Élysée où M. Giscard d'Estaing dédaignera de les recevoir. A Plogoff, c'est une rage nouvelle et le cri, dans tout le Cap Sizun et à Quimper, ne cessera de retentir: «Au mazout! Au mazout! CRS au mazout!»

A 17 heures, les pierres volent et malgré un lancer de grenades à tir tendu, les gendarmes doivent se replier sous une grêle de pierres. Ceux qui rentrent au casernement du village de vacances du Dourdy, doivent descendre une fois de plus des camions à Pont-l'Abbé, pour déplacer deux cents personnes qui se sont assises sur la route de Loctudy. L'opération se fait sans ménagement, à la matraque et aux lacrymogènes.

De nouveaux appuis à Plogoff: les conseils municipaux de Combrit, de Penmarc'h, de Tréffiagat, du Guilvinec et de l'Ile-Tudy; l'union cantonale de la FDSEA.

Mardi 11 mars

Cinq heures du matin. Les gendarmes, aujourd'hui se sont levés tôt pour avoir le temps de déblayer la route du Loch. Les commissaires enquêteurs sont attendus dans les quatre communes où se déroule l'enquête et doivent se tenir aux mairies-annexes, ainsi qu'à la préfecture du Finistère, pendant trois jours, afin de recueillir les avis, informer, peut-être discuter. Est-ce en leur honneur? Les voies d'accès à Trogor ont été encombrées d'obstacles de toutes sortes, pierres, panneaux de signalisation arrachés. Du lisier a été répandu en grandes quantités sur le délaissé, auprès de la Croix. Inutile de dire que l'odeur, une fois de plus, infecte l'air.

Voici donc nos gendarmes-éboueurs qui se mettent au travail.

Soudain, une explosion violente se produit, qu'on entendra dans tout Plogoff. C'est une marmite chargée de poudre d'aluminium qui vient de sauter, à l'endroit même où stationnent d'ordinaire les mairies-annexes. Il n'y a pas de blessés, ni d'ailleurs de dégâts, mais on retrouve un réveil, les aiguilles fixées à 9h15 l'engin était destiné à mettre feu aux camionnettes peu près leur arrivée. Les abords sont soigneusement fouillés pour bien s'assurer qu'il n'y en a pas un second.

A neuf heures donc, les fourgonnettes-bureaux s'installent comme de coutume. Mais elles ont aujourd'hui des hôtes de marque.

A Plogoff, les commissaires-enquêteurs désignés sont deux officiers, l'amiral Georgelin et le commandant Nedelec. A leur arrivée, ils sont reçus par des quolibets et des interpellations de toutes sortes, d'autant plus personnelles qu'il y a là des anciens de *la Royale* qui ne mâchent pas leurs mots. L'un d'eux qui a servi sous Georgelin, dit sa déception de voir son ancien chef dans ce rôle malséant. L'amiral aura du mal à se remettre de cette journée: demain, il se fera porter malade (ce qui ne l'empêchera pas, ensuite, de conclure ensuite l'enquête par un avis favorable).

A onze heures, une procession se déroule depuis le bourg jusqu'à Trogor. Trente hommes s'avancent, portant des croix de bois, tandis que les femmes chantent le *Da Feiz hon Tadou kozh* et le *Bro Gozh ma zadou*.

A 16h30, les gendarmes sont conviés à une scène charmante de bergerie. Les agneaux nouveaux nés sont présentés aux gardes suisses... pardon, aux gendarmes mobiles. Mais ne se croirait-on pas transporté à Trianon, en quelque heure idyllique du hameau de Marie-Antoinette? En 1788.

Les cocktails Molotov rappelleront à 17 heures que nous sommes en 1980. Les incidents ne se passent plus d'ailleurs sur un banal délaissé ou près d'un calvaire traditionnel, mais dans l'impasse Pierre Jourdan. C'est ainsi que s'appelle l'endroit désormais. Le préfet du Finistère voit ainsi son nom sur une plaque, mais l'honneur paraît mince et la notoriété plutôt ambiguë. Au contraire, triomphe total pour maître Yann Choucq qui a droit, lui, à une avenue. L'avenue Maître Choucq, c'est désormais le nom de la route où passent défilés et processions, de la mairie à la Croix de Trogor.

Sur le plan judiciaire, l'affaire de l'avocat sanctionné est loin d'être terminée. Ses confrères de Morlaix sont en grève aujourd'hui. Ceux de Nantes ont décidé d'arrêter le travail pendant dix jours. A Paris, le Conseil de l'ordre a élevé une protestation contre la procédure et la peine infligée. Une manifestation de membres du barreau, en robe, se déroule même dans les rues de la capitale française,

devant le Ministère de la Justice, provoquée par la Fédération Nationale des Unions de jeunes avocats.

Le sénateur Caillavet est également intervenu pour rappeler qu'en 1979, il a déposé un projet de loi destiné à supprimer pour les avocats la procédure de flagrant délit à l'audience du tribunal devant lequel ils plaident.

Un visiteur aujourd'hui à Plogoff: M. Michel Rolant, secrétaire général national de la CFDT, venu apporter son appui à la lutte de Plogoff contre la provocation policière. Il propose la construction d'une centrale à charbon à Brest. Un autre appui, local celui-là: un comité de soutien se constitue officiellement à Douarnenez.

Mercredi 12 mars

Goulien est aujourd'hui le théâtre principal des attractions. A 16 heures, une cérémonie funèbre se déroule symboliquement autour d'un cercueil qui porte la mention: «Ci-gît Goulien irradié». Mais le cortège est arrêté par les gendarmes mobiles alors qu'il se dirige vers le cimetière. Le rite se poursuivra donc sous leur nez. Cantiques et prières. Da feiz hon Tadou kozh!

A l'heure où les gendarmes s'en retournent, les femmes accrochent des jonquilles à leur uniforme. Les fleurs jaunes n'ont guère bonne réputation: faut-il vraiment voir là de malveillantes insinuations? Cela se pourrait bien quand on connaît l'humour parfois caustique des gens de ce pays.

A Trogor, la conversation de 17 heures est plus brutale. L'hélicoptère tourne au-dessus des têtes, les affrontements de pierres et de lacrymogènes sont vifs. On entend le bruit assourdissant des grenades « offensives ».

A Pont-Croix, il y a encore une centaine de manifestants pour accueillir les troupes à leur retour.

Et la journée ne se passe pas sans qu'on puisse dénombrer les organisations qui apportent leur appui. La presse les énumérera demain: MRJC du Finistère, organisations syndicales CGT et CFDT des organismes sociaux de Quimper, personnel CFDT du Centre de formation d'apprentis de Quimper-Cuzon qui décide en outre une grève d'une demi-journée, JOC et JOCF du Finistère, groupe d'artistes du Cap Sizun, fédération du Finistère du Parti Socialiste, instituteurs et professeurs de collège de l'enseignement public de Pont-Croix. Un comité de soutien est créé à Poullan-sur-mer. Au fil des jours, s'amoncellent ainsi les déclarations de soutien venues de toutes les couches de la population et des organismes les plus divers. C'est toute la région qui, progressivement, se mobilise.

Le monde scientifique n'est d'ailleurs pas en reste. Quatre-vingt-cinq savants, de la Faculté des Sciences de Brest, du Centre océanologique de Bretagne et de la station biologique de Bretagne, publient un appel à l'opinion publique dans lequel ils réclament qu'un débat contradictoire sur la Centrale puisse s'instaurer dans la sérénité et l'indépendance. Les signataires formulent de graves critiques concernant l'objectivité des rédacteurs du dossier d'utilité publique à l'égard des données scientifiques qui s'y trouvent énoncées. Ils soulignent l'insuffisance des études menées par EDF sur le site de Plogoff. N'hésitant pas à qualifier les résultats présentés de « pseudo-étude d'impact servant à justifier *a posteriori* des choix politiques et administratifs », ils demandent l'annulation de l'enquête et assurent de leur soutien la population du Cap.

Pour finir la journée, une grande avant-première à Plogoff. Au café Chez Céline, les cinéastes Félix et Nicole Le Garrec présentent les premières images qu'ils ont tournées sur les événements du Bout du Monde et dont ils ont l'intention de faire un film.

Jeudi 13 mars

Après Goulien, Primelin procède aujourd'hui à l'enterrement symbolique de la paroisse, sur l'air doublement traditionnel des cantiques bretons, avec le chant national *Bro Gozh ma Zadou*. Des femmes en cagoule offrent des fleurs aux gendarmes qui les refusent. Ce sont des camélias; ils ne sont pas jaunes... Alors, on finit par se laisser faire. Dites-le avec des fleurs!

A la Croix de Trogor, c'est la Journée des Anciens Combattants: assez extraordinaire mise en scène des survivants de guerre 14 et des médaillés de la Résistance. En voici une centaine qui s'avancent, venus du bourg par l'avenue Maître Choucq, bardés de décorations et portant des drapeaux tricolores frangés d'or. Il y a celui de la commune, celui des officiers-mariniers, des anciens combattants de Plogoff et celui des anciens d'Afrique du Nord. La Marseillaise, au maximum d'intensité d'une sono ambulante, accompagne le défilé. C'est la première fois qu'elle résonne ici depuis le début de l'affaire, un tantinet désuète dans ce décor d'âpre combat breton. Il y a un jeune homme, quelque part dans la foule, qui dit:

«La Marseillaise, ça, c'est pour les parents», mais porteuse de l'âme des hommes de Plogoff morts pour la France. C'est le jour des morts aujourd'hui et le jour des vivants qui ont failli laisser leur peau dans les grandes guerres du passé. C'est le jour des sacrifiés pour la France et qui demandent raison de l'agression de ces nouveaux soldats français que Paris a envoyés contre les gens d'ici.

Les anciens et les nouveaux sont face à face, sur la route. L'ordre public prétend interdire le passage. Comme l'hymne retentit toujours, quelqu'un crie à la troupe: «Au garde-à-vous, pendant la Marseillaise!» Ricanements. Les porteurs de drapeau appuient les hampes contre la visière des casques et poussent. D'autres frappent les boucliers. On n'a jamais vu cela. Que faire quand on est un officier de gendarmerie et que vos hommes sont repoussés à l'aide du drapeau qu'ils pensent servir? Et quel drapeau! Plus sacré, plus tabou qu'aucun autre: celui des Morts. L'officier de gendarmerie ne peut pas ne pas accepter d'ouvrir les rangs. Le passage sera réservé aux membres de la municipalité et aux portedrapeaux. Une délégation.

Elle a forcé le barrage, mais peut s'immobiliser quelques mètres en arrière, sur le fossé, face aux mairies-annexes. Une minute de silence. Un vieil homme écrase une larme. La Marseillaise s'est tue.

Quand les anciens combattants se sont retirés, les pierres reprennent leur droit, et les grenades lacrymogènes. Les gendarmes mobiles peuvent enfin décharger la tension qu'ils ont accumulée.

Ils se déploient largement dans le champ habituel des affrontements, au-dessus de la route. Un adjoint au maire, tenant toujours un drapeau tricolore frangé d'or, passe sur le front des gendarmes, comme s'il les inspectait — on verra cette photo dans toute la presse — et il crie: «Y a-t-il des Bretons parmi vous?», et face au silence, il crie : «Y a-t-il des Corses parmi vous?», et face au silence, il crie encore: «Y a-t-il des Basques parmi vous?» C'est l'appel des minorités nationales du territoire français, conviées tacitement à venir rejoindre le combat de Plogoff. Peut-être, bien qu'aucune parole ne sorte des lèvres closes des gendarmes, y a-t-il au fond de quelque prunelle une petite flamme qui vacille... Plusieurs fois ainsi, l'on a pu constater l'ébranlement profond que pouvaient subir au moins certains de ces hommes que l'on veut de fer. N'y aurait-il pas quelque traître parmi vous? Si oui, qu'il se reprenne et qu'il vienne à nos côtés.

A 17 heures, ils sont partis. Ceux qui revenaient à Pont-Croix, fatigués de toutes ces émotions, se sont trouvés face à des manifestants assemblés devant le petit séminaire. Ceux qui rentraient à Loctudy ont rencontré de nouveaux opposants, non violents, sur la place de l'Église. L'heure était à la conversation. Le capitaine a même accepté de dialoguer. Que lui a-t-on dit? «La Bretagne ne veut pas du nucléaire... Nous sommes fatigués de vous voir ».

De fait, la colère ne cesse de monter. De toutes parts, les appels se multiplient à participer au grand rassemblement de la Pointe du Raz, dimanche prochain 16 mars et à la manifestation à Quimper pour le procès de lundi 17. La CFDT, le Parti Socialiste le PSU-Bretagne, l'UDB, la Ligue Communiste Révolutionnaire,

les CLIN, la FEN qui lance aussi un avis de grève, demandent à tous d'y participer nombreux. La SEPNB, toujours à la pointe du combat, les bretonnants de *Skol an Emsav*, les Paysans-Travailleurs y invitent également.Le Conseil Municipal de Poullan déclare s'associer à la journée Cap en deuil le 14 mars et réclame le départ des gendarmes mobiles.

Vendredi 14 mars

«Aux enfants d'Harrisburg et aux résistants de Plogoff. » Telle est l'inscription que les premiers passants du matin ont pu lire, dans une rue piétonne de Morlaix, sur un menhir de 800 kg qu'une main inconnue avait déposé là, dans la nuit.

C'est la journée finale de l'enquête d'utilité publique. Dans toute la région, les écoles et les mairies seront fermées, les commerçants baisseront leur rideau. Dès le matin, Plogoff retranché derrière des barricades est une fois de plus inaccessible. Une grue a été mise en travers de la route à Primelin, des arbres barrent le passage à Cleden. Des carcasses de voitures ici et là s'enchevêtrent sur la chaussée. Au Loch, les flammes embrasent le ciel.

Un formidable dispositif policier quadrille le Cap Sizun dès le matin. Les journaux ont publié hier l'interdiction de circuler cet après-midi sur certaines routes, en particulier celle d'Audierne à la Pointe du Raz. Dans la campagne même, des groupes de gendarmes mobiles surveillent certains chemins.

La matinée, une fois les obstacles levés sur les voies d'accès aux quatre communes, se passe sans encombre. Mais dès les premières heures après midi, des sympathisants venus de toute la région et d'ailleurs commencent à s'infiltrer à travers le dispositif pour rejoindre la Croix de Trogor. On ne peut, en voiture, dépasser Cleden, ni Primelin. Mais l'hélicoptère qui tourne sans cesse au-dessus des champs, ne peut manquer de voir à travers prés et chemins, la convergence d'un peuple entier vers Plogoff.

A Beuzec, vers 14 heures, des pancartes ont été fixées à bonne hauteur sur le clocher de l'église. Elles disent « Non au nucléaire » et « Plogoff aujourd'hui, Beuzec demain ».

A 15 heures, du bourg de Plogoff, un cortège de femmes en deuil s'ébranle. Elles portent des croix accompagnées d'hommes en combinaison anti-atomiques. Elles conduisent un cercueil et un mannequin de gendarme mobile. Des drapeaux bretons flottent au vent: il n'y a plus aujourd'hui de drapeau français. Une grande banderole en breton: «Emaez! D'ar ger! Gwelloc'h vo evit toud an

dud⁴» traverse la chaussée. Un parapluie dénommé ORSEC Rad du nom du plan, jugé insuffisant, de protection anti-atomique, un clown .

A la Croix de Trogor, le mannequin de gendarme sera pendu et brûlé, à l'angle du champ qui a vu depuis quelques semaines, tant d'affrontements. Le cercueil sera ouvert: il est plein de rats morts, qui un à un seront jetés, délicatement, du bout des doigts par une femme sur la tête des hommes de fer. Cela pue et c'est mou.

Six mille personnes sont là jusqu'à la barbe des forces de l'ordre. D'une voiture-sono, au pied de la croix, d'émouvants poèmes sont lus: « Ils n'auront pas notre terre... », tel est le seul l'unique thème. L'humour s'y mêle à l'émotion. Jean-Marie Kerloc'h devant le gibet où périt le mannequin de flic, dit quelques mots pour affirmer l'inébranlable décision de Plogoff et se féliciter du soutien unanime du pays et même de visiteurs lointains.

Les chants maintenant se succèdent, repris en chœur par six mille bouches, le Chant des Partisans, le Dalc'h sonj. Il est un peu plus de 16 heures quand on entonne l'hymne final, au rythme lent, grandiose, sûr de lui, Bro Gozh ma zadou, le chant national breton. L'ambiance est extraordinaire, tendue, haute. «Ils n'auront pas notre terre!» Et quand s'achèvent les dernières mesures, les dernières paroles, on entend claquer les premières pierres sur les boucliers.

Riposte immédiate: des lacrymogènes à tir tendu. Cocktails Molotov, grenades « offensives ». La foule recule à cent mètres et s'y tient au coude à coude. Les tireurs reviennent à travers la fumée. Le tir est fort, dense, dru. Des boucliers volent en éclats. Avance, recul, c'est le dernier ballet sinistre — ou du moins pour cette fois — à Plogoff.

A 17 heures, les défenseurs armés du plan nucléaire français commencent à revenir lentement sur leurs pas, derrière leurs boucliers, protégeant leurs camarades qui embarquent dans les camions. Les moteurs tournent. Le convoi s'ébranle tout ça pour deux misérables camionnettes blanches baptisées mairies-annexes qui s'enfuient, ouf! de l'enfer de Plogoff. L'enquête d'utilité publique dont la réalisation dramatique aura coûté Dieu sait combien! est terminée.

La journée des gendarmes mobiles ne l'est pas. Ils sont attendus à Pont-Croix. Certes, on les laisse rentrer, mais à 18h15, la foule qui n'a cessé de croître devant les murs du Petit séminaire commence à s'agiter. 700 personnes crient des insultes, lancent des pierres par-dessus les grilles. La troupe sort et charge. Mais cela ne suffit pas. La manifestation gronde dans Pont-Croix. Il faut charger à nouveau, en marche scandée dans la fumée des lacrymogènes. On pense aux

-

⁴ «Dehors! Rentrez chez vous! Ce sera mieux pour tout le monde!»

orangs-outangs, qui paraît-il, martèlent le tronc des baobabs pour s'exciter au combat. Les coups de matraque pleuvent sur tout ce qui se présente, journalistes, photographes, mères de famille. On comptera au moins un blessé grave.

Il faudra attendre 20h30 pour voir le calme à peu près revenu. A cette heure, les camions de gendarmes sillonnent la ville, mais il faut encore disperser quelques grenades et dispenser quelques coups de matraque, pour y parvenir tout à fait. L'ordre, enfin, règne à Pont-Croix.

Il y a eu, dans la région, diverses manifestations de soutien dans la journée. A Pont-l'Abbé, deux cents lycéens ont défilé dans les rues en distribuant des tracts antinucléaires. A nouarnenez, enseignants et enseignés ont également fait grève. Et tandis que les syndicats CGT et CFDT protestaient contre l'occupation du village de vacances du Dourdy, à Loctudy, par les gendarmes mobiles, le personnel du collège de Locqueran a versé son salaire de la journée au Comité de défense des détenus de Plogoff.

L'enquête est achevée, donc. En voici les résultats tels qu'ils seront donnés demain dans la presse. Les mairies-annexes installées dans les quatre communes concernées et la préfecture du Finistère ont reçu au total 571 visites, et l'on a porté 133 inscriptions sur les registres. Tels sont les chiffres:

à Plogoff (2359 habitants): 104 visites, 11 inscriptions
à Goulien (617 habitants): 120 visites, 28 inscriptions
à Primelin (1085 habitants): 60 visites, 10 inscriptions
à Cleden Cap Sizun (1642 habitants): 100 visites, 25 inscriptions
à la Préfecture du Finistère (804 088 habitants dans le département dont 60 510
à Quimper le chef-lieu): 187 visites, 50 inscriptions.

L'on peut en conclure que les consignes d'abstention ont été largement suivies.

Samedi 15 mars

A Paris, à l'appel du Comité de soutien à Plogoff, constitué par des organisations bretonnes, le mouvement d'écologie politique, la coordination antinucléaire, l'organisation communiste libertaire et le PSU, deux mille personnes se rassemblent à Montparnasse et remontent les boulevards. Arrivé aux Gobelins, le cortège où flottent des drapeaux bretons est arrêté et chargé à deux reprises par les gendarmes mobiles, matraques levées. Le choc est suffisamment violent pour

qu'on dénombre neuf blessés dont cinq parmi les manifestants et quatre parmi les gardiens de la paix.

Un journaliste de France-Inter, molesté hier à Pont-Croix par les gendarmes, porte plainte. Le Syndicat National des Journalistes (section Finistère) et le comité régional CGT des journalistes élèvent l'un et l'autre une protestation contre les procédés policiers.

Ce soir, à Plogoff, une grande *fest-noz* se déroulera à l'école du Christ-roi. On y reconnaîtra des chanteurs et des sonneurs connus, Alan Stivell, Glenmor, Dan ar Bras, les Soberien Du, venus mener la fête avec deux mille personnes qui répondent à l'appel du Comité de soutien aux militants emprisonnés.

Dimanche 16 mars

A trois heures du matin, des bidons d'essence enflammés ont été jetés contre le centre d'EDF à Concarneau.

C'est aujourd'hui, à l'occasion de la fin de l'enquête d'utilité publique, une grandiose manifestation de soutien au combat de Plogoff, à la Pointe du Raz. Sur le parking du site, entre le centre commercial et le sémaphore, se tient une vraie kermesse avec des stands d'information élevés par les CRIN et les CLIN. On projette des films, on présente des photos des six semaines d'affrontements.

La densité des voitures est telle qu'il faut s'arrêter bien avant Plogoff, au Loc'h, ou au mieux à Trogor. Mais il y a des audacieux qui sont allés presque au plus loin. Plogoff est transformé en immense parking. Des immatriculations de partout, mais surtout et avant tout des Bretons. Du matin au soir, une extraordinaire «procession» va se dérouler sur les cinq kilomètres (dix aller et retour) à faire à pied entre Primelin et la pointe. En passant, on visite Trogor et la Bergerie de Feunteun-Aod. Jamais les falaises du Raz, même aux plus belles journées touristiques, n'ont vu une affluence semblable. Çà et là, des drapeaux bretons émergent de la foule. Pas de troupes, pas de CRS, pas de gendarmes, sauf deux, de la brigade locale, qui assistent l'air débonnaire, juste avant la grève du Loch, au déferlement de cette marée humaine.

A l'extrémité de la route, juste avant le parking terminal, les organisateurs ont disposé un bureau d'entrée où chaque participant paye un écot symbolique de 1 fr. Cela permet de se compter. Au soir, le bilan est nettement positif plus de 50 000 fr (lourds) sont entrés dans la Caisse du Comité de soutien. Il y a eu plus de 50 000 personnes pour acclamer la résistance de Plogoff.

Lundi 17 mars

A Quimper, doit se dérouler la dernière audience du procès mouvementé au cours duquel maître Yann Choucq a été suspendu de ses fonctions pour dix jours. Le temps est venu à expiration; l'orateur peut de nouveau plaider. A côté de lui et de ses confrères Mignard et Riou, le défenseur des contestataires, Maître Henri Leclerc, est venu de Paris parler pour Plogoff. Ils ne sont d'ailleurs pas seuls de leur Ordre, car des délégations d'avocats, émus par la sanction qui a frappé leur collègue, sont présentes, arrivées de Brest, de Rennes, de Nantes et de Paris. Ceux de Quimper sont également représentés. Les familles des inculpés assistent également aux débats. Dehors, sur le quai de l'Odet et les allées de Locmaria s'assemblent peu à peu quatre à cinq mille manifestants. Quant aux forces de police, elles investissent littéralement Quimper: on parle de plus de 1500 gendarmes mobiles et CRS.

Les témoins de la défense parmi lesquels on note la présence du député socialiste Louis Le Pensec et de M. François Le Bras, dont le nom le 6 mars a déclenché l'incident Choucq, ont apporté leur soutien et leurs justifications aux accusés. Le procureur, M. Constans, parle maintenant: «Plogoff est en France, déclare-t-il, et les Plogoffites⁵ sont des Français soumis aux mêmes lois que les autres.» S'il lui a semblé nécessaire de le rappeler, c'est sans doute que le fait lui a paru être fortement contesté. Il ajoute tout de suite: «Le gouvernement a entrepris de doter la France d'un programme nucléaire, ce n'est pas notre affaire. » Et celle de qui donc alors, M. l'avocat général? N'est-ce pas notre affaire, si l'on construit, à 1, à 50 ou à 100 kilomètres de chez nous, un établissement industriel, capable de bouleverser notre pays, notre environnement, la chaleur des eaux, la démographie et la santé? Et si, comme vous le dites, l'autorité administrative se devait de mettre, avant même l'ouverture de l'enquête d'utilité publique, tous les éléments d'information à la disposition des citoyens, l'on pourrait souhaiter plutôt qu'on nous demandât démocratiquement notre approbation ou notre refus, comme décision et non comme consultation.

Maître Mignard constate l'état de siège dans lequel se trouve le Palais. Maître Leclerc conteste au président Bonnardeau que sa fonction ici soit une mission de justice. Dehors, il y a 5000 personnes et des cris qui montent jusqu'au prétoire : «CRS au mazout! Libérez nos camarades! Mazoutés aujourd'hui, radioactifs demain!»

Le drapeau breton domine la foule. De la voiture-sono, un chanteur célèbre,

⁵ Plogoffite, nom barbare que nul n'avait employé jusqu'à ces derniers temps.

poète et conteur, Youenn Gwernig a entonné tout à l'heure *an Alarc'h*, «le Cygne», que tout le monde a repris en chœur. Maintenant l'on chante *Maro Pont-kallek*, «la Mort de Pontkallek», autre chant à forte résonnance autonomiste.

Jusqu'à 19 heures cependant, les forces en présence devant le Palais ont gardé un équilibre relatif, sans affrontement. Mais, à cette heure, il semble progressivement se rompre. Le dialogue se fait plus vif. Dieu sait comment, il y a une caisse de maquereaux qui traîne du côté de la rue du Palais, dont les CRS empêchent l'accès. Et soudain, maquereaux de voler et de s'écraser sur les uniformes.

Ceux-ci ne tardent pas à se mettre en mouvement. C'est le branle-bas de combat. Les CRS chargent sur le quai de l'Odet et le dégagent à la matraque et aux grenades lacrymogènes. De la Place de la Résistance, là même où De Gaulle terminant son discours de février 1969 s'entendit lancer au visage: «Vive la Bretagne libre!», les corps de gendarmeries s'ébranlent, menaçants, refoulant les manifestants sur les allées de Locmaria. Mais la chaîne s'organise: trois rangs de chaîne, au niveau du pont. Du mont Frugy qui domine l'affrontement, des pierres pleuvent sur les casques noirs. Situation inquiétante pour les gendarmes, gravement menacés. Et ce sont les manifestants de la chaîne qui imposent aux francs-tireurs l'arrêt d'un tir qui risque de déclencher la mise en route des moyens maximum de coercition et la fin de la manifestation, sous les coups.

Tout est maintenant dans le face à face des Allées de Locmaria. Il va durer ainsi plusieurs heures, parfois au bord de la rupture. Des chants bretons, les mêmes, qu'on répète. Il fait froid. Un mur de haine.

En arrière, vers le Cap-Horn, des manifestants ont franchi la passerelle qui les amène des Allées au quai de l'Odet. Une barricade commence à s'y élever, devant le 72; on arrache le muret de protection contre le débordement des grandes marées. Les CRS arrivent et chargent. Des cris, des insultes, des cailloux. Des grenades lacrymogènes fusent de partout. Une voiture brûle. Les manifestants se replient sous les gaz, reviennent, se replient, reviennent.

A 22h30, l'équilibre, plus ou moins rétabli, est toujours instable. Le verdict est connu: Clet Carval, Yves Carval, Philippe Donnart, Pascale Bonheur, Jean-Pierre Kergoat, Alain Le Lagadec sont condamnés à un mois de prison ferme; Philippe Quéré à quinze jours; Bernard Guyader à la même peine avec sursis; Vincent Pergolizzi est acquitté. Aucun d'entre eux ne sera maintenant plus longtemps en détention. Et c'est, des marches du Palais, Aguigui Mouna, venu spécialement de Paris, qui l'annonce: «Ils sont libres». Des cris de triomphe montent de la foule: «On a gagné», scandé par les 5000 voix.

La dispersion se fera sans mal, les forces de police laissant s'écouler les gens sous contrôle. C'est terminé. L'on saura demain que la manifestation a fait vingt-

quatre blessés. On apprendra aussi qu'à 17 heures, une alerte la bombe s'est produite à l'Hôtel de Ville.

A minuit, M. Marc Becam, secrétaire d'État aux collectivités locales et maire de Quimper, vient 1 quai de l'Odet, surveiller le nettoyage de la chaussée par les services municipaux et noter les dégâts qu'elle a subi. On ne l'avait pas vu ni entendu jusque-là.

La journée, si violente à Quimper, n'a pas été ailleurs sans histoires. L'affaire Choucq notamment a continué à provoquer des protestations. C'est ainsi qu'à l'heure où se déroulait le procès, dans l'après-midi, les couloirs du Palais de Justice à Rennes — ce magnifique monument du XVIII^e siècle qui fut le Parlement de Bretagne — ont vu manifester silencieusement, à l'appel de l'Intersyndicale, quatre-vingts avocats venus de Rennes, de Saint-Brieuc, de Dinan, de Saint-Malo et de Lorient, contre la procédure de flagrant délit appliquée à leur confrère.

La troisième chambre de la Cour d'appel siégeait d'ailleurs, et à propos de Plogoff, puisqu'elle avait à entendre de l'appel *a minima* interjeté par le Procureur de la République de Quimper dans l'affaire Eugène Coquet. Le défenseur de celui-ci M^e Boquet s'en est pris à l'enquête d'utilité publique et aux brutalités policières. Le jugement a été reporté au 19.

Il reste à noter, pour en finir avec les événements de ce jour que la COGEMA, Compagnie générale des matières nucléaires, a jugé bon de démentir les bruits persistants selon lesquels une usine de retraitement des déchets nucléaires serait en projet sur la baie d'Audierne, à Saint-Vio en Treguennec, à une quarantaine de kilomètres de Plogoff.

EN ATTENDANT LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Mardi 18 mars

La Ligue Communiste Révolutionnaire annonce aujourd'hui qu'un de ses militants, M. Jean-Michel Manac'h, maître auxiliaire, se trouvant hier sur les allées de Locmaria, à Quimper, a eu les yeux atteints par un jet de liquide corrosif provenant d'une grenade lacrymogène du type particulier et qu'il souffre d'une lésion grave de la cornée, ainsi que d'une bronchite, consécutive à l'absorption de gaz par les voies respiratoires, et d'une blessure au poignet gauche.

Un autre blessé, M. Robert Gonidec, gravement matraqué au visage à Pont-Croix le 14 mars, a porté plainte.

Aujourd'hui, un représentant d'Amnesty International, maître Eric Thiry, de Bruxelles, enquête à Plogoff.

Mercredi 19 mars

Prolongements judiciaires des semaines chaudes, les affaires de Clet Ansquer et d'Eugène Coquet viennent devant la Cour d'appel de Rennes. En attendant son jugement, qui doit avoir lieu le 6 avril, le premier d'entre eux, est mis en liberté après vingt-neuf jours de détention, la demande de son défenseur M° L'Hour. Il avait été condamné par le tribunal de Quimper à un mois de prison ferme.

Quant à Eugène Coquet, l'appel *a minima* des 45 jours de prison ferme interjeté par le procureur Constant, n'emporte pas la décision des juges. La peine est même un peu adoucie: 45 jours de prison, dont 15 avec sursis.

Jeudi 20 mars

Le capitaine de vaisseau Joli a présidé cet après-midi, à la Direction départementale de l'équipement à Quimper, la première réunion de la Commission nautique chargée d'étudier le projet d'endigage du domaine maritime présenté par EDF dans le cadre de la construction éventuelle d'une centrale nucléaire à Plogoff. On ignore quels sont les membres de cette commission, mais l'on se

rappelle que tous les habitants de Plogoff et des alentours, pressentis pour en faire partie, ont refusé.

Vendredi 21 mars

Dans la nuit du 20 au 21, des inconnus ont lancé des pavés contre les vitres de l'EDF à Pontivy, avec une explication manuscrite: « Plogoff vaincra, lutte antinucléaire, légitime défense ».

Le 21 au soir, le Comité de défense de Plogoff s'est réuni pour étudier les moyens de poursuivre sa lutte.

Dimanche 23 mars

La science, l'écologie et le sport se marient aujourd'hui à la pointe du Raz. L'après-midi a vu s'y dérouler un « cross antipollution », balisé de drapeaux bretons et organisé dans un dessein évident par la SEPNB (Société d'études et de protection de la nature en Bretagne) qui a déjà pris parti à plusieurs reprises en faveur de l'action antinucléaire à Plogoff.

Lundi 24 mars

Jean-Michel Manac'h, le jeune maître auxiliaire gravement blessé aux yeux, le 16 mars, n'entend pas en rester là. La SGEN-CFDT dont il est membre, demande au préfet du Finistère l'ouverture d'une enquête concernant le produit contenu dans la grenade, cause de la brûlure de la cornée.

Ce même jour, un cuisinier des Sables-d'Olonne, Philippe Tudeau, 19 ans, qui s'en venait vers Plogoff au moment de l'enquête d'utilité publique, porteur d'une matraque et d'un poignard et monté sur un cyclomoteur volé, est condamné par le tribunal de Quimper.

Mardi 25 mars

Jean-Michel Manac'h porte plainte. Il s'appuie sur le témoignage d'une personne de Quimper, présente sur les lieux, madame Le Calvez, également membre de l'enseignement, qui affirme qu'elle a bien vu s'écouler d'une grenade à gaine plastifiée — et non cartonnée comme les engins lacrymogènes les plus courants — un liquide manifestement irritant à la simple approche des yeux. Or les forces de l'ordre nient l'emploi d'un tel produit. Cependant, il s'en est trouvé

suffisamment sur les vêtements du blessé, pour qu'une analyse puisse en être faite: il s'agit bien d'un produit très corrosif, le bromacétate d'éthyle, susceptible d'entraîner des brûlures cutanées, une irritation des bronches et des ulcérations de la cornée. Un autre manifestant d'ailleurs, M. Luc Petident, 22 ans, en a également été atteint.

Lundi 31 mars

Les premiers remous consécutifs à l'intervention des forces d'intervention politique, gendarmes et CRS, commencent à se produire dans les rangs de la police. La presse fait état aujourd'hui des propos tenus à la récente assemblée de l'Union régionale ouest du syndicat national autonome des policiers en civil, et des protestations qui s'y sont élevées contre le fait que les dépenses de maintien de l'ordre soient privilégiées par rapport aux dépenses de sécurité. Un communiqué, publié à l'issue de cette réunion précise notamment: « Il faut que l'opinion sache aussi, que si les réservoirs des voitures de la police judiciaire sont vides, ceux utilisés à Plogoff sont pleins. »

M. Jean-Paul Le Dantec, de la délégation finistérienne, a même jugé nécessaire de bien affirmer la non-ingérence des policiers en civil dans l'affaire de Plogoff: aucun d'entre eux, dit-il, n'y est intervenu. Bien plus, il y a lieu de condamner toute utilisation de ces forces dans les opérations de maintien de l'ordre.

C'est là le début d'un certain nombre de manifestations de malaise qui vont apparaître dans le courant de l'année, dans la police française, de l'une et l'autre sorte, et auxquelles les événements de Plogoff ne sont évidemment pas étrangers.

Pont-Croix s'est trouvé le théâtre d'une assez vive prise à partie. Une centaine de personnes s'est portée au-devant de M. Guermeur, député RPR du Finistère et partisan avoué de la Centrale nucléaire de Plogoff, alors qu'il se tenait à son bureau de permanence. Un débat assez violent s'en est suivi, les intervenants ayant traité sans ménagements le député qui s'en est allé sous les huées, après avoir fait appel à l'intérêt national pour défendre sa position sur Plogoff.

Mercredi 2 avril

Jean-Michel Manac'h, Luc Petident et madame Le Calvez avaient raison, contre les dénégations des forces du maintien de l'ordre. Il est exact que dix grenades au bromacétate d'éthyle ont été lancées sur les manifestants le 17 mars à Quimper. Le ministère de l'Intérieur se voit contraint de l'avouer aujourd'hui,

tout en ajoutant que de telles armes sont inoffensives, sauf au contact des muqueuses. Comme l'une des propriétés du bromacétate d'éthyle est de passer de l'état liquide à l'état gazeux, quand il est libéré, il va de soi qu'il est utilisé notamment pour être respiré, c'est-à-dire venir au contact de toute la muqueuse respiratoire, des lèvres jusqu'aux bronches et aux poumons. Dire dans ces conditions qu'il est sans danger, sauf pour les muqueuses... cela revient à dire qu'il est comme tous les produits toxiques, dangereux sauf pour les parties du corps non concernées par son action.

Vendredi 4 avril

Le Comité de défense réunit à Plogoff quatre cents personnes qui viennent entendre Annie Carval faire état des innombrables lettres de soutien venues de toute l'Europe, et annoncer le grand rassemblement antinucléaire de la Pentecôte, le 25 mai. Maître Teitgen, à cette même réunion, fait le point des possibilités juridiques qui s'offrent dans la lutte contre l'expropriation des terres: appel au tribunal administratif, puis au Conseil d'État.

Lundi 14 avril

La Commission d'enquête sur le projet d'installation d'une Centrale nucléaire à Plogoff remet ses conclusions à M. Pierre Jourdan, préfet du Finistère, achevant ainsi le travail qui lui avait été confié au début de l'année 1980. En dépit des manifestations auxquelles a donné lieu l'enquête d'utilité publique et dont ses membres ont pu être les témoins en mars (on se rappelle qu'ils ont même été —et l'amiral Georgelin tout le premier — vivement pris à partie par les contestataires), ladite Commission donne un avis favorable à la déclaration d'utilité publique. Certes elle apporte quelque modération à son approbation. C'est ainsi qu'elle souhaite de voir résolus certains problèmes, comme celui de la pêche, posés par l'implantation de l'usine. Elle paraît même réservée sur la thèse optimiste d'EDF concernant la dispersion de la chaleur produite et rejoint ainsi l'avis du CNEXO, exprimé à plusieurs reprises par M. Yves Le Gall, à Concarneau. Mais alors, si une telle incertitude règne sur l'hydrodynamique locale, comment est-il possible de donner un avis favorable à la destruction de la faune et de la flore marines et au bouleversement des conditions d'existence qui en résultent pour les habitants? Inconséquence béate de commissaires-enquêteurs prêts à contresigner tous les ordres du pouvoir.

Avertis de l'opinion de ces messieurs, Jean-Marie Kerloch et Annie Carval

déclarent qu'il n'y a rien là pour les surprendre et que leur détermination à continuer le combat ne saurait être entamée par une semblable affirmation. Dès le lendemain, on notera les vives protestations qui se manifestent dans tout Plogoff.

Mercredi 16 avril

Devant la troisième Chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Rennes, comparaît maître Yann Choucq, en présence d'un public constitué d'une cinquantaine d'avocats venus de tous les barreaux de France. Trois bâtonniers, maître Le Bihan, de Quimper, maître Boucher, de Lyon et maître Magnet de Reims, vont plaider pour leur confrère.

Il semble bien que ce soit l'immunité de la défense qui soit ici en question. C'est ainsi d'ailleurs que l'entendent les membres du Syndicat réunis aujourd'hui, à Rennes précisément, à un déjeuner-débat sur la violation des droits de la défense. On y a compté trente-cinq participants, parmi lesquels maître Henri Leclerc, intervenu à Quimper pour la défense de Choucq.

Le jugement de la Cour d'appel est remis au 15 mai. Mais la même Chambre, aujourd'hui, prononce son verdict dans l'affaire de Clet Ansquer, de Plogoff, condamné précédemment à un mois de prison ferme. Il n'aura ici qu'un mois dont huit jours avec sursis. C'est une atténuation, au moins symbolique, de la peine.

Vendredi 18 avril

Un collectif constitué à Quimper contre la répression et regroupant des Organisations syndicales, des partis politiques de gauche (PS, PSU, UDB, mais non le PC), la Ligue des Droits de l'Homme, les CLIN régionaux, dénonce une fois de plus les violences policières. Il réclame en outre la révocation du préfet Jourdan, tenu pour responsable du comportement de la gendarmerie mobile à Plogoff, et la démission du Commissaire de police Morineaux. Celui-ci a en effet créé une Compagnie d'intervention, formée de gardiens de la paix et destinée à compléter en ville l'action des CRS.

Le maire de Quimper, Marc Becam, se voit également pris à partie par le Collectif contre la répression. On lui reproche son inaction et son silence au cours des événements qui se sont déroulés tant à Quimper qu'à Plogoff, en février et mars.

Lundi 21 avril

L'abbé Behaguel, qui a déjà parlé à Audierne durant les semaines chaudes,

vient entretenir les gens de Beuzec Cap Sizun, du danger des lignes à haute tension. Il fait état notamment de travaux poursuivis aux États-Unis selon les résultats desquels des troubles divers apparaîtraient chez les êtres humains, d'ordre nerveux, cardiaques, voire génétiques, à proximité de telles lignes.

Dimanche 27 avril

La Ligue des Droits de l'Homme, réunie à Guingamp, proteste, à l'occasion des événements survenus à Plogoff contre les brutalités policières, le caractère antidémocratique de l'enquête d'utilité publique contre l'avis des municipalités et l'atteinte caractérisée aux droits de la défense perpétrée dans l'affaire Choucq.

Samedi 3 mai

Le conseil municipal de Plogoff s'émeut d'une lettre récemment adressée aux entrepreneurs du Finistère par la Chambre des Métiers, le Syndicat des artisans du bâtiment et le syndicat des électriciens. Ceux-ci y exposent les possibilités pour les entreprises d'intervenir dans les travaux de la Centrale. M. Mayo, président de la Chambre des Métiers, a bien déclaré que c'était là, pure information et qu'il se refusait à cautionner quoi que ce soit dans cette affaire, de nombreuses personnes s'en sont néanmoins inquiétées. Parmi elles d'ailleurs, les entrepreneurs du Cap Sizun, opposés à la Centrale.

Mardi 6 mai

Deux cents manifestants défilent à Brest devant les locaux d'EDF, rue Jean-Jaurès, puis devant le Commissariat de police et la sous-Préfecture; pour réclamer la libération des trois hommes de Plogoff, encore détenus pour avoir enlevé un gendarme mobile à la sortie d'un bar.

A Plogoff, naît une nouvelle association avec le soutien du Comité de défense et de l'association « Evit buhez ar C'hap ». Ce sera « Plogoff Alternative » et son but sera l'étude des énergies nouvelles et du développement ici de leur utilisation.

Mercredi 7 mai

A Quimper, M. Goudard, sous-préfet aux affaires économiques, tient une réunion d'une vingtaine d'entrepreneurs, avec la collaboration d'EDF et du Comité de développement et d'aménagement du Finistère. La réunion a lieu au Centre

de formation des métiers, à Cuzon, tandis qu'une autre, destinée aux industriels, se tient à la Chambre de Commerce. Ici et là, il s'agit d'exposer aux auditeurs, les importants avantages, en particulier financiers, apportés par le projet de la Centrale.

Comme en 1979 devant le Conseil Régional et le Conseil Général du Finistère, la politique du gouvernement consiste à susciter l'intérêt des notables et des chefs d'entreprise, en faisant miroiter une fois de plus le développement économique de la région. On espère ainsi opposer les intérêts locaux et affaiblir d'autant la résistance de Plogoff. Dans le Finistère au moins, cette tactique, quoiqu'activement menée, paraît en perte de vitesse.

Vendredi 9 mai

A Paris, la 24^e Chambre correctionnelle condamne à 500 fr d'amende, Didier Commeau, reconnu coupable d'avoir jeté des pierres contre les CRS, place d'Italie, à l'occasion de la manifestation parisienne du 15 Mars en faveur de Plogoff.

Lundi 12 mai

Le juge d'instruction refuse la mise en liberté provisoire de Colin, Donnart et Perennès, maintenus en prison pour l'enlèvement du gendarme Duchâteau.

Mercredi 14 mai

Triomphe de la diplomatie à Rennes, la troisième chambre correctionnelle de la Cour d'Appel rend aujourd'hui son verdict. Le jugement condamnant maître Choucq à dix jours de suspension est annulé. Toutefois... la décision n'est pas prise sur le fond, mais sur une «dualité d'appréciation» du motif de condamnation. L'on ne saurait, selon la Cour, distinguer si celle-ci a été portée pour outrage à magistrat — thèse de maître Choucq — ou pour manquement aux obligations du serment d'avocat — thèse du Procureur Constans. La Cour se refuse donc à évoquer la cause sur le fond puisque la poursuite est de caractère indéterminé.

Samedi 17 mai

A Pont-l'Abbé, M. Roger Bourdet, ingénieur et professeur de mécanique théorique, invité par le comité antinucléaire, parle aujourd'hui des troubles d'ordres divers apportés par l'installation d'une Centrale atomique. Le comité organi-

sateur se plaint du refus du Dr Benard, maire de Pont-l'Abbé, de discuter du problème nucléaire.

Le Dr Bernard est en fait, dans une situation assez fausse. Au Conseil Régional, il a voté pour l'implantation nucléaire à Plogaff; au Conseil Général du Finistère, il s'est abstenu, en raison de l'opposition de ses administrés cantonaux, au projet. Ici, comme ailleurs, les notables pronucléaires voient leur action sérieusement contestée.

Mardi 20 mai

Le PSU Bretagne et l'UDB appellent à participer au grand rassemblement antinucléaire qui doit avoir lieu, le 25 mai, jour de la Pentecôte, à la Pointe du Raz.

Samedi 24 mai

Les participants au grand rassemblement de la Pentecôte commencent à arriver à Plogoff. Dès le soir, les premières tentes sont dressées dans tout le Cap Sizun. Forums, stands d'information fonctionnent à la Pointe du Raz où se mêlent musiciens, chanteurs et danseurs. Une grande kermesse se poursuivra, tard avant la nuit, à la Baie des Trépassés.

Dimanche 25 mai

La fête continue toute la journée, tandis qu'un émetteur, Radio-Plogoff, diffuse. Trente brebis, en provenance du Larzac, font à cette occasion leur entrée à la bergerie de Feunteun Aod.

L'effet de masse est spectaculaire. On n'a jamais vu tant de monde en ce bout du monde. On note, certes, une grande majorité de Bretons, mais il y a aussi des gens du Larzac, des Irlandais, des Belges, des Hollandais, des Allemands. Les guichets auront débité 60 091 entrées payantes, mais beaucoup de participants sont passés librement par la lande. Il y en aurait eu, au total, quelques 120 000. Plébiscite formidable des combattants de Plogoff!

A Lesconil, par sympathie, un bateau a hissé au grand pavois : « *Nukleel, nann, Trugarez...* » « Nucléaire, non merci! »

Mardi 27 mai

Le juge d'instruction accepte la seconde demande de mise en liberté provi-

soire présentée par Colin, Donnart et Perennès. Toutefois, sa décision ne sera pas applicable, car le Procureur Constans, fidèle à sa ligne de sévérité et à ses ambitions d'austère maintien de l'ordre, fait immédiatement appel de cette mesure de clémence, déjà si longtemps attendue.

Mercredi 28 mai

Le préfet du Finistère communique officiellement au Conseil Général les conclusions des commissaires-enquêteurs. Par ailleurs, fait assez exceptionnel dans la région, le Conseil municipal de Plonéour-Lanvern, sollicité par des habitants de la commune de prendre parti sur la question de Plogoff; décide, par huit voix et trois abstentions de ne pas s'engager dans la querelle. Compte tenu des trente et un kilomètres qui séparent les deux bourgs, c'est une véritable politique de l'autruche que suivent les élus de Plonéour, à la différence des autres paroisses du pays bigouden.

Jeudi 29 mai

Michel Hug, responsable du programme nucléaire français, se trouve aujourd'hui à Rennes, où il est reçu au Club de la Presse. Aux questions des journalistes concernant Plogoff, il répond en maniant la main de fer dans le gant de velours. Certes, le voici près à dialoguer, mais il affirme aussitôt la décision inébranlable d'EDF de passer outre à toute opposition locale et de réaliser à Plogoff, et nulle part ailleurs, la Centrale en projet. Cela revient à accepter la discussion pourvu qu'on ait raison. Michel Hug se sait depuis longtemps soutenu entièrement par le pouvoir qui a donné sa garantie à l'EDF que la Centrale se fera. On se rappelle les précisions révélées naguère par la lettre de l'Expansion.

Vendredi 30 mai

Quoi qu'il en soit, Annie Carval, présidente du Comité de défense de Plogoff, ne laisse pas les affirmations de Michel Hug passer sans être relevées. Le dialogue? Il est trop tard, dit-elle en substance: c'est en 1976 qu'il fallait l'établir, quand nous le réclamions. Il est bien certain que maintenant Plogoff ne veut plus rien entendre.

Mercredi 2 juin

Un manifestant, Raymond Cuillou, que la police avait trouvé porteur d'un lance-pierre, est jugé et condamné à 800 fr. d'amende

Mardi 3 juin

La réunion du Comité de défense, à Plogoff, permet de faire le point sur le week-end de la Pentecôte et la participation. Le bénéfice net de la journée s'élève, apprend-on, à 380 000 francs.

Annie Carval profite de cette assemblée pour appeler ses concitoyens à la vigilance dans tous les domaines. Il faut en effet se méfier, non seulement des interventions de l'EDF sur le terrain de Feunteun Aod, mais prendre garde également à la mise en chantier de tous les travaux annexes. C'est ainsi qu'elle s'inquiète tout particulièrement du plan routier qui accompagne le projet de la Centrale — bien que la relation entre eux ne soit pas explicitée: une déviation des itinéraires existant actuellement dans le Cap Sizun est prévue au sud de Pont-Croix et au nord d'Audierne, de manière à éviter ces deux localités et à permettre un accès plus facile vers la pointe du Raz aux gros transporteurs.

Mercredi 4 juin

La Cour de Rennes, saisie de la requête du Procureur de la République à Quimper, faisant appel de la mise en liberté provisoire de Colin, Donnart et Perennès, y fait droit et maintient les inculpés en détention préventive. Elle prendainsi une position plus dure qu'elle ne l'avait tait jusqu'à présent dans les affaires du Cap Sizun. Serait-ce parce que cette fois l'ordre public, en la personne du gendarme Duchâteau, lui paraît bafoué?

Vendredi 6 juin

L'affaire de Plogoff vient à l'ordre du jour du Congrès des syndicats CFDT de la direction régionale de Bretagne, actuellement réunie au Dourdy, en Loctudy. Les quatre-vingts délégués apportent leur appui à la lutte menée par les habitants de Plogoff et du Pellerin. L'union régionale CFDT de l'EDF a déjà proposé, rappelle-ton à cette occasion, une alternative à la construction d'une centrale nucléaire en Bretagne occidentale. En attendant l'utilisation à venir des énergies « douces », il conviendrait de prévoir, selon elle, la construction de deux centrales à charbon de 600 MW chacune, destinées à fournir la consommation des dix années à venir.

C'est une solution de bon sens, mais qui ne saurait en aucun cas satisfaire les intérêts considérables, tant français qu'internationaux, engagés dans le programme nucléaire. Or, il paraît bien que derrière la façade du gouvernement de la Ré-

publique, ce soit ces intérêts qui prédominent. Peut-être n'évoque-t-on pas assez, dans toute cette affaire, ces monstres financiers aussi discrets que puissants.

Mardi 10 juin

La détention de Colin, Donnart et Perennès continue à préoccuper les esprits. Depuis trois mois, les trois hommes sont maintenus en prison, sans qu'il soit possible d'obtenir leur mise en liberté provisoire et sans que la date du procès soit fixée. L'enquête pourtant ne doit pas présenter de grosses difficultés. L'on se demande pourquoi, alors, infliger ainsi une si longue incarcération préventive aux inculpés.

Le Comité de défense, décidé à protester contre cet état de chose, prévoit ce soir d'organiser le 21 juin une marche sur Rennes, dans le but d'obtenir leur libération.

Mercredi 11 juin

Selon la même ligne de conduite, les maires de Plogoff, de Cleden et de Goulien s'adressent à M. Alain Peyrefitte, Garde des Sceaux, pour lui faire part de leur surprise devant le refus systématique des demandes de mise en liberté provisoire. Cependant, la marche sur Rennes, décidée pour tenter de faire pression sur le pouvoir, paraît aux organisateurs de réalisation difficile. Elle rassemble, semble-t-il, peu de monde.

Jeudi 12 juin

Le projet de marche sur Rennes est abandonné, comme on pouvait le prévoir. Hier et aujourd'hui, les réunions du Comité de défense, prévues cet effet, n'ont pas rassemblé plus de quatre-vingts personnes, au lieu des quelques centaines habituelles. On craint un peu, dans cette conjoncture, une démobilisation des gens de Plogoff. Peut-être ont-ils simplement besoin de reprendre leur souffle.

Vendredi 13 juin

Le journal parisien *Le Monde* publie aujourd'hui une information selon laquelle cinq membres du personnel scientifique de l'Institut d'études marines de Brest, de l'Institut des pêches scientifiques et maritimes de Nantes et du labo-

ratoire de Biologie marine de Concarneau, auraient été entendus par le Conseil d'information sur l'énergie nucléaire présidé par madame Simone Veil.

Ces savants contestent, et le disent une fois de plus, les affirmations de l'EDF concernant la dispersion thermique par les courants côtiers. Celle-ci serait infiniment moins importante qu'on ne veut bien le dire, les différentes couches d'eau se mélangeant fort peu. En outre, les rejets de chlore ne figurent pas parmi les risques étudiés par l'EDF. Le chlore, antiseptique puissant, est utilisé pour éviter tout envahissement des conduites d'eau de refroidissement par les coquillages et les micro-organismes. Il se pourrait évidemment qu'il produise le même effet sur la faune marine environnante. Décidément, les études préliminaires paraissent bien légères!

Dans un autre domaine, l'on a assisté aujourd'hui à un escamotage particulièrement réussi des problèmes. C'était à la réunion du Conseil municipal de Pont-Croix. Le Comité Plogoff de cette ville avait présenté à l'assemblée locale une demande tendant à s'opposer à la construction d'une route nouvelle entre Plouhinec et Pont-Croix, et destinée à éviter cette dernière agglomération ainsi que celle d'Audierne. Le péril avait été signalé déjà le 3 juin par Annie Carval.

M. Bonthonneau, maire, bien connu pour ses sympathies nucléaires, et déjà mis en cause par ses administrés à l'époque de l'occupation du séminaire par les gendarmes mobiles, a voulu empêcher tout débat. Il s'est contenté, en réponse, de lire au conseil, sa propre lettre par laquelle il sollicite du préfet la construction de cette voie de dérivation, et, là-dessus, avant qu'un mot soit prononcé, il a levé la séance.

Vendredi 20 juin

Il fallait s'y attendre. Les CRS maîtres sauveteurs qui viennent comme chaque année surveiller les plages d'estivants sont reçus de façon acide. Dans la nuit du 19 au 20 juin, le poste de secours de la police nationale, sur la grève de Loctudy, se couvre d'inscriptions malveillantes: «Ils ont tué à Malville, ils mourront à Plogoff», et ce mot: *Kommandantur*.

Samedi 21 juin

L'affaire des détenus et de leur procès revient au premier plan. A neuf heures, ce matin, quatre jeunes capistes, Jean-Yves Donnart, Henri Christian et Marie-José Colin entreprennent une grève de la faim pour obtenir la libération des

camarades. Il en est de même à Quimper, où le pasteur Nicolas proteste de la même manière. Manifestement, les gens concernés commencent à s'exaspérer.

Mercredi 25 juin

C'est le tour du parti communiste lui-même, en la personne, il est vrai, des membres de la section de Plogoff, de se mobiliser pour réclamer la mise en liberté de Donnart, Colin et Pérennès, ainsi qu'un verdict de clémence.

Jeudi 3 juillet

Trois cents personnes défilent dans Quimper, peu après 21 heures. Elles ont trouvé close la salle municipale, place Toull al Ler, où devait être projeté le film «Dossier Plogoff». La soirée était organisée à l'initiative du Parti Socialiste, du PSU, de l'UDB, de Skol an Emsav, de la CFDT et de plusieurs autres groupes parmi lesquels les CLIN. Le maire, Marc Becam, avait d'abord accordé la salle, puis, sans doute effarouché de sa propre audace, il l'a refusée, parce que le film n'avait pas le visa de contrôle. Secrétaire d'état aux collectivités locales, il a dû craindre de commettre un impair qui lui serait reproché en haut lieu.

Vendredi 4 juillet

L'on apprend qu'Albert Donnart, inculpé dans l'affaire du gendarme de Plogoff, mais pour une participation mineure, bénéficie d'un non-lieu.

Dimanche 6 juillet

La coupe est pleine. Quand donc les détenus seront-ils jugés ou libérés? Ce matin, le pont du Loch, une fois de plus, est barré. Cette fois, la barricade est plus symbolique que sérieuse. On a utilisé pour l'édifier les vieux débris restés sur place depuis mars. Mais une banderole crie «Libérez nos otages», un drapeau breton flotte.

Toute la journée, la voie sera coupée. La gendarmerie territoriale ne s'y est pas attaqué. Elle s'est contenté d'installer une déviation.

Mardi 15 juillet

Le procès des détenus aura lieu demain. Dès aujourd'hui, soixante personnes

quittent Plogoff en direction de Quimper. Elles vont parcourir, en deux étapes, banderoles et drapeaux bretons en tête, les quarante-six kilomètres qui les séparent du chef-lieu du Finistère. Un second groupe quittera Plogoff à la nuit.

Mercredi 16 juillet

L'épilogue des événements de février et mars est donc pour aujourd'hui. Autour du Palais de Justice se pressent les gens de Plogoff venus apporter leur appui aux camarades qui se sont permis un peu trop de privautés avec un représentant de l'ordre. André Duchâteau en est resté psychiquement traumatisé, déplore le Procureur. Les gendarmes seraient-ils choisis parmi les psychismes fragiles? Bref, coups et blessures, arrestation et détention, vol de 75 fr, cela vaut aux dires de l'accusateur public, huit mois de prison. Les « coups et blessures » semblent bien n'être que le résultat de ce que dans l'autre sens on appelle une « rébellion », c'est-à-dire une tentative de fuite. Le vol serait le cadeau empoisonné de Duchâteau à l'un des trois amis, porte-monnaie discrètement glissé par lui dans une poche accueillante, sans doute pour avoir un motif de plus à les accuser ensuite.

Finalement, ils auront six mois de prison dont deux avec sursis, et devront des indemnités à Duchâteau, pour soigner peut-être l'hyper-émotivité et l'anxiété que le psychiatre lui a reconnue. Comme les voilà en prison depuis déjà quatre mois, Donnant, Colin et Pérennés sortiront de l'audience libres et accueillis par Plogoff en grande joie.

Samedi 20 juillet

C'est aujourd'hui fête à l'Île de Sein. Il y a quelques années le commandant d'une petite escadre militaire qui manœuvrait dans le raz de Sein dans des circonstances assez mal établies, et à une vitesse nettement supérieure à celle exigée par les parages, n'a pu empêcher son propre navire, le *Duperré* de venir s'ouvrir sur la Plate, le récif qui avoisine au sud le phare de la Vieille (et que toutes les cartes marines, bien entendu, signalent). Le canot de sauvetage de l'île de Sein et ses hommes ont, en pleine nuit, sauvé la totalité de l'équipage du *Duperré*. En mémoire de cet acte de courage — et de ce fier service rendu à un incapable, mais aussi à toute la Marine Nationale —, un canot de sauvetage est offert par plusieurs villes de France à l'Île de Sein. Il porte le nom de *Ville-de-Paris*. M. Jacques Chirac doit venir aujourd'hui l'inaugurer.

Mais le voyage de M. Chirac ne se déroule pas comme prévu.

L'hélicoptère, qui doit le conduire dans l'île, ne peut décoller en raison des

conditions atmosphériques. Qu'à cela ne tienne! Le maire de Paris, escorté notamment de MM. Sergent et de Bennetot, prendra l'*Enez Seun* à Audierne. Mais sur le quai de Saint-Evette, le Comité de défense de Plogoff a réuni ses militants, portant drapeaux bretons et banderoles antinucléaires M. Chirac ne montera pas sur l'*Enez Seun* mais devra se réfugier à la gendarmerie.

De toute urgence, on amène le *Ville-de-Paris* au quai de Poulgoazec, en face, sur l'autre rive du Gwaïen. Chirac pourra enfin s'embarquer avec M. de Bennetot. Prudent d'ailleurs, il reviendra sur le continent, après la cérémonie, grâce aux bons soins de la Marine Nationale qui amènera à Camaret et à Brest, les participants. M. Chirac est indigné. Ridiculisé sur le quai mouillé d'embruns d'un port d'Extrême-Ouest, il s'en prend au préfet Jourdan et le traite d'incapable. M. Jourdan — qui n'est pas un incapable, on s'en souvient à Plogoff — se défend en attribuant le retard aux seules conditions météorologiques.

Lundi 21 juillet

Suite aux incidents d'hier, un communiqué du Comité de défense de Plogoff explique ce qui s'est passé par sa volonté d'exprimer sa réprobation à Guermeur et à Bennetot qui ont voté pour la Centrale, et d'exposer son point de vue à Chirac. Cette mise au point se comprend par le désir de ne pas mettre en cause la cérémonie même de l'Île de Sein, ni à plus forte raison, le haut fait des Sénans.

Jeudi 31 juillet

Douze élus du Finistère, parmi lesquels Guerrneur et Bennetot protestent contre la manifestation antinucléaire du 20 juillet, qui a gêné le voyage de M. Jacques Chirac. En fait, il semble s'agir essentiellement d'une manœuvre politique en direction du préfet Jourdan, auquel la lettre est adressée. C'est une reprise des accusations chiraquiennes.

Lundi 25 août

Le comité de défense de Plogoff décide de fixer au 31 août la date d'inauguration de la nouvelle bergerie de Feunteun Aod.

Dimanche 31 août

La Bergerie est ouverte. Une journée de liesse y a présidé, non moins que d'information antinucléaire. Le peintre Marion, d'Audierne, a décoré le fronton.

A Beuzec Cap Sizun, des travaux de forage entrepris depuis quelques jours par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) doivent être interrompus à la suite de l'intervention d'habitants de la commune, qui exigent des explications. L'on soupçonne fort, en effet, ces sondages d'être destinés à fournir l'approvisionnement en eau douce de la Centrale nucléaire.

Lundi 1er septembre

Le conseil municipal de Beuzec se réunit en séance extraordinaire, en présence d'une vingtaine de contestataires. M. Le Nouy, directeur départemental adjoint de l'Agriculture et M. Vadon, ingénieur, responsable des travaux, s'efforcent de convaincre les assistants qu'il s'agit d'un programme sans gravité, prévu depuis longtemps, et sans relation avec la Centrale. Les conseillers se laissent en partie convaincre, puisque six d'entre eux votent pour la poursuite des travaux, quatre contre, tandis que trois s'abstiennent. Cela dit, les entrepreneurs du forage paraissent fort peu désireux de continuer leurs recherches contre l'avis de la population. Déjà aujourd'hui, ils ont évité d'amener sur les lieux leur précieux matériel.

Mardi 2 septembre

Les manifestants de Beuzec récidivent et bloquent les accès aux points de forage. Cependant, M. Vadon ne se présente pas, ni ses techniciens. L'entreprise ne poursuivra pas ses travaux.

Mercredi 3 septembre

Le Comité de défense de Plogoff, réuni aujourd'hui, évoque les différents points de la région où la vigilance doit s'exercer: à Beuzec notamment, en raison des tentatives de forage de ces derniers jours; dans la presqu'île de Crozon, où une extension de la base des sous-marins nucléaires de l'île Longue serait prévue au Cap de la Chèvre; même à Pont-Croix où circulent des rumeurs de rachat concernant le Petit Séminaire.

Vendredi 5 septembre

A Douarnenez, au Festival du cinéma des minorités nationales, grande première pour le film de Nicole et Félix Le Carrec, *Des pierres et des fusils*, tourné à

Plogoff pendant les événements de février-mars. Les spectateurs, dont certains ont fait la queue pendant plusieurs heures pour la deuxième séance, applaudissent à tout rompre.

Lundi 8 septembre

Après le plan routier, après les forages d'eau, ce sont les transactions immobilières qui sont aujourd'hui l'objet des mises en garde du Comité de défense. Des acquisitions suspectes seraient en cours dans le Cap Sizun, qu'on met en relation avec la construction de la Centrale et de ses annexes.

Mercredi 10 septembre

Jean-Marie Kerloc'h, maire de Plogoff, qui vient d'atteindre ses soixante-dix ans, démissionne. Son seul motif: son âge et son état de santé (il a dû être hospitalisé, il y a deux ans, pour quelque ennui cardiaque). Il a attendu, semble-t-il, la fin de la période critique à Plogoff, pour s'en aller, ne voulant pas se dérober à la fonction malaisée, qu'il a remplie avec tant de compétence et de pondération.

Samedi 13 septembre

A la mairie d'Esquibien, deux candidats aux élections sénatoriales, M. Pierre Stephan, maire de Briec et M. de Menou, maire de Plouvorn, sont pris à partie et invités à discuter du problème nucléaire et de l'implantation de la Centrale.

Mardi 16 septembre

Candidats aux élections sénatoriales, MM. Becam, Lombard, Prigent et Lejeune, sont à leur tour attendus à la sortie de la mairie d'Audierne et interrogés par des manifestants conduits par le Comité de défense de Plogoff. Ils évitent de se rendre à Pont-Croix où la mairie est assiégée de même.

Samedi 20 septembre

L'ancien petit séminaire de Pont-Croix, devenu naguère, pour un temps, caserne de gendarmes mobiles, a été choisi pour y chanter et y danser ce soir, à l'occasion d'une manifestation antinucléaire organisée par le Comité Plogoff de la ville. Des diapositives, réalisées lors de l'enquête et montées par Renan L'Arvor

sont présentées aux participants. L'ambiance est celle d'une fête de nuit typiquement bretonne.

Lundi 22 septembre

Il restait encore à juger un porteur de lance-pierre. M. Pierre-Marie Carval, poursuivi dans l'esprit de la loi dite anticasseurs, avait été interpellé le 16 février. Il est condamné à mille francs d'amende.

Lundi 29 septembre

Un car militaire est intercepté à Plogoff par les soins du Comité de défense. Les officiers de l'École de Guerre sont en promenade par ici: on se proposait de leur faire visiter le site de Feunteun Aod. Ils sont priés de faire demi-tour, et le font.

Mardi 7 octobre

Le comité de défense de Plogoff, lors de sa réunion, évoque cette fois, parmi les différents projets suspects, la construction prévue à Plovan d'un village de vacances et d'un hôtel «Ibis» à Moulin Castel, sur la côte nord du Cap Sizun.

Dimanche 12 octobre

Le conseil municipal de Plogoff devait être complété avant l'élection du nouveau maire qui doit avoir lieu dimanche prochain. C'est chose faite, bien que le vote n'ait passionné personne. Seulement 35% des électeurs ont voté. M. Roger Yvenou, seul candidat, a été élu et va donc rejoindre ses amis de la liste d'union Républicaine de défense de la Paix et des Intérêts communautaires, largement majoritaire au sein du Conseil.

Lundi 13 octobre

Deux conseillers d'État, M. Grégoire, président de la section des Travaux Publics et M. Sarton, rapporteur du projet de Centrale à Plogoff passent quelques instants sur le site de Feunteun Aod, débarqués d'un hélicoptère et aussitôt rembarqués, sans doute par crainte du Comité de défense qui déjà sonnait l'alerte.

Dimanche 19 octobre

Madame Amélie Kerloc'h, précédemment premier adjoint, est élue maire de Plogoff. Ancien membre du Parti Communiste, exclue pour s'être présentée en 1977 sur la liste de Jean-Marie Kerloc'h, elle réclame dès aujourd'hui l'union de tous dans la lutte contre la Centrale.

Jeudi 23 octobre

Cinq «touristes» se sont trouvés aux prises cet après-midi avec le comité de défense de Plogoff. Retenus pendant deux heures et demie, les suspects, qui refusaient d'ouvrir le coffre de leur voiture, ont dû finalement s'exécuter. Il s'agissait de cinq membres du Commissariat à l'énergie atomique, directeurs de centrales nucléaires, venus pour «visiter» la pointe du Raz. Ils ont dû remettre leurs pellicules photographiques.

Dimanche 26 octobre

Le projet de village de vacances de Plovan fait de nouveau parler de lui. Il est pratiquement sûr désormais qu'il se trouve en relation avec la Centrale. Aussi le comité de défense de Plovan et du Pays Bigouden a-t-il invité les habitants à venir aujourd'hui établir une clôture autour du terrain sur lequel pèse le risque d'expropriation.

Mercredi 19 novembre

Essai de cerfs-volants sur le site de Feunteun Aod. Il paraît qu'il n'y a rien de tel que quelques dizaines de ces engins rustiques pour empêcher l'atterrissage des hélicoptères. Les pales du rotor ne connaîtraient pas de pire ennemi. Après la voie de terre et la voie de mer, il s'agissait de trouver un moyen pour couper l'accès aérien. Voilà qui est fait.

Dimanche 30 novembre

Une nouvelle manifestation antinucléaire a lieu à Pont-Croix, à l'occasion du premier jour de la quinzaine commerciale. M. Guermeur a été retenu, pendant trois heures dans l'Hôtel de Ville. Injurié par la foule, il est giflé même par une femme. M. Bonthonneau, maire, se voit également attaqué verbalement.

Les gendarmes doivent finalement intervenir pour dégager le député qui doit emprunter la 204 de la gendarmerie, sa voiture ayant les pneus crevés.

Mardi 2 décembre

Ce matin, paraît au Journal Officiel la déclaration d'utilité publique du projet de Centrale nucléaire à Plogoff. La nouvelle, déjà connue hier de Jean-Marie Kerloc'h qui l'a annoncée, est accueillie sans surprise. Il y a longtemps que tout le monde la savait inéluctable. On l'attendait toutefois pour un peu plus tard. Le mois de février 81, avait-on généralement pensé.

Depuis quelque temps d'ailleurs, des précisions ont été apportées au projet. L'EDF sollicite le dialogue et fournit des renseignements. A Clamart, où elle a convié un certain nombre d'élus de la région, on a parlé du rôle à jouer par le port de Douarnenez, des modifications importantes à lui apporter, du terminal ferroviaire de Guengat. L'on sait également que deux possibilités de nouveaux tracés routiers sont à choisir: l'une par le nord du Cap Sizun, l'autre par le sud (déviations de Pont-Croix et d'Audierne)

Bref, techniquement, tout paraît bien en place. La première phase de l'opération est terminée. On attend la seconde.

De quoi demain sera-t-il fait?

PLOGOFF, POURQUOI?

La démocratie bafouée

L'affaire de Plogoff, commencée sournoisement après 1975 par les premières visites sur le site de Feunteun Aod que tenta l'EDF, s'inscrit certes dans l'histoire des résistances qu'ont opposées diverses populations à l'implantation sur leur territoire d'une Centrale nucléaire, décidée en haut lieu dans le cadre d'un plan national de développement nucléaire. Mais l'ampleur des manifestations, la décision farouche de toute une commune rassemblée derrière son maire et son conseil municipal, le déploiement de forces policières et la violence des affrontements dans toute la région, de Plogoff à Pont-l'Abbé et de Quimper à la Pointe du Raz, ont mis particulièrement en vedette de l'actualité, aux mois de février et de mars 1980, ce bourg breton, au bout du monde, et ont donné à ses gestes une valeur exemplaire.

A y regarder d'un peu plus près d'ailleurs, le combat de Plogoff a d'autres motifs que la seule crainte de l'énergie nucléaire et de ses conséquences pathologiques. Tous les observateurs attentifs et sérieux le reconnaissent, et c'est précisément pour cette raison que la résistance déployée contre les décisions du pouvoir central a été si violente et si tenace.

De 1975 à 1980 se sont déroulés les événements préliminaires: décisions des conseils régional et général concernant le site de Plogoff et son choix pour l'implantation d'une Centrale en Bretagne, puis en 1980, les six semaines chaudes de l'enquête d'utilité publique qui aboutit en décembre à la décision d'utilité publique. C'est à partir de là seulement que peuvent commencer les expropriations, puis les travaux dont la durée est estimée généralement à huit années consécutives.

Au point où nous en sommes parvenus, il est possible de tenter une première analyse et un premier bilan. Tout a commencé voici cinq ans, lorsqu'il est apparu que le pouvoir central et l'administration d'EDF étaient en mesure de procéder aux études préliminaires et de rassembler les éléments d'une entreprise, aussi lourde de conséquences que l'implantation d'une centrale nucléaire, sans que

les élus locaux en fussent même avertis : «La démocratie est bafouée », dirent les gens de Plogoff. «On est chez nous, et l'on est tenu à l'écart de tout. »

La suite des événements devait leur donner lourdement raison, et la réaction première des habitants allait s'amplifier jusqu'à se poser en problème politique de première grandeur. Peut-il être encore question de démocratie, lorsqu'un État impose à une population, unanime pour les refuser, des installations industrielles amenées à bouleverser complètement son mode de vie et son activité de toujours, et à mettre en danger son existence?

L'affaire est d'importance. Car, par delà même le danger nucléaire, c'est notre liberté à tous qui se trouve mise en question. C'est de la relation entre l'individu, accepté dans l'ensemble des structures à visage humain qui l'entourent, d'une part, et l'État — ou comme l'on dit, l'Administration — sans visage et sans cœur, qu'il s'agit. Et ce monstre me paraît d'emblée plus effrayant encore pour l'avenir de l'homme que le péril atomique. En fait, nous voilà très loin de la démocratie. Celle-ci n'est plus qu'un vain mot, le déguisement dérisoire dont se pare, pour nous tromper, une machinerie technocratique, policière et oppressive. Cela, le combat de Plogoff a le mérite de l'avoir montré.

La répression, appuyée sur l'énorme appareil déployé par la gendarmerie mobile, n'a servi cependant qu'à exacerber la détermination d'un peuple qui se veut maître de son destin et de sa terre. Et voici que l'une des communes bretonnes qui fut au premier rang, avec tout le Cap Sizun et l'île de Sein voisine, dans la résistance à l'occupant allemand, en arrive à définir sa révolte, en termes de résistance à une nouvelle occupation, de refus de livrer la terre bretonne aux forces du pouvoir central.

Un premier fait mérite à cet égard d'être relevé. L'établissement du programme nucléaire a rendu plus manifeste la transformation du système politique français depuis bientôt un quart de siècle.

Une grande partie de la population française ne semblait pas avoir pris une conscience très nette du fait que la Constitution de 1958 avait sonné le glas du régime parlementaire. De plus en plus, le décret, émanant du pouvoir exécutif, a remplacé la loi, qui faisait suite aux grands débats de l'Assemblée. Celle-ci n'intervient plus guère dans la vie française que par le vote du budget et toutes les questions d'intérêt général ne sont plus l'objet que de décisions ministérielles.

Le référendum, recours direct à l'opinion populaire, avait été prévu pour apporter un tempérament à la puissance grandissante de l'exécutif. Il n'a fonctionné depuis 1958 que sur des questions constitutionnelles et depuis onze ans, la moitié de la durée de la Ve République, la France n'en a plus connu.

Cette évolution, sournoisement poursuivie pendant les vingt-deux dernières

années, aboutit à la disparition progressive de toute décision démocratique. Ainsi, une entreprise aussi déterminante pour l'avenir de cinquante millions d'hommes peut être décidée uniquement dans les bureaux dirigeants. Le Parlement n'en est pas saisi, et la voix populaire ne sera jamais que consultative. En ce qui concerne l'industrie nucléaire, il n'est pas prévu de référendum à aucun niveau, ni sur l'ensemble du plan, ni sur son exécution locale. Quant aux enquêtes d'utilité publique, elles n'ont d'autre visée que de créer une apparence de démocratie, puisque les avis défavorables donnés par la population, ne sauraient avoir de valeur suspensive, même à l'unanimité: ils ne sont là qu'à titre d'indication, de renseignements dont on ne tient généralement, même dans une affaire aussi considérable, aucun compte.

EDF, qui n'a rien négligé en matière de publicité pour convaincre les habitants du sud-Finistère des bienfaits de l'atome, a distribué parmi eux une brochure intitulée « L'énergie nucléaire. Le projet de la centrale nucléaire de Plogoff. 25 questions — 25 réponses ». La huitième d'entre elles concerne précisément le fait de savoir « par qui et comment est décidée la construction de la centrale nucléaire de Plogoff ». Du texte, comme des schémas très clairs que l'on y trouve insérés, il ressort, sans conteste possible, que tout, tant la procédure relative à la déclaration d'utilité publique, que la demande d'autorisation de création d'une centrale nucléaire, se passe uniquement à l'intérieur des Ministères et Préfectures pour s'achever au Conseil d'État. L'enquête publique se résume aux observations des habitants apposées sur un registre; son seul résultat est l'établissement d'un rapport, rédigé par la commission d'enquête, lequel rapport sera déposé dans les mairies concernées. Ses conclusions, nous dit-on, auront droit «à la diffusion la plus large », ainsi que les réponses apportées par les commissaires aux questions des habitants.

Non seulement cette enquête ne débouche sur aucune possibilité de veto populaire — et cela, l'EDF se garde bien de le dire, mais ressort du texte par son absence—, mais de surcroît, ce qui donne lieu à publicité, ce ne sont pas les observations elles-mêmes des intéressés, mais celles de la Commission et ses réponses aux objections. « De plus, dit le texte, (il s'agissait dans les deux phrases précédentes de l'établissement et du dépôt du rapport de la Commission d'enquête), compte tenu de l'impact 6 de l'ouvrage prévu il est procédé à la diffusion

⁶ Ce mot, si nous en croyons le Dictionnaire Robert, nous paraît particulièrement bien choisi en la circonstance. Voici en effet la définition qu'on y trouve: IMPACT n. m. (1827; lat. *impactum*, supin de *impingere*, «heurter»). Collision, heurt. Point d'impact endroit où le projectile vient frapper, et par ext. trace qu'il laisse, Fig. (Néol.) Effet d'une action forte, brutale. *L'impact de*

la plus large des conclusions de la commission et des réponses aux observations formulées devant celle-ci.» Il s'agit donc d'un processus typiquement paternaliste, destiné à « rassurer » une population à laquelle on donnera « toute garantie » que ses craintes ne sont pas justifiées et que son opposition n'a pas de raison d'être.

EDF considère la phase consacrée à l'enquête d'utilité publique comme essentielle, ou du moins le dit-elle, et après avoir affirmé qu'il s'agit d'une information et d'une consultation (au sens où l'on dit bien sûr un avis consultatif, non décisif, et non pas une consultation populaire, un vote — tout cela est très ambigu) elle voit dans le déroulement de cette enquêter la garantie du « respect des formes les plus élémentaires de la vie démocratique ». Il s'agit en effet et pour le moins d'une forme vraiment très élémentaire de démocratie, d'une démocratie réduite à sa plus simple expression, toute forme évoluée en ayant été systématiquement bannie. La démocratie correspond, si je ne m'abuse, à un pouvoir du peuple: où est ici ce pouvoir? Je n'y trouve qu'un droit: celui de poser des questions et d'être enseigné en conséquence par les Sages, ou prétendus tels, par ceux qui savent, les technocrates et les savants — ou du moins, certains d'entre eux — transformés en outil de gouvernement.

L'application dans les faits s'est trouvée jusqu'à présent à la hauteur des dispositions légales. Quelques jours avant l'ouverture de l'enquête à Plogoff, deux représentants du CRILAN de Basse-Normandie, M. Charles Guibert, président, et M. Didier Anger, vinrent témoigner dans le Cap Sizun de ce qui s'était passé à Flamanville. 75% d'avis contraires à l'implantation de la centrale, 10 000 signatures dans ce sens, aboutissaient un mois après à un avis favorable du commissaire enquêteur. Mieux encore, les travaux débutaient dès le 8 février 1977 sur les terrains communaux, la partie maritime et la falaise, alors que le permis de construire n'était délivré que le 31 décembre suivant. L'occupation des lieux par les protestataires se terminait le 8 mars par l'intervention des gendarmes mobiles.

Jean-Marie Kerloc'h, maire de Plogoff, a eu raison, dès le début de l'affaire, de s'étonner, au nom du pouvoir démocratique, d'être tenu à l'écart des décisions à prendre. Il a eu raison de considérer l'enquête d'utilité publique comme une farce, comme une fausse apparence, destinée à masquer le caractère non démocratique du processus. Il a demandé la garantie que le résultat de cette « consultation » ait une valeur exécutoire, un pouvoir et il n'a pas obtenu de réponse en aucun cas, il ne pouvait recevoir un acquiescement légal, puisque la loi n'a point

la nouvelle a été terrible.

prévu de véritable referendum populaire. Et c'était une duperie de laisser croire, comme le faisait EDF, qu'il y avait là démocratie.

Voilà donc une entreprise colossale, l'équipement de l'Hexagone, en production d'énergie nucléaire, entièrement mise en place par un gouvernement tant au plan général qu'au plan local, sans aucun débat et sans aucune possibilité véritable de contestation pour les citoyens. Certes, l'avis du Conseil régional et du Conseil général du Finistère ont été demandés et cet avis s'est avéré positif. Eut-il été négatif que cela n'aurait rien changé, puisque là encore ils ne disposaient point d'un pouvoir de décision, mais donnaient simplement une opinion sur l'emplacement de la Centrale. D'autre part, l'avis d'un Conseil élu à partir d'autres préoccupations, composé d'une majorité gouvernementale manipulée à partir d'autres intérêts, ne saurait exprimer valablement, sur une question précise et d'importance comme celle-ci, le sentiment d'une commune comme Plogoff, d'une région comme la Cornouaille ou d'un pays comme la Bretagne.

Il paraît monstrueux, en démocratie, d'imposer à une population une entreprise qui met en cause son économie, son mode de vie, son environnement et sa santé, et cela quelles que soient les réponses apportées par les technocrates aux questions qui se posent, sans avoir obtenu son accord, bien mieux, contre son avis unanime.

Néanmoins, à son origine, le mouvement né à Plogoff apparaît bien comme le résultat d'un étonnement. Une population, qui croyait, peut-être un peu naïvement, à la valeur démocratique des institutions dans l'État dont elle dépend, s'aperçoit le jour où elle est directement mise en cause par un projet industriel, que ses opinions ne comptent guère en face des décisions technocratiques; bien mieux, que, durant longtemps, on ne les sollicite même pas et que le jour où on les sollicitera, ce sera pour n'en pas tenir compte.

Autrement dit, les habitants de cette commune bretonne s'imaginaient vivre sous un certain régime politique et se découvrent dans un autre système. Ils croyaient avoir leur mot à dire sur tout ce qui concernait leur territoire. Ces marins et ces paysans pensaient être les maîtres chez eux, disposer légitimement et entièrement de leur terre, de leur rivage, et de leur portion d'océan; ils apprennent qu'il n'en est rien et qu'un pouvoir — dit central pour masquer combien il est lointain — a la possibilité de les en priver, du jour au lendemain, au nom de l'intérêt collectif.

Qui a défini cet intérêt collectif, sinon le gouvernement même de l'État, indépendamment des intéressés? C'est lui, et lui seul, qui parle au nom de la France. Il est, à vrai dire, la France. Louis XIV n'était que l'État. Que ce pouvoir ait reçu des approbations, même majoritaires, au sein du Conseil régional et au Conseil

départemental, ne modifie guère les données du problème, car ceux-là mêmes qui approuvent sont ceux qui, par intérêt, sont liés aux dirigeants de l'État.

Par-delà les appartenances politiques et les prises de position des partis à divers échelons, voilà donc déclenché, à partir d'un réflexe primaire, l'attachement de l'homme à sa terre, et à partir d'une volonté, en haut lieu, d'agir souverainement et sans souci des droits locaux, un affrontement entre les hommes d'ici et les gouvernants parisiens, à propos de savoir qui est le maître de la terre, de celui qui la travaille et qui vit en symbiose avec elle, ou de celui à qui l'autorité de l'histoire et la puissance des capitaux, loin de Plogoff, donnent le pouvoir politique. Cela, on le voit tout de suite, n'est pas nouveau, et, qu'on le veuille ou non, une telle situation éveille avec plus ou moins de netteté dans la société locale le souvenir de situations analogues nées au cours de l'histoire...

Il est très remarquable que le clivage habituel dû aux adhésions politiques et aux différences sociales se soit effacé pour faire place, progressivement à une quasi-unanimité. A cet égard, l'intervention policière a facilité la constitution de ce front commun. N'est-elle pas apparue très vite à la fois comme une provocation permanente, comme une occupation étrangère, et comme une volonté d'intimidation? Autant d'éléments capables d'engendrer, plus que n'importe quoi, la révolte chez un Breton.

Le déploiement des forces mises en œuvre dans le Cap Sizun, à Quimper, et au pays bigouden visait premièrement à produire un effet psychologique de dissuasion sur la population devant un tel appareil militaire, toute résistance aurait dû apparaître comme impossible. C'est du moins ce qu'espéraient ceux qui mirent en branle cette énorme machine.

Appareil militaire, d'ailleurs, voulu comme tel, car, à quelques exceptions près, ce ne sont pas les CRS policières qui ont été envoyées ici par le gouvernement, mais des escadrons de gendarmerie mobile, c'est-à-dire l'armée, destinée à mettre en état de siège le cap Sizun. La nuance, au début, a échappé et jusqu'à la fin même, on a continué de baptiser ces troupes du terme plus familier de CRS. Mais l'on ne s'y trompait plus et les gens de Plogoff savaient bien que c'était de guerre et d'occupation qu'il s'agissait.

Depuis 1944, aucun uniforme, si ce n'est celui des gars, marins ou soldats, en permission de leur service, aucun groupe armé n'avait pénétré dans le Cap Sizun en paix. Pas d'autre manifestation guerrière que les annuelles commémorations d'anciens combattants, drapeaux français en tête, pour se souvenir des sacrifices consentis pour la liberté du pays. D'ailleurs, les soldats en Bretagne, depuis de longs siècles, n'ont jamais été que des signes de malheur, au détriment du peuple.

Et voici que reviennent les bottes, les casques, le cuir et l'acier, la rigidité nette des uniformes, auxquels s'ajoutent ces boucliers ronds et ces visières de matière plastique qui donnent un air de science-fiction à ces faux héros sortis tout droit de la mythologie épique des années 40. Lorsqu'ils s'immobilisent, déployés en travers d'une route ou d'un champ, ils donnent le sentiment qu'ils sont sous pression, qu'ils vont, dans un instant bondir sur vous — sans rime ni raison — et qu'ils sont là pour cela. Ils apparaissent impatients, impatients de taper, impatients de tirer leurs grenades, comme s'ils étaient venus non pour défendre (quoi d'ailleurs?), mais pour attaquer des ennemis menaçants.

Il y a non seulement dans leur présence, mais dans leur seul aspect, un facteur de provocation.

La démonstration de ce fait psychologique m'a été administrée durant les événements de Plogoff. Par suite d'une coïncidence, je participais à une réunion totalement non politique et d'ordre médical sur le territoire de Cleden, à cent mètres du territoire de Plogoff, le 1^{er} mars, et je devais y amener quelques participants arrivés de Paris à Quimper par le train de nuit. Des barricades dressées par les habitants avaient, cette nuit-là, barré toutes les routes et venaient à peine d'être ouvertes. Au Pont du Loc'h, les voitures passaient tout juste entre deux haies de fumée et de flammes où leurs pneus crevaient sur les débris qui jonchaient encore la chaussée. Les gendarmes étaient partout et jalonnaient notre parcours. Mes amis, tout juste débarqués et point du tout concernés, répondirent à ce déploiement de forces par une immédiate agressivité, dont l'expression devait durer une journée entière, contre les «CRS».

Le but recherché est évidemment l'intimidation. Car tout, dans l'apparence du gendarme mobile ou du CRS, est apprêté pour agir sur l'imagination des populations et, d'ailleurs, des intéressés eux-mêmes. Il s'agit de convaincre matraqueurs et éventuels matraqués que les Forces de l'ordre représentent une puissance inattaquable, victorieuse par sa seule présence de tous les facteurs de trouble. Uniformes impeccables et cohésion du dispositif donnent l'image d'une machinerie parfaitement rôdée et implacable dans son fonctionnement. La foule, devant eux, ondoyante et diverse, doit apparaître beaucoup plus désarmée encore par son absence apparente d'unité que par son manque d'armes.

L'homme disparaît derrière un masque du corps, constitué de symboles virils et de matériaux agressifs: l'acier des armes et des casques, la couleur bleu-nuit ou noire des vêtements, les fusils et les matraques. Il n'y a pas de dialogue possible avec cet être caparaçonné, retranché derrière sa cuirasse et qui, s'il répond, le fera brièvement, en amassant quelques lieux communs, idées simples, déposées une fois pour toutes en lui, lors de son conditionnement psychologique de gardien

de l'ordre: — « Si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à élire d'autres députés — « Il y a des lois ; nous, on est là pour les faire respecter. — Le gouvernement sait ce qu'il fait. — « Rentrez chez vous. C'est là que vous serez le plus tranquille. »

La compagnie de CRS ou de gendarmes mobiles implantée en un point chaud du territoire et en situation d'attente, est, contrairement à ce qu'on pourrait penser tout d'abord, non un facteur d'apaisement, mais un élément d'excitation, et l'apaisement — par l'élimination complète de l'opposant — n'est obtenu que dans un deuxième temps. La violence à peine contenue des gardes est destinée à provoquer la violence au sein de la foule présente, et lorsque celle-ci se manifestera, fut-ce de façon sporadique et légère, il y aura prétexte à intervention, au déclenchement des moyens de répression: la manifestation, alors, peut être balayée.

En fait, à Plogoff, pour un certain nombre de raisons dont nous reparlerons, aucune manifestation n'a jamais été vraiment balayée. Quant à l'intimidation, elle a fait long feu. Les troupes ne sont pas parvenues à faire peur, elles n'ont pu empêcher l'expression continue, jour après jour, d'une détermination sans faille, d'une opposition absolue, et d'une haine croissante contre elles. La contradiction brutale qu'elles apportaient, n'a pas fait fuir le peuple de Plogoff, mais bien au contraire l'a enracinée dans sa décision, lui a permis de faire bloc et d'unir autour de sa résistance toute la région du Cap Sizun et de Cornouaille. Et parce que cette force hostile représentait (qu'on le veuille ou non) une puissance par elle-même étrangère au pays, non moins que l'avaient été voici quarante ans les unités de la Wehrmacht, le sentiment d'une nationalité plus ancienne et plus profonde, plus liée qu'aucune autre à la Terre qu'il s'agissait ici de défendre, d'une nationalité qui excluait ces hommes bardés d'insolence et de puérils boucliers et la bureaucratie centralisatrice et technocratique qui les déléguait, ce sentiment breton est apparu, surgi de l'inconscient collectif de ce peuple de Bretagne, sous les coups des matraques et dans la fumée des gaz lacrymogènes.

Il s'est passé le contraire de ce qu'avait pu espérer le gouvernement, en déployant ce nombre insensé d'unités de gendarmerie. Agir vite et bien en employant le maximum de forces, liquider en quelques jours toute résistance, fûtelle seulement verbale et symbolique, tel était le but et assurer le déroulement sans problèmes d'une enquête d'utilité publique, exceptionnellement longue, pendant les cinq semaines et demie qui auraient succédé à la brève démonstration de force des premiers jours. En fait, l'on abouti à ce tableau grotesque de deux minuscules camionnettes blanches, pompeusement décorées du titre de mairies-annexes, littéralement coincées entre vingt cars de gendarmerie, défendues par d'innombrables sentinelles, protégées en première ligne par des barra-

ges policiers et dans toute la campagne avoisinante par de multiples postes d'observation, surmontés enfin fréquemment par le vol lourd d'un hélicoptère qui empêchait, peut-on supposer, toute intervention aérienne contre elles. Ceci fait, la population était cordialement invitée à pénétrer dans ce réduit inexpugnable — mais comment sans frémir? — pour y exprimer la volonté de libres citoyens.

Tout fut à l'avenant; l'on cherchait à impressionner et l'on a obtenu le regroupement; à rendre crédible la valeur démocratique d'une telle enquête d'utilité publique, et l'on est parvenu à la ridiculiser. En bref, l'on cherchait la soumission et l'on a obtenu la révolte.

Il paraît évident que le gouvernement français a ici méconnu totalement la population au milieu de laquelle il a prétendu implanter son usine nucléaire. Certes, il l'a méprisée en l'écartant de toute consultation préalable, mais il l'a en outre ignorée dans sa nature profonde, dans ses possibilités d'action et de réaction. EDF s'est préoccupé — jusqu'à un certain point — du sol et du sous-sol sur lequel la centrale aurait pu s'installer, mais en aucun cas les milieux dirigeants ne se sont intéressés aux hommes du pays, ni pour connaître leur avis, ni même pour prévoir leur comportement éventuel en face de l'événement. On les a systématiquement écartés de la scène. Ils y sont revenus, en force.

Il fallait s'y attendre. Une commune bretonne —on disait naguère encore une paroisse — n'est pas le résultat d'un découpage administratif arbitraire. C'est un lieu d'histoire et de solidarité; c'est un être vivant, quelles que soient les dissensions qui peuvent s'y manifester, à l'intérieur, elle est toujours en mesure de se former en unité, de faire front contre toute agression venue d'au-delà des limites communales. Et cet état d'esprit s'étage en communautés de plus en plus larges. Si Plogoff n'est pas Cleden, les Capistes ne sont pas non plus des Bigoudens (ceux-ci ne l'ont-ils pas affirmé dans la pierre, en dressant sur leur côté de la « frontière », à Pors-Poulhan, la statue d'une Bigouden qui marque leurs premiers arpents de terre) et les Cornouaillais sont différents des Léonards. Et les Bretons sont des Bretons. En dépit des modifications dues à la vie moderne, ce sentiment du clan reste vivace, comme la marque d'ailleurs d'un très légitime et très profond attachement à son pays et à ses compatriotes. Dans ces conditions, et plus qu'ailleurs peut-être, il apparaît incongru que quiconque, fût-ce une autorité et quelle qu'elle soit, puisse intervenir au sein d'une semblable communauté, sans en respecter la nature et les principes d'existence. Car ce qui est premier, ce n'est pas l'État, c'est le lien de l'homme à la terre (et à la mer) et le lien foncier des hommes entre eux. Et ce mélange d'esprit communautaire, de hiérarchie des valeurs, en même temps que d'anarchisme profond, fait ici partie de l'homme. Car ce qui est premier, c'est l'homme.

Il y a plus. Le Breton est tel qu'on obtient tout de lui par de bons sentiments et de bonnes paroles. Il est, sinon d'abord, du moins en profondeur, chaleureux, passionné et idéaliste. Il est donc facile à berner — et Dieu sait si l'histoire en donne des exemples!— tant qu'il ne s'aperçoit pas qu'on le berne. Mais lorsqu'il vient à le comprendre, il ne peut supporter cette trahison de la confiance: sa vengeance peut alors avoir recours à toutes les violences. De même, l'usage de la force — comme ce fut le cas à Plogoff— suscite le refus et la révolte à la force ennemie, nous opposerons une force plus grande, et dès lors, nous ne sommes pas prêts à courber la tête. Ainsi pensons-nous.

A une époque où l'on tend à nous faire croire que les individus sont interchangeables, d'ailleurs standardisés et fabriqués sur mesure par des États aveugles, le combat de Plogoff s'inscrit magnifiquement dans la lutte pour la liberté. D'abord parce qu'il n'est pas vrai que les individus soient interchangeables, et les gens de Plogoff le nient, qui demandent d'abord à être pris en considération comme ils sont, comme leurs pères les ont faits. Ces guetteurs du Raz, à l'occident du Vieux Monde, ces gens de granit et d'écume, de schistes et de landes, ne peuvent pas accepter de n'avoir pas leur mot à dire. Et puisqu'on leur refuse le droit de veto, ils le prennent.

Telles sont les données premières et fondamentales du problème de Plogoff, l'origine de son combat, peut-être plus complexe qu'on ne pourrait le penser de prime abord. « Plutôt mourir! », dit une femme de ce bout du Monde, à la fin du très beau film que Nicole et Félix Le Garrec ont consacré aux luttes de son pays. Plutôt mourir que d'accepter d'être dépossédés, de n'être plus nous-mêmes. « Potius mori quam fœdari. » Plutôt mourir que d'être souillés : ce fut de tout temps la devise de la Bretagne.

NANN D'AN DISTRUJ NUKLEEL⁷

Le projet d'établissement d'une Centrale nucléaire à Plogoff se présentait, avant l'enquête d'utilité publique, de la manière suivante 8:

Emprise totale: 167 ha dont 90 ha sur le domaine terrestre et 77 ha sur le domaine maritime.

Type: Filière PWR 9 de 1300 MWe

Constitution: quatre tranches de 1300 MWe = 5200 MWC. Chacune comprend:

- un bâtiment réacteur comprenant les matériels nucléaires,
- une salle des machines,
- des ouvrages annexes de contrôle et de commande.

Telles étaient donc les indications données par EDF avant janvier 1980. Le dossier d'enquête d'utilité publique, n'apportait pas de modification à ce que l'on connaissait du type et de la structure de l'usine, mais la superficie utilisée s'y trouvait sérieusement augmentée. La pointe de Feunteun Aod qui primitivement n'était pas concernée par le projet, y était maintenant englobée et se trouvait de ce fait ajoutée au domaine à exproprier. L'on aboutissait ainsi à une surface au sol et en mer en nette augmentation.

Ce fut, bien sûr, le premier élément qui fut remarqué par les élus de Plogoff quand ils prirent connaissance du dossier. Ainsi, l'emprise totale atteignait maintenant 183 ha dont 106 ha sur le domaine terrestre. Et quelle que soit l'importance de cette hausse sur le domaine maritime, dernière des exigences, il ressort des chiffres que l'usine prévue à Plogoff constitue, pour les proportions actuelles de l'industrie nucléaire, une Centrale géante. Il n'existe en effet nulle part actuellement de tranche de 1300 MWe ni d'ensemble de 5200 MWe. Jusqu'à présent, l'on s'était en effet contenté d'atteindre un potentiel de 900 MWe par tranche.

Le caractère géant de la Centrale peut s'expliquer par deux ordres de raisons,

8 Chiffres donnés dans la brochure éditée par l'EDF « 25 questions — 25 réponses ».

⁷ Forme, en breton, du slogan: « Non à la destruction nucléaire. »

⁹ PWR: pressurized water reactor. Il s'agit d'un réacteur modéré et refroidi à l'eau légère sous pression, formule plus récente que la filière BWR (boiling water reactor, réacteur modéré et refroidi à l'eau légère bouillante).

les unes tenant aux nécessités du programme nucléaire, les autres aux facilités offertes par le site de Plogoff.

L'une des limites imposées à l'utilisation intensive de l'énergie atomique tient, comme pour toute autre source d'énergie, à l'épuisement éventuel des réserves. Si l'on se borne à utiliser comme on l'a fait en France jusqu'à présent, l'uranium comme matière première, les quantités de minerai disponible sur le territoire de ce pays ne permettent guère de dépasser l'an 2000. En revanche, l'utilisation de l'uranium dans un réacteur entraîne la formation de plutonium, et ce plutonium à son tour est susceptible de subir une fission dans un surrégénérateur, entraînant une nouvelle production d'énergie. Une centrale de grande importance, non seulement fournit une quantité notable d'électricité, mais elle produit en même temps des doses largement utilisables de plutonium. Il suffit d'installer sur place, alors, un surrégénérateur, pour bénéficier d'une augmentation énorme de potentiel. Ceci permet de limiter au maximum les transports de produits radioactifs, donc de diminuer le prix de revient.

Mais une centrale de grande taille ne peut s'élever n'importe où, ni non plus un surrégénérateur. Les besoins en eau sont, par rapport à des unités de production plus modestes, évidemment augmentées, et il est vraisemblable que les sites fluviaux, comme Chinon, ne sauraient suffire à un tel approvisionnement. D'autant plus que le brassage nécessaire à la dilution des effluents y serait sans doute insuffisant.

L'eau utilisée pour transporter la chaleur produite au cœur du réacteur est ensuite rejetée dans l'environnement à une température supérieure de 15 à 30° à celle qu'elle avait à l'entrée des canalisations. Il est important que cette élévation de température soit rapidement supprimée pour réduire au minimum son impact sur l'environnement. De même, les éléments rejetés doivent être neutralisés dans les meilleurs délais par une dilution maximum. Ces éléments sont des produits radio-actifs dangereux comme le césium et le thorium. On y trouve aussi du chlore en quantités assez importantes. Le produit, dont on a évalué la consommation à 150 tonnes par jour, est nécessaire pour maintenir les tuyaux d'eau en état de propreté parfaite et empêcher en particulier la prolifération des coquillages et la pullulation des micro-organismes dans les conduits. Le chlore est un corps chimique utilisé pour ses propriétés stérilisantes et il est d'un intérêt premier qu'il étende le moins possible ses ravages à l'entour de la Centrale, où il pourrait supprimer toute vie. EDF mise donc sur les grandes masses d'eau océaniques et le brassage des courants du Raz de Sein pour éliminer les effets nocifs du chlore, de même que la radioactivité des effluents et la température de l'eau. Il est regrettable, à ce propos, qu'aucune étude in situ n'ait été faite, donc que

l'hydrodynamique de Feunteun Aod et des environs soit à peu près inconnue des éventuels maîtres d'œuvre.

Le choix de Plogoff repose sans doute sur d'autres motifs. Ainsi n'est-il pas remarquable que géographiquement le Cap Sizun ne soit pas sans analogie avec la pointe du Cotentin où se trouve l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague? Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'un promontoire avancé en mer, à base étroite et facile à fermer en cas de nécessité. Si un accident grave se produisait, des forces de police rapidement mises en place permettraient d'interdire l'accès de toute la presqu'île et d'évacuer la population sans retard. Cet avantage de sécurité (tardive il est vrai) permet d'entreprendre plus facilement l'implantation d'une très grosse usine, et dans le cas qui nous occupe, la plus colossale jamais établie jusqu'à présent par EDF.

Dans le même esprit, l'existence de terres incultes qui diminue la gravité des expropriations, la densité médiocre de population, qui diminue le nombre de blessés en cas de catastrophe, sont certainement des éléments qui ont joué dans la décision gouvernementale. Ajoutons-y un motif dont nous aurons l'occasion de reparler et qui nous paraît d'importance : la construction d'une centrale fournisseuse d'énergie à la pointe de Bretagne s'insère dans un plan militaire d'organisation de la péninsule armoricaine et va de pair avec la militarisation de la région.

Dès le début du rejet, et compte tenu à la fois de son importance, des expériences de Flamanville et d'ailleurs, des premières manifestations d'hostilité de la part de la population, EDF a bien senti qu'un effort particulier de propagande —ou plus euphémiquement d'information— allait lui être demandé pour convaincre, avec le sourire, espérait-elle. C'est certainement la raison pour laquelle l'arme psychologique réalisée par ses services spécialisés, emplit aujourd'hui un assez gros dossier.

Donnons-en un aperçu. Pour ma part, j'ai reçu, sans l'avoir aucunement sollicité, huit documents différents, à mon domicile, ou, ce qui revient au même, à mon cabinet de médecin.

— Une brochure de 55 pages de format 30 cm x 23 cm, imprimée sur papier glacé et ornée de photos en noir et en couleurs, de tableaux, de schémas, de diagrammes, intitulée: «L'énergie électronucléaire et les effets biologiques des rayonnements ionisants». Il est précisé que « cette plaquette a été éditée par le Sodel, préparée par le Service du Comité médical et diffusée par le Service central de l'Information et des Relations Publiques d'Électricité de France », et qu'il s'agit de la 3° édition. Étant donné le caractère de cette publication, il semble qu'elle soit essentiellement destinée au corps médical. Pas d'adresse.

- —Une brochure de 25 pages, de format identique, présentée également sur papier glacé, abondamment illustrée et intitulée: «Surrégénérateur et plutonium». L'éditeur est ici le Comité de Radioprotection d'Electricité de France dont le représentant désigné est le Docteur J.-C. Nénot. L'importance attribuée à l'influence physiopathologique du plutonium sur l'organisme humain tend à faire penser qu'elle est aussi envoyée préférentiellement aux médecins. Deux adresses: 71 rue de Miromesmil, et 2 rue Louis Murat, à Paris.
- Une brochure de 48 pages, toujours de même format, mais disposée en hauteur au lieu d'être en longueur comme les précédentes, sur beau papier, avec de nombreuses illustrations en couleurs, et des schémas clairs, et qui s'adresse à un public beaucoup plus large: «Énergies et environnement. La Place du nucléaire». Le réalisateur en est «Image et Signe», «pour le compte d'Électricité de France. Direction de l'Équipement. Division Information sur l'Énergie». Une adresse: 3 rue de Messine, à Paris.
- Une brochure de 56 pages, de grande diffusion apparemment: «L'énergie nucléaire, Le projet de la centrale de Plogoff. 25 questions 25 réponses ». Une à trois photos en noir et blanc par page. Format 23,5 x 18. Ce document publié par la Société Française d'Éditions et d'Informations régionales a été, nous diton, « conçu et réalisé avec l'aimable concours des services de la Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières du Ministère de l'Industrie ». D'après lui, douze organismes se tiennent à la disposition du public pour le renseigner sur l'énergie électronucléaire. D'où, liste de ces douze organismes et leurs adresses respectives; pour les gens que l'exclusion officielle de Nantes, du territoire breton, gênerait, on n'a pas lésiné: sous la rubrique: «En Bretagne», on n'a pas hésité à mettre l'adresse de la Direction régionale d'EDF à Nantes, et le Centre interrégional de mouvements d'énergie d'ouest d'EDF à Nantes également. En tout, six adresses à Paris, une à Tours, une à Rennes, deux à Nantes et deux à Quimper.
- Une brochure de 39 pages formant le n° spécial, n° 11 d'août-septembre 1978 d'une revue nommée *l'Énergie*. Même type de présentation sur format 15 x 21. Le responsable du texte est un organisme dénommé NERSA à Lyon, mais la distribution en est assurée par EDF, région d'équipement Alpes-Lyon, 2 rue Curtelin, à Lyon.
- Un dossier de 17 pages : «Les incidences économiques et sociales de l'implantation d'une centrale nucléaire», dactylographiée par les soins de la direction de l'équipement d'EDF, SEI, division Sites.
- La photocopie d'un article de Jean-Jacques Antier paru sous le titre: «Le tout nucléaire nous menace-t-il?» dans le numéro du 8 juin 1979 de *la Breta-*

gne à Paris dans la rubrique « Etrezom » (Entre nous). Cet article, envoyé par le même courrier que le dossier précédent, par EDF de Nantes, décidément reconnue comme notre capitale, était accompagné d'une lettre d'introduction qui le présentait de la façon suivante : « Considérant que l'objectivité procède de la pluralité des points de vue, nous pensons bien faire en vous remettant également ci-joint un article de presse sur les besoins en énergie de la nation signé par Monsieur Jean-Jacques Antier écrivain et journaliste, etc. Comme l'opinion de M. Jean-Jacques Antier rejoint exactement — inutile de le dire — celle du dossier, et de tous les textes publiés par EDF, on ne saisit pas très bien où se trouve « la pluralité des points de vue », ni la possibilité d'une « objectivité ».

Ajoutons à ces huit documents, une conférence d'information à laquelle je fus convié et où je ne mis pas les pieds. Je ne pense pas qu'elle ait apporté beaucoup plus que l'importante matière et l'argumentation limpide contenues dans les textes écrits.

Que résulte-t-il de tout cela? Une évidence écrasante: c'est que l'énergie atomique est la moins coûteuse, la plus propre, la moins dangereuse, produite sinon depuis l'origine des temps, du moins à l'époque actuelle. Rien n'est épargné pour nous le démontrer, les objections sont courtoisement accueillies et réfutées. Dans «Énergies et environnement », un tableau plein d'humour «Calculez votre propre dose d'irradiation », montre péremptoirement qu'il est aussi dangereux de regarder la télévision que d'habiter aux limites de la centrale (en ce qui concerne l'intoxication psychologique, c'est sans doute vrai), et qu'une maison de granit (donc celles de Plogoff) est vingt fois plus irradiante que la Centrale. Le danger pour la vie n'est pas supérieur à celui de trois gouttes de vin absorbées par jour: après tout, l'alcool ne nous ferait-il pas plus de mal que le nucléaire? Et ainsi de suite.

Cela dit, un certain nombre de problèmes restent non résolus, et même non posés par ces charmantes brochures. Pourquoi, par exemple, la ville d'Aliquippa en Pennsylvanie a-t-elle vu se modifier totalement son rang dans l'État pour le nombre des maladies de l'enfance et de la femme enceinte, et cela entre 1964 et 1970, c'est-à-dire après l'installation d'une centrale nucléaire? Pour les leucémies, Aliquippa passe du 34^e rang au 3^e rang, pour la mortalité infantile du 64^e rang au 1^{er} rang, pour les fausses-couches du 8^e au 4^e rang, pour les naissances prématurées du 51^e rang au 4^e rang, et pour les maladies de la première enfance du 15^e au 1^{er} rang 10.

Dans la brochure «L'énergie électronucléaire et les effets biologiques des

¹⁰ Écologie Hebdo, «Le nucléaire c'est quoi?»

rayonnements ionisants», il est bien fait allusion aux travaux de K. Z. Morgan, «spécialiste américain en matière de radio protection», qui montrent que des doses même très faibles de radioactivité industrielle soit 0,5 millirem par an sont susceptibles de provoquer des accidents graves (40 morts par an aux États-Unis), mais aussitôt le texte conclut, avant tout exposé: «Bien entendu, ce calcul de K. Z. Morgan repose sur un certain nombre d'hypothèses qui ne peuvent être expliquées ici 11, mais en appliquant les mêmes méthodes de calcul aux limites prescrites pour la population, soit 170 millirems, on aboutit à des évaluations inquiétantes et, en les appliquant aux variations de la radioactivité naturelle d'un endroit à un autre, on arrive à des chiffres qui, de façon évidente, sont inexacts 12».

On admirera la discrétion d'EDF sur les hypothèses de K. Z. Morgan pourtant bien susceptibles de nous intéresser et d'expliquer les événements d'Aliquippa, dans une brochure destinée à des médecins ou du moins à un public scientifique. En outre, la confusion entre la radioactivité industrielle et la radioactivité naturelle est soigneusement entretenue.

Une autre déficience de l'argumentation d'EDF concerne l'action des effluents radioactifs et de l'élévation de la température des eaux du voisinage de la centrale sur la flore et la faune marine. Aucune étude n'a été faite à ce sujet à Plogoff et un chercheur du CNEXO de Concarneau, M. Le Gall, s'est élevé vivement contre les assertions prématurées d'EDF. En fait, ce qui peut se produire à cet égard, non plus qu'à bien d'autres, on ne le sait pas.

Voilà trente-cinq ans que l'énergie atomique a fait pour la première fois son apparition entre des mains humaines, et ce, pour une entreprise de destruction massive. Voici une quinzaine d'années seulement que je passais des cours de la Faculté de médecine où l'on m'enseignait les terribles dangers de la radioactivité artificielle, leur difficile prévention, leur thérapeutique incertaine aux périodes d'officier de réserve où j'apprenais froidement à tuer le maximum d'individus à l'aide de cette même énergie, malgré tout difficile à dompter et qui ne manquait pas de poser des problèmes tactiques. Ce n'est pas en ce court laps de temps qu'une arme aussi dangereuse peut être suffisamment expérimentée pour qu'on en connaisse toutes les conséquences et devenir le moteur d'une industrie sans risques.

Un exemple, parmi beaucoup d'autres, des incertitudes qui règnent à cet égard, nous est fourni par l'étude réalisée sur les survivants des bombes A de Na-

¹¹ C'est nous qui soulignons.

¹² P. 33.

gasaki et de Hiroshima. En voici, selon le Service du Comité médical de l'EDF, les résultats: «A Nagasaki, ce n'est que pour une dose supérieure à 200 rems ¹³ que la fréquence des leucémies est significativement plus importante parmi la population témoin. A Hiroshima par contre le taux de leucémie croit avec la dose. » La conclusion tirée par l'auteur de ce texte est simple et évidente: «Il y a donc là deux résultats contradictoires. » Celle qui nous paraît ensuite s'imposer est celle-ci: si l'on n'a pas réussi à expliquer jusqu'à présent une différence aussi importante dans les effets résultant de causes apparemment analogues, c'est que nous connaissons bien mal la pathogénie de ces effets; et si nous connaissons aussi mal cette pathogénie et en particulier le rôle des doses, comment est-il possible d'envisager d'irradier, même aux doses faibles qu'on nous annonce, une population, une faune et une flore?

Les terribles effets sur la santé et la vie des rayonnements ionisants et en particulier ceux du plutonium, produit dans les centrales et utilisé dans les surrégénérateurs, ne peuvent pas ne pas être évités à tout prix. Or, actuellement, les tout puissants spécialistes sont divisés sur les risques de cette industrie, et ils le sont parce que l'expérimentation est insuffisante et ne permet pas d'aboutir à des conclusions certaines. Dans de semblables conditions, le plus utile des médicaments ne reçoit pas le visa du Ministère de la Santé. Il est vrai qu'on ne parle pas beaucoup plus dans l'affaire nucléaire de ce ministère que de celui de l'Environnement. De même qu'une thérapeutique insuffisamment éprouvée et non exempte de dangers ne saurait être employée de façon courante, il est insensé de vouloir sauver l'économie française par des méthodes dont nous sommes loin d'être certains qu'elles sont inoffensives.

_

¹³ Le rem (*röntgen equivalent for man*) est l'unité d'équivalent de dose en matière de radio-protection. Il exprime l'effet biologique d'une dose d'exposition d'un röntgen.

Assurer l'indépendance énergétique de la France, voire de la Bretagne, tel est en effet, nous dit-on, l'un des buts recherchés. Outre le fait qu'il y a là un pari dangereux à tout miser sur le nucléaire — comme naguère sur le pétrole —, on se demande, quand on examine la réalité profonde du projet, où se situe l'intérêt de la Bretagne et même celui de la France. Les réserves de ce pays en uranium ne dépassent pas celles nécessaires pour une utilisation de dix à quinze ans (et il faut déjà huit ans pour construire une Centrale comme celle prévue à Plogoff, sans compter les délais d'expropriation). En outre, l'uranium enrichi utilisé dans les centrales PWR est importé actuellement des États-Unis et de l'URSS. Quant à l'uranium naturel, il provient pour moitié actuellement de territoires africains.

L'examen des conditions financières de fonctionnement de l'industrie nucléaire en France montre qu'en fait, celle-ci se trouve entre les mains de puissances économiques étrangères, en particulier la Société américaine Westinghouse et le groupe Empain, lié avec cette dernière. Aussi bien au niveau des licences d'exploitation, qu'à celui de la fabrication du matériel et du financement des installations gigantesques mises en réalisation, le plan d'industrialisation nucléaire se trouve sous la dépendance d'intérêts non français. C'est ainsi que selon le rapport Papon, l'Iran se trouve disposer d'une minorité de blocage dans la société Eurodif qui finance la construction d'usines d'enrichissement d'uranium. Voici la répartition du capital de cette société:

C.E.A. 60% Iran 40%

(Italie, Espagne, Belgique) Intérêts étrangers 47,2%

SOFIDIF 25%

C.E.A. (C.O.G.E.M.A.) 27,8%

EURODIF

Ces chiffres ont été vulgarisés dans le Sud-Finistère par une brochure, publiée à titre d'information par la Coordination antinucléaire de Bretagne,

Aux affirmations non contrôlées de l'EDF et à son abondante publicité, il était en fait indispensable de répondre par la même voie et de remettre les choses au point. Le 14 février donc, en pleine lutte de Plogoff, sortait des presses de l'Imprimerie du Marin au Guilvinec, un document d'une vingtaine de pages, nettement moins luxueux que les publications adverses, mais qui reprenait en quatorze points les éléments principaux du début:

- « La lutte antinucléaire à Plogoff et ailleurs », résumé des principaux événements survenus depuis mars 1976.
- « L'enquête d'utilité publique un exemple de démocratie », rubrique sous laquelle se retrouvaient les arguments contre la procédure suivie.
- —« Pourquoi le nucléaire? » L'indépendance énergétique est un leurre. En effet, l'uranium nous vient pour moitié d'Afrique... Les licences que nous avons achetées sont américaines... La fabrication des cuves et des turbo-alternateurs dépend de la Société Framatome où le groupe Creusot-Loire (lié à Empain et à Westinghouse) détient la majorité des parts... La centrale? PWR utilise un uranium enrichi, fourni par les États-Unis et l'URSS. D'autre part, la France est minoritaire dans la société financière Eurodif, prêteuse.
- —«A Plogoff, 4 tranches de 1300 mégawatts» et ce sous-titre qui en dit long sur la situation en Bretagne et l'opinion que les Bretons en ont: «On ne se souvient des pays oubliés que pour mieux les exploiter. » Certains dangers sont évoqués, en particulier la menace de glissement de terrain dans un sous-sol insuffisamment connu et l'insuffisance de la protection.
- « Quel chantier à Plogoff? » De la construction d'une centrale aussi gigantesque, un bouleversement complet de la région est le corollaire.
- « Une centrale de 5200 mégawatts » : les dangers pour la faune et la flore du réchauffement de l'eau de 15° et parfois de 30°.
- «L'impact d'une centrale sur les finances locales»: l'augmentation bénéfique de la taxe foncière et de la taxe professionnelle est contrebalancée par des dépenses d'aménagement, d'installation, d'assainissement qui nécessitent des investissements importants. Saint-Laurent-des-Eaux est à cet égard cité en exemple.

Suivaient une étude sur les déchets, une critique du plan ORSEC-RAD, une discussion sur la militarisation, l'évocation des énergies douces, des problèmes posés aux pêcheurs par la modification de l'environnement maritime, ainsi que de ceux plus proprement agricoles.

Les données fournies par cette brochure ont pu être reprises ensuite largement par les militants antinucléaires et elle a fourni des arguments à tous ceux qui ne partagent pas le savoir indiscutable des technocrates. Elle répondait à la propagande, assénée par l'EDF depuis des années et permettait de la discuter.

A l'issue de tout examen de ce genre, il ressort bien nettement un certain nombre de faits.

Le premier, c'est que l'on connaît très mal la puissance que l'on manie en provoquant la fission atomique, connue depuis moins de quarante ans.

Le second, c'est que certains problèmes considérés comme résolus sur le plan

général, par l'EDF, n'ont en réalité pas fait du tout l'objet d'une étude à Plogoff. En particulier le risque de glissements ou de modifications de terrain sous-jacent à la Centrale dont nous savons l'importance dans le domaine hydroélectrique depuis la rupture du barrage de Malpasset, et dont le rôle, on le devine, dans une éventuelle catastrophe nucléaire, n'est pas moins grand, demeure absolument inconnu sur le site de Feunteun Aod, aucune recherche géologique n'ayant été effectuée. Or, a priori, une telle enquête paraît d'autant plus indispensable que certains éléments connus inclinent s'en inquiéter plus spécialement ici. Feunteun Aod est située dans une zone de schistes cristallins à injections granitiques, donc de roches non homogènes, situées de surcroît dans la structure faillée et passablement bouleversée du sud-armoricain et du Cap Sizun. L'on peut donc s'inquiéter non seulement du choc permanent de la mer et des tempêtes, mais à plus forte raison de l'activité sismique, non négligeable en Bretagne, sur ce sous-sol fragilisé. Pendant les événements de Plogoff, ne reconstruisait-on pas à Saint-Evarzec, près de Quimper, à une cinquantaine de kilomètres de Feunteun Aod, un calvaire abattu naguère par un tremblement de terre? On souhaiterait dans ces conditions, d'être assuré de la solidité à toute épreuve de ces rochers, ce qui n'est pas le cas.

Le troisième fait qui mérite enfin d'être noté, c'est le grand nombre de risques encourus — ceux auxquels on pense et ceux auxquels on ne pense pas — par une Centrale au cœur maléfique. Et le moindre n'est certes pas la situation créée par un établissement de ce genre, en cas de guerre. Nous allons, tout de suite, nous en expliquer.

Militarisation Centralisation

Parmi les nombreuses nuisances et les dangers introduits par la présence d'une centrale nucléaire sur un territoire, l'on omet généralement de parler des menaces de bombardement tendant à détruire l'usine et à libérer de ce fait les produits radioactifs qu'elle contient. Nous raisonnons comme dans un pays voué à la paix perpétuelle, alors que les bruits de guerre, dans notre monde, n'ont jamais été plus insistants.

Il est évident qu'en cas de conflit, une telle installation fournisseuse d'énergie à une nation en guerre, ne manquerait pas de constituer un objectif militaire de premier ordre. Comme il s'agirait de surcroît d'une puissante génératrice, l'intérêt stratégique en serait accru. Ajoutons à cela que le repérage d'avion en ce bout du monde en serait particulièrement aisé, et tout permet de conclure à l'éventualité d'une pareille tentative, aboutissant à une catastrophe.

Certes, une centrale thermique ou toute autre productrice d'électricité serait une cible du même ordre. Mais outre le fait que sa puissance serait moindre, le risque provoqué par sa destruction sur la population environnante serait infiniment plus faible. Les émissions radioactives, en effet constituent un danger potentiel permanent qu'on ne peut écarter en supposant même que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour le temps de paix, civile et étrangère.

Non seulement les risques de guerre ne doivent pas être minimisés, mais il convient même de les mettre en cette affaire au premier plan. Car la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff ou en tout autre point de la Bretagne occidentale (tel que Ploumoguer, Beg an Fri, Erdeven...) doit être considérée à l'intérieur d'une structure stratégique qui se met progressivement et assez sournoisement en place. Le gouvernement se garde bien en effet de parler d'une quelconque vocation stratégique de la Bretagne et pourtant c'est cela qui instaure chez nous: l'ordre militaire, autour du traditionnel port de guerre qu'est Brest.

L'une des plus belles rades du monde, située à la pointe extrême du continent, dotée d'un goulet resserré en eau profonde, n'a pas cessé depuis l'union de la Bretagne et de la France, d'être utilisée à des fins militaires. L'on y retrouve encore à chaque pas des fortifications de Vauban et, les situations naturelles étant ce qu'elles sont, l'intérêt de ce poste avancé de l'Europe, de cette péninsule défendue sur trois côtés par la mer, n'a pas diminué depuis le ministre de Louis XIV. Personne ne le dit, bien sûr, mais les faits sont là, pour montrer que l'on constitue en Bretagne à bas bruit une citadelle qui n'est pas sans rappeler « le réduit breton » et « le bras tendu vers l'Amérique », qui furent chers à Paul Reynaud en juin 40.

L'implantation militaire dans la presqu'île de Crozon n'a cessé de s'étendre depuis vingt ans. L'île Longue d'abord, en rade de Brest et face au grand port, a été expropriée au bénéfice de la Marine Nationale qui a installé là sa base de sous-marins atomiques, à proximité de l'établissement de Lanveoc-Poulmic de l'École Navale. Celle-ci possède d'ailleurs son aérodrome. L'on en a construit un autre, à Bodilis, près de Landivisiau, spécialement pour recevoir les avions militaires supersoniques. Depuis lors, on a ramené de Saint-Aubin-du-Cormier près de Rennes, A Ti Voujeret en Dineault, c'est-à-dire à la naissance de la presqu'île de Crozon, un régiment d'infanterie destiné évidemment à la protection des installations de la rade.

Un réduit breton a besoin de se suffire à lui-même et de pouvoir soutenir un siège, de façon autonome. Un système de télécommunications par satellites a donc été installé, à grand renfort de publicité sur l'industrialisation et la «vocation électronique» de la Bretagne un radôme à Pleumeur-Boudou (Côtes-du-

Nord) et depuis, un autre à Plougastel-Daoulas (Finistère), à la vue, une fois encore, de Brest.

Et la Bretagne, bien sûr a besoin de produire elle-même son énergie pour remplir à plein son rôle de citadelle capable de vivre de façon autonome en cas de conflit. N'est-ce pas pour cela que l'EDF s'intéresse tant à cette indépendance énergétique du pays breton? Et pour cela que les notables pro-gouvernementaux du Conseil Régional et autres se sentent tout à coup la fibre indépendantiste? La Centrale nucléaire de Plogoff est destinée à être la génératrice d'énergie de la Citadelle et à lui donner la possibilité de se passer de toute importation de ce genre. La Bretagne n'a besoin d'elle que dans la mesure où l'on fait de la Bretagne un pion essentiel de la Défense Nationale.

C'est dire qu'en cas de guerre, nous sommes au premier chef, visés, et que la centrale nucléaire qui existerait à Plogoff, serait évidemment l'un des premiers points de ce territoire à recevoir des fusées, l'île Longue et ses moteurs à énergie nucléaire, étant sans doute le second.

L'on n'a pas envisagé non plus, dans le même ordre d'idées, qu'en temps de paix, un individu ou un groupe d'individus pût faire sauter la Centrale, soit à l'explosif, soit en y provoquant volontairement des détériorations graves. Acte d'un fou, dira-t-on, nais en admettant même cette hypothèse, ne sommes-nous pas obligés de reconnaître que des actes de fous se commettent journellement sur notre planète. Lorsqu'ils se produisent au volant d'une voiture, ou avec une arme, même automatique, le nombre des morts est restreint. Sur une usine de type classique, ce peut être plus important. Sur une source de radioactivité, ce serait, ici encore, une catastrophe.

Il est dangereux de laisser des allumettes à portée des enfants. Semblablement, mettre à la portée de l'ennemi ou de l'asocial, de tels pouvoirs de mort, constitue à soi seul une folie, et le rôle des gouvernants est, en principe, de le prévoir. Il n'est que de supposer à l'origine d'une telle catastrophe, la volonté de suicide ou d'assassinat collectifs d'un illuminé, d'un justicier, d'un anarchiste, pour y parvenir. Les fous sanglants existent à tous les niveaux de la société, du plus humble au plus élevé, de l'échappé de l'asile au chef d'État paranoïaque.

L'énergie atomique, on ne le redira jamais assez est une force de destruction terrible, telle que jamais l'humanité n'en avait manié de semblable. Et les précautions que l'on prend pour la maîtriser ressemblent fort aux barreaux des cages dans lesquelles on enferme les tigres. Certes, ils sont solides, mais qu'une négligence ou une malveillance laisse la porte ouverte, que par sadisme ou vengeance, quelqu'un scie les barreaux, et voilà toute la puissance meurtrière du tigre lâchée. Et cela est vrai de toutes les énergies que l'on manie. Un bel exemple nous en a

été donné, voici peu, lorsque la marée noire se répandit en mer du Nord, parce que sur un puits de pétrole en mer, une valve de sécurité avait été remontée à l'envers. Négligence humaine, inattention de quelques instants d'un responsable, voilà des phénomènes eux aussi quotidiens. Statistiquement, de telles erreurs ne peuvent pas ne pas se produire une fois sur un nombre de gestes, d'actes de contrôle, de surveillance. Qu'il y ait concordance d'incidents, comme à Three Miles Island, et l'on frôle la catastrophe... jusqu'au jour où elle se produit.

Certes, l'homme ne peut se soustraire à tout danger. Il ne peut refuser de manier un couteau sous prétexte qu'il peut se blesser ou blesser quelqu'un d'autre, ou de sortir de chez lui parce qu'une voiture peut le renverser. Il est certain que des industries indispensables à notre existence ne sont pas exemptes de danger. Mais il existe un seuil de risque assumable, en fonction de l'étendue de ce risque (le nombre de morts) et de sa «profondeur» (une leucémie, un cancer, une mutation génétique, un enfant idiot par exemple, sont plus profondément graves qu'une mort subite).

C'est sur ce seuil de risque assumable que nous ne sommes pas d'accord et c'est au fond, normal. Que nos dirigeants et les puissances financières intéressées au développement de l'énergie nucléaire le placent plus haut et en fassent moins de cas que les habitants de Plogoff, quoi de plus compréhensible en bonne et froide logique? Que les gens du Cap voient le seuil beaucoup plus bas et se refusent à installer la Mort chez eux, comment le leur reprocher? Mais le seuil de risque assumable est décidé unilatéralement et de façon définitive par l'État et ses maîtres, qui n'y risquent rien et qui en tirent le maximum de profit.

Plogoff se voit donc invité à se sacrifier à l'intérêt collectif, lequel intérêt collectif est défini par les mêmes usagers que le seuil de risque assumable. Le calcul se rapproche de celui qui ressort manifestement de la guerre de 1914: la possession par la France (de Wendel) des mines de fer de Lorraine vaut bien deux millions de morts (dont 83 hommes de Plogoff qui n'avaient rien à faire dans cette querelle). Ce que l'on baptise arbitrairement intérêt collectif est en réalité la survie d'un certain système économique (et c'est bien, de l'aveu de tous, ce qui est en cause dans l'utilisation du nucléaire), c'est-à-dire la préservation des intérêts, essentiellement financiers, qui le sous-tendent.

Que le Parti Communiste français, en approuvant le développement de l'énergie nucléaire, ait suivi le gouvernement et par là, admis sa définition du seuil de risque assumable, sa conception de l'intérêt collectif, et opté pour la perpétuation du système économique et politique contre lequel il ne cesse de proclamer, en paroles, la révolution, serait du plus haut comique, si l'affaire n'était si grave et s'il ne s'agissait là d'une tromperie sur la marchandise qu'il vend. Car, objecti-

vement, il ne cherche point du tout modifier le système, mais à le récupérer pour lui et à changer, à son profit, le nom du propriétaire des aciéries de Lorraine et autres.

La position centralisatrice qui est la sienne tient à la même préoccupation, et, ce faisant, il entend s'approprier intacte une machine administrative et territoriale soigneusement constituée par les Rois de France et mise au point par Napoléon et les républiques bourgeoises. Pourquoi casser une si belle constitution, fut-elle oppressive, puisque c'est le meilleur moyen de gouverner, à son utilité, cinquante millions d'individus?

Il est remarquable d'ailleurs qu'en France, tous les grands partis aient adopté le principe de l'énergie nucléaire, apportant ainsi leur soutien au développement de la sacro-sainte expansion capitaliste, et le combat de Plogoff s'est fait en dépit de cette unanimité. Seuls ont marqué leur connivence le PSU-Bretagne et l'union Démocratique Bretonne, mouvement autonomiste de gauche. Celle-ci d'ailleurs a été amenée de ce fait à se désolidariser des partis de l'ancienne union de la gauche, et en particulier du Parti Communiste français avec lequel elle avait maintes fois flirté.

Les sections locales ont souvent été fort gênées par cette orientation des directoires parisiens et l'on retrouve cette gêne dans les déclarations qui ont pu être faites ici ou là. Michel Mazeas, le maire communiste de Douarnenez, après avoir semblé favoriser la contestation des gens de Plogoff, a fini par s'aligner sur les positions officielles de son parti.

L'attitude des communistes, d'ailleurs, a reflété ces mêmes incertitudes. Généralement, ils ont condamné l'intervention de la police politique, tout en considérant comme irréaliste la défense des gens de Plogoff. Ils reprennent sensiblement les arguments de l'EDF et du gouvernement: la Bretagne est très loin de couvrir ses besoins en énergie par sa production propre, or elle en a besoin pour s'industrialiser. Par ailleurs, l'énergie nucléaire ne présente pas, pour le PCF, plus de danger que bien d'autres techniques.

A cet égard, un article paru au mois de septembre 1980 dans *le Travailleur Quimperois*, organe de la section locale du parti communiste, sous la signature de François Thoraval, montre bien, six mois après les semaines chaudes de Plogoff, l'alignement des « orthodoxes » de Quimper sur la ligne générale de l'état-major parisien. L'auteur, après s'être félicité des possibilités actuelles d'une « réflexion plus sereine » et avoir rappelé l'opposition des siens aux « méthodes policières du pouvoir », entre dans le vif du sujet en décrivant la situation économique déplorable de la Bretagne, le déficit de la production électrique. Il faut donc augmenter celle-ci pour pourvoir à cette industrialisation mythique et rebattue qui ne

saurait se faire sans l'indépendance énergétique... de la France? Oui sans doute et cela est dit, mais aussi et surtout, c'est ce qui ressort du texte, de la Bretagne, et cela n'est pas dit en clair, mais semble aller de soi. Et voilà notre parti communiste, à la suite du gouvernement, plus autonomiste que les autonomistes.

Par-delà ces considérations, il paraît évident à François Thoraval que les risques engendrés par la désintégration nucléaire ne sont nullement supérieurs à ceux de toute technique de pointe, ou du moins qu'ils sont « de même ordre et de même nature». Il est incontestable qu'il existe bien d'autres occasions de mourir dans notre société que la fission atomique et qu'il n'y a pas que les produits radioactifs à engendrer cancers, leucémies et malformations fœtales. Faut-il en conclure que nous mourrons joyeusement de la débandade de nos globules blancs, puisque c'est bien arrivé à d'autres? Faut-il, comme le fait Thoraval, considérer que tout le problème se résume à l'application des précautions nécessaires, comme si l'une des causes principales de la faillite des précautions n'était pas l'erreur humaine? S'il est vrai que « les plus grands dangers en la matière viennent le plus souvent de l'abandon de ces précautions par les groupes financiers dans un souci de rentabilité capitaliste», nous démontrera-t-on que l'inattention, la négligence, voire l'incurie, n'existent pas en régime socialiste, et que les fous y sont tous sans exception sous drogues ad hoc? Enfin, si tout cela était, le triomphe du Parti Communiste en France est-il vraiment pour demain et ne risquons-nous pas de disparaître, victimes de la rentabilité capitaliste, avant que ne parviennent au pouvoir ces révolutionnaires qui, depuis 1936, ont raté toutes les occasions de révolution?

Prôner pour finir, en vue de l'indépendance énergétique de la France et la sécurité des travailleurs, la nationalisation des groupes privés intéressés (Schneider, Empain, PUK, Alsthom, CGE) et la mise en place de structures démocratiques autogestionnaires ¹⁴, paraît bien nébuleux, car la nationalisation revient à remettre à l'État, représentant de la Nation, la gestion des entreprises intéressées, et non aux travailleurs de ces entreprises, vrais autogestionnaires. Quant à la nationalisation au profit de l'État capitaliste, ce n'est jamais que bonnet blanc et blanc bonnet. Enfin, avoir l'illusion que les groupes financiers intéressés sont des groupes français et qu'il suffit d'une prise de pouvoir communiste en France pour en venir à bout prête à rire de la part d'un marxiste. Nous avons montré plus haut que 68% environ d'Eurodif était aux mains d'intérêts étrangers à la France. Quant au groupe Empain, sa qualification de français, si chère aux nationalistes du PCF est bien douteuse.

¹⁴ Tiens! Le PCF a donc volé l'autogestion au PSU?

Il ressort d'ailleurs de l'examen des faits que le financement du plan nucléaire français est si colossal qu'il paraît très difficile de l'engager à partir de fonds uniquement français et un régime communiste en France, privé des grandes sources monétaires mondiales, serait bien en peine de le mener à bien.

Ce qui est remarquable, en tout cas, c'est la collusion —au-delà des divergences qu'on peut considérer comme secondaires — entre le parti communiste et le gouvernement giscardien dans le domaine de l'équipement nucléaire. François Thoraval suit exactement la ligne du Comité Central ¹⁵. Et celui-ci, précisément parce qu'il est central, raisonne, comme les maîtres actuels de la France, en termes de centralisme. Le langage patriotique français que tient depuis une quarantaine d'années le PCF recouvre bien d'ailleurs un intérêt analogue: celui de maintenir étroitement groupé sous le drapeau de l'unité et de la centralisation un hexagone arbitrairement défini par les vicissitudes de l'histoire et les ambitions des rois des Francs.

L'on a déjà fait remarquer que le développement de l'énergie nucléaire est indispensable non pas aux peuples de France et à leur promotion industrielle et commerciale, mais au maintien du monopole de l'EDF, c'est-à-dire à travers lui, de l'unité française. «Un roi, une foi, une loi», disait-on au XVII^e siècle. «Un seul monopole énergétique, un seul peuple, une seule loi», tel mourrait être aujourd'hui l'expression de la même idée politique et économique. Car la production d'énergie à partir de sources locales aux mains de représentants locaux, pulvérise l'ensemble français et rend aux régions leur autonomie. Car le pouvoir repose sur la puissance (en kWh). Cela un marxiste le sait bien, lui qui fait du politique le développement d'une idéologie fondée sur une situation économique donnée.

Le Parti Communiste se garde bien de remettre en cause le centralisme et par là même il soumet la démocratie au plus anti-démocratique des contrôles. Il

¹⁵ Quelques jours après la déclaration d'utilité publique, le 13 décembre 1980, Georges Marchais annonçait à Brest: «Il faut construire une centrale nucléaire à Plogoff, dans l'intérêt des travailleurs et de la Bretagne.» Il dénonçait les antinucléaires comme «des petits-bourgeois insensibles à la misère des travailleurs», des agents de l'impérialisme américain et des alliés de Giscard d'Estaing. Il fut hué par plusieurs centaines d'auditeurs et mit les autres dans la plus grande gêne. Dans le contexte local, en effet, les attaques violentes de Georges Marchais apparaissent d'une grande indigence de pensée et d'une inexactitude flagrante. Personne, en Bretagne, n'aurait l'idée de tenir les gens de Plogoff pour des petits-bourgeois. Quant à soutenir l'impérialisme américain et à faire le jeu du président de la République, c'est bien entendu le fait de Georges Marchais lui-même qui dénonce ce qu'il pratique. Le programme nucléaire qu'il soutient n'est-il pas celui de Giscard d'Estaing, et ne sert-il pas les intérêts capitalistes américains engagés dans l'industrie nucléaire française?

conserve la fiction de la France une et indivisible, et son idéologie est patriotique et française, parce que sa reconnaissance des peuples de l'hexagone et de leur droit à l'expression, la remise en leurs mains d'une portion au moins du pouvoir, donc de la puissance énergétique, nuisent à son intérêt propre qui est de remettre à un seul État communiste l'ensemble du Capital de la «Nation», donc du potentiel énergétique qui le compose et le sous-tend.

Autrement dit, le Parti Communiste ne saurait avoir un autre point de vue que celui de Paris, chapeautant une structure économique française dissymétrique, et continuant à imposer sa domination géographique et en particulier économique sur l'ensemble de l'hexagone.

Ce n'est donc pas un hasard, si la résistance la plus violente au projet nucléaire français — issu de cerveaux centralisateurs —, et à l'emprise policière se soit accompagnée de propos autonomistes, voire séparatistes, soit née d'une prise de conscience d'une oppression des libertés locales et ait évolué vers une affirmation toujours plus grande de la nationalité bretonne. C'est aussi la raison pour laquelle les cartes du PCF ont été déchirées en si grand nombre dans le Cap Sizun, en même temps qu'on conspuait le député UDR Guermeur. L'un et l'autre représentaient l'ennemi pour le peuple capiste.

En face du combat de Plogoff, l'attitude des journaux locaux s'est révélée assez différente. Le Télégramme a minimisé l'événement, réduisant son propre rôle, souvent, à la plus stricte information et en en supprimant même les manifestations trop extrémistes ou trop bretonnes. Au début pourtant, la plume était souvent acerbe, mais, assez rapidement, le remplacement du journaliste chargé de la rubrique amena une neutralisation des opinions, plus conforme au choix politique de la rédaction. Ouest-France a mieux soutenu les efforts de Plogoff, accordant une large place dans ses colonnes au récit des journées, mais aussi à des commentaires et à de nombreuses photos. Ce sont des journalistes d'Ouest-France d'ailleurs qui ont publié, immédiatement après la fin de l'enquête d'utilité publique, une plaquette: *Plogoff-la-Révolte*, qui prolongeait l'actualité et apportait un soutien manifeste aux luttes du Cap Sizun.

Il semble que *Le Télégramme* pourtant traditionnellement plus «à gauche», ait adopté le point de vue du patronat breton et, partant, de la majorité gouvernementale, attitude partagée par le Conseil général et le Conseil régional où les représentants de la droite l'emportent. Le développement de l'énergie nucléaire, mal accepté par la population bretonne, est jugé indispensable à l'industrialisation de la Bretagne par les patrons. En fait, si celle-ci n'a guère avancé depuis le temps qu'on en parle, ce n'est pas faute d'énergie disponible, mais en raison d'un ensemble complexe de données, au premier chef desquelles la pesanteur de l'or-

dre économique établi qui ne permet pas à une région déshéritée depuis toujours par le pouvoir d'entrer en compétition avec les grandes régions industrielles et de leur arracher leur omnipotence. Au beau temps de l'expansion indéfinie, quand les problèmes d'énergie ne se posaient pas et que les gouvernants se gargarisaient de prétendue décentralisation, la Bretagne n'a guère recueilli que des miettes d'industries déconcentrées et quelques installations d'ordre public.

L'aveuglement de la bourgeoisie bretonne qui, depuis le XVIII^e siècle attend passivement de Paris des distributions de biens économiques, s'est affirmé une fois de plus ici, alors que le pouvoir parisien ne s'est jamais soucié, on s'en doute, que de son intérêt propre, et non de celui des mendiants de l'ouest. Si la Bretagne a raté son développement, c'est au XIX^e siècle qu'elle l'a fait, et cela, parce qu'il n'y avait personne pour imposer la défense de ses intérêts propres. Croire aujourd'hui qu'une quelconque décision centraliste peut y changer quelque chose, c'est croire au Père Noël. Industrie nucléaire ou pas, la situation économique de la presqu'île armoricaine n'est pas destinée à changer, dans l'esprit des dirigeants.

Il faut bien se rendre à l'évidence que les centrales nucléaires du Pellerin et de Plogoff ne sont nullement conçues par les technocrates pour la promotion des intérêts bretons. Il n'est même pas prouvé que la France ait besoin de cette énergie. On aimerait à cet égard savoir ce qu'il en est, d'une part des recherches faites dans d'autres secteurs économiques, des dossiers déposés dans ce sens et soigneusement « oubliés », d'autre part de l'exportation éventuelle de l'électricité bretonne à venir.

Les élus de la majorité, quant à eux, se sont contentés de suivre passivement les directives gouvernementales. Ainsi de M. Guermeur et de M. de Bennetot, député RPR du Finistère. Imaginer qu'il pût en être autrement, ce serait dans notre démocratie-caserne, supposer qu'un homme puisse voir quelque peu audelà des intérêts immédiats du Pouvoir qu'il sert, et un peu plus en faveur de ses administrés. Car le système même de l'élection d'un député de ce type dans un pays comme la Bretagne suppose qu'il soit obéissant et approbateur. Il est élu parce qu'il est de la majorité, c'est-à-dire parce qu'il est proche du gouvernement, donc susceptible d'obtenir les faveurs et les grâces qui serviront les intérêts individuels de ses électeurs. Voter pour l'opposition, c'est s'empêcher tout accès aux bonnes relations, se refuser tout lambeau de pouvoir. En conséquence, le député de la majorité doit è tout prix être bien en cour, s'il veut conserver en mains le levier même de son élection. Il est bien connu que Marc Becam, secrétaire d'État aux collectivités locales et maire de Quimper, dut son élection de député au dévouement inlassable avec lequel il s'occupait des dossiers de ses administrés.

Moyennant quoi, un homme comme lui se voit dans l'obligation de suivre aveuglément le chemin politique tracé par ses amis du gouvernement, faute de quoi, il ne pourra en aucun cas maintenir sa position de distributeur d'aumônes. Lorsque l'intérêt dit général, c'est-à-dire en fait celui des dirigeants de l'État Français, s'opposera à l'intérêt de la région, l'élu de la majorité se rangera obligatoirement aux décisions parisiennes. Cette attitude de parti est dictée essentiellement par l'intérêt électoral.

Entre autres conséquences, le combat de Plogoff amène ainsi à cette constatation fondamentale que le système de représentation politique en usage en France tend à remettre la défense des intérêts locaux à des gens qui ne peuvent se soucier que de soutenir le pouvoir en place, fût-ce au détriment même de ces intérêts locaux, et cela pour maintenir leur libéralité à l'égard des individus électeurs.

Le heurt des intérêts locaux et du Pouvoir met à nu le système et sa contradiction. Guermeur, député du Cap Sizun, élu aux dernières élections contre le maire communiste de Douarnenez, Michel Mazeas, se voit maintenant voué à l'exécration par ses administrés et ses propres électeurs. A Pont-Croix, il est conspué. Il réussit à faire une quasi-unanimité contre lui.

Les députés de la majorité agissent comme des agents du gouvernement plutôt que comme des représentants du peuple. De même, Michel Mazeas s'est rallié aux directives centralisatrices du parti.

Ainsi, la centrale nucléaire, émanation du pouvoir central, se montre sous son vrai jour. Elle est destinée à maintenir à tout prix le monopole d'EDF, c'est-à-dire la puissance énergétique entre les mains de l'autorité parisienne: voilà ce qu'il en est, en définitive. L'on sait maintenant que la décentralisation, l'autonomie des collectivités locales et des individus passe par le partage des leviers économiques et l'énergie est le premier d'entre eux, aujourd'hui toute concentrée au niveau de l'État et, plus encore peut-être des sociétés multinationales qui la gère. D'où le refus de ces monstres apocalyptiques et sans visage de se dessaisir des moyens indispensables à leur existence.

Sur le plan local comme dans le domaine plus général, il ne peut y avoir de minimum démocratique qu'à travers l'autonomie retrouvée à la base.

PARLONS TACTIQUE

Il y aurait bien des observations à faire sur la tactique de l'armée d'occupation. Les gendarmes mobiles paraissent, comme les CRS, particulièrement entraînés pour le combat de rues, la répression dans un cadre citadin. A Pont-Croix, à Quimper, ils fonctionnent «normalement», c'est-à-dire sensiblement comme à Paris, encore que certaines différences n'aient pas manqué de se manifester, à leurs dépens. C'est ainsi que le 17 mars, un barrage de gendarmes, installé à Quimper sur les allées de Locmaria, à hauteur du pont Bailey, fut vivement surpris et décontenancé par un groupe de manifestants qui les avaient tournés et les dominait largement des sentiers du mont Frugy, haute colline aux pentes passablement abruptes, d'où les cailloux commençaient à tomber dru et auraient été certainement meurtriers sur une unité en situation totalement défavorable, si le service d'ordre des manifestants n'avait exigé le retour au calme.

A Plogoff, l'environnement urbain n'existe pas. La Croix de Trogor est située sur une courbe abandonnée de la route qui va d'Audierne à la pointe du Raz, à l'angle du chemin qui conduit dans le hameau de Trogor. A l'entour, quelques maisons éparses dans la campagne, des champs. Les gendarmes se trouvaient dans l'obligation de couper à la fois la route et la courbe abandonnée, ce qui allongeait déjà leur front. En plus, il leur fallait occuper, avant de charger valablement, la largeur du premier champ à leur droite, et malgré cela, il restait encore un vrai espace, dans toutes les directions, pour permettre aux manifestants de s'égayer. Les grenades lacrymogènes ne faisaient qu'établir un écran de fumée médiocre derrière lequel il suffisait de se replier pour se regrouper. Il y en eut pourtant jusqu'à une centaine de lancées certains jours, mais le vent contribuait à rabattre les gaz et la grandeur de la campagne à en réduire la portée. Le petit groupe des gendarmes parachutistes, équipés à la légère, qui sortait des rangs pour s'assurer grâce à leur rapidité la prise d'otages, dut à certains moments se replier précipitamment sous le jet de pierres qui l'atteignaient, en dépit des gaz et des charges des autres gendarmes. Manifestement, l'appareil policier n'était pas adapté au terrain.

Les premiers jours de l'enquête d'ailleurs, il avait été déployé sur un autre site, à côté de la chapelle Saint-Yves, où avaient été garées les camionnettes dites mairies-annexes. Mais là, coincé entre le petit sanctuaire, le calvaire, les haies et des

maisons, elles se trouvaient prises au piège, ainsi que leurs gardiens, dépourvus de liberté de manœuvre.

Cette défaillance du dispositif policier, ces erreurs tactiques, nous serviront surtout à montrer combien la nécessité d'adapter leurs troupes, leur implantation, leurs mouvements avait échappé au commandement. Les gendarmes ne savaient pas quelle guerre ils allaient faire. Ils utilisaient des techniques mises au point en mai 68 dans les rues de Paris. N'a-t-on pas toujours constaté que l'armée française avait une guerre de retard?

En fait, nul, à l'état-major comme au gouvernement, n'imaginait qu'une résistance organisée durerait plus de quelques jours. Nul ne pensait qu'il allait falloir s'organiser pour tenir face à des opérations de harcèlement, de types très divers, allant des coupures de route, des énormes barrages et des dépôts massifs d'ordures, aux insultes, au mépris, à toute une «action psychologique» dirigée contre les gardiens de l'ordre et que cet ordre allait apparaître, à travers ces affrontements, à la fois odieux et terriblement fragile. La démonstration de force montrait à la fois sa démesure et ses insuffisances. Et qu'un petit galet rond fraîchement extrait de la grève voisine pût faire voler en éclats le bouclier ou la visière de gendarmes, ne manquait pas de rappeler qu'avec le même lance-pierre, les gamins de Kaboul visent les soldats russes à la tempe et tirent avec précision. Un certain David et un certain Goliath...

La logique même de l'enquête d'utilité publique entraînait une conséquence, psychologiquement très défavorable pour le moral des troupes, et éminemment favorable au développement, parmi les résistants, d'un esprit gagneur, c'est que, tous les soirs, à 17 heures, les militaires devaient se replier, abandonner le terrain à leurs adversaires qui l'occupaient de nouveau et s'en servaient pour y tendre de nouvelles embûches. Une telle situation n'a pas dû manquer d'exaspérer les braves combattants habitués à rester les maîtres d'un champ de bataille conquis à coups de matraque et de gaz lacrymogènes.

Les armes utilisées par les troupes d'occupation méritent qu'on s'y arrête. En dehors des matraquages, pour lesquels les gendarmes faisaient usage de la matraque souple et courte, et à Quimper, du canon à eau; les jets de grenades lacrymogènes ont été les seuls procédés d'attaque reconnus d'abord officiellement. Une polémique s'est instaurée autour de l'emploi de grenades offensives, du genre de celles utilisées dans l'armée française. Le colonel, commandant les troupes a démenti formellement que l'emploi de tels explosifs ait été fait, et il est vrai qu'aucun vestige de telles grenades n'a été retrouvé sur les «champs de bataille». Cela ne signifie évidemment qu'une chose: c'est qu'aucun engin du type ordinairement employé en guerre n'a été employé ici. Mais nous ignorons si

des modèles différents d'armes analogues n'ont pas servi. Il est certain qu'à côté des étuis fusant et dégageant au fur et à mesure une fumée lacrymogène, furent tirés des engins explosant: j'en puis témoigner moi-même — dans un bruit assourdissant. Selon le colonel Deber, ce serait non des grenades offensives, mais des lacrymogènes à effet immédiat et «sans danger».

Ces déclarations officielles sont cependant sujettes à caution. L'accident survenu le 17 mars, sur les allées de Locmaria à Quimper, à Jean-Pierre Manac'h en témoigne. Touché au visage par une grenade tirée à tir tendu, ce jeune maître auxiliaire fut affecté d'une atteinte grave de la cornée et l'attribua à un jet de liquide corrosif. Un démenti officiel formel fut opposé à ses dires: jamais un semblable liquide n'avait été utilisé. Un témoin cependant fut tout aussi formellement de l'avis de Jean-Pierre Manac'h et l'analyse chimique des traces laissées sur les vêtements de la victime devait confirmer entièrement leurs affirmations, en établissant qu'il s'agissait de bromacétate d'éthyle. Alors seulement, le ministère de l'Intérieur reconnut que dix grenades de ce type, sans doute aussi «sans danger», avaient été employées à Quimper. Sans la preuve absolue qui put, dans ce cas, être administrée, le mensonge, revêtu de l'aplomb officiel, aurait eu gain de cause, et l'accident survenu à la cornée de Jean-Pierre Manac'h aurait été considéré comme une tentative de discréditer les forces de l'ordre, avec l'appui sans doute de médecins complices. On voit par ce fait le degré de confiance qu'on peut accorder aux déclarations officielles.

Ce qui est en outre assuré, c'est que bien souvent les grenades, au lieu d'être tirées réglementairement au fusil tenu à 45° le furent à tir tendu, contrairement aux instructions formelles à cet égard. Je l'ai vu pour ma part, aussi bien à Plogoff qu'à Quirnper. Dans certains cas, comme sur le quai de l'Odet, le 17 mars, il y en eut de lancées à la main.

Quant au canon à eau, il fut utilisé à Quimper le 17 mars, mais jamais, à ma connaissance, à Plogoff. Il s'agit d'un engin au mobile portant une forte lance capable, selon une orientation variable, de projeter, avec violence, de l'eau sur les manifestants au point de les culbuter, comme ce fut le cas devant le Palais de Justice où plusieurs manquèrent de tomber à la rivière. Ceci dit, la crainte d'être mouillé n'impressionne guère la population bretonne d'ailleurs souvent revêtue de cirés. Le ciré, utilisé pour sa valeur symbolique, lors de la manifestation des Élus Bretons à Paris contre la marée noire, mériterait, en raison supplémentaire de son utilité contre le canon à eau, de faire partir de l'équipement du militant lors des manifestations à venir.

L'hélicoptère qui survolait la commune de Plogoff, mérite une mention particulière. D'abord parce qu'il dépensait allègrement l'argent des contribuables,

vu la consommation de carburant et conséquemment le prix de l'heure de vol. Ensuite parce qu'il faisait vraiment beaucoup de bruit: est-ce une autre manière d'intimider la population — où bon nombre d'anciens soldats, marins et résistants savaient fort bien qu'il suffit d'une balle de carabine dans le moteur pour lui imposer un silence définitif, après une chute retentissante?

Enfin, parce que son utilité restait fort discutable. Sauf à lâcher de temps en temps une grenade lacrymogène munie d'un joli parachute — ce qui ressemblait plutôt à un hors-d'œuvre de feu d'artifice qu'à une intervention sérieuse, et à le sentir jeter un regard d'ensemble assez vaste sur les opérations personne n'a très bien compris à quoi il servait. Les troupes en état d'insécurité ont toujours besoin d'un certain nombre de jouets, de préférence dispendieux, car cela leur accorde une valeur accrue, pour se sentir tout à fait assurées de la solidité de leur position. Or, il est bien connu depuis 1940, que la maîtrise de l'air seule garantit la sécurité au sol et la possibilité de vaincre. Sans doute fallait-il cette assurance aux valeureux militaires pour tenir le coup dans l'odeur de lisier et sous les quolibets qui sapaient leur moral.

De cette situation la synthèse a été fort bien dressée par Madame Marie Jacq, député socialiste de la circonscription de Morlaix, dans le développement de sa question au ministre de l'Intérieur: «Il ne saurait être question, disait-elle, d'imposer une centrale nucléaire contre la volonté des populations locales. Or, depuis quelques jours, prétextant une enquête d'utilité publique, c'est en véritable camp retranché qu'a été transformée la région de Plogoff. »

On ne saurait mieux dire, car, de fait, c'est de camp retranché qu'il s'agissait. En face de ce déploiement de forces et de cette tactique d'inspiration militaire, quelles furent donc les armes des habitants de Plogoff? Leur originalité, leur puissance d'impact méritent que nous nous y arrêtions un instant.

De quoi s'agissait-il en vérité? Non pas d'empêcher —le rapport des forces l'interdisait à l'évidence — mais de ridiculiser l'enquête d'utilité publique et ses défenseurs. Il fallait transformer ces hommes chargés de protéger la liberté d'accès aux mairies annexes en un dispositif féroce et disproportionné, empêchant tout mouvement, semer le doute même dans leur esprit et éventuellement dans celui de leurs maîtres, affirmer une volonté de refus.

Une somme de travail nocturne imposante a permis de transformer à plusieurs reprises Plogoff en citadelle, tous les accès barrés au matin, à l'arrivée des troupes, par des carcasses de voitures, des arbres, des pierres, des tessons de bouteilles. Objectif: empêcher de passer, obliger les gendarmes au déblaiement long et fastidieux, à l'intervention des voitures spéciales.

A maintes reprises, le placître de la chapelle Saint-Yves et la vielle route de

la croix de Trogor, emplacements choisis successivement pour y déposer les camionnettes-mairies et les cars militaires, ont été recouverts de tonnes d'ordures. Pendant des heures, les représentants de la loi devaient non seulement diriger les bulldozers destinés à refouler les débris, mais pelle en main, s'attaquer à ce nettoyage peu plaisant à la vue et aux narines délicates. Le brillant uniforme se trouvait là quelque peu traîné dans la merde même pas, dans le détritus. L'armée devenait poubelle. Et quand tout était terminé, tout recommençait. Car rien ne pouvait faire disparaître l'odeur fétide qui empuantissait l'air à longueur de journée autour de la croix de Trogor, et les sentinelles avaient à lutter contre elle à chaque instant. Bien sûr, cela n'incitait pas d'éventuels visiteurs à aller inscrire leur avis sur le registre de commodo et incommodo.

A l'ordure s'ajouta l'injure. Il en plut abondamment sur ces malheureuses têtes casquées, bardées de lunettes de plongée et de masques à gaz pour se protéger de leurs propres engins explosifs, mais dénués de cache-oreilles pour éviter les mots déplaisants. Les moindres n'étaient pas ceux des femmes s'attaquant ironiquement à la virilité de ces hommes super-virilisés. Voilà que la puissance même des héros se trouvait mise en question et de façon très directe. Symboliquement castrés, ils ne faisaient plus peur, ils perdaient leur masque de *supermen*. On les tutoyait, ramenant encore à moins que rien leur superbe et leur autorité.

Certes, on leur jeta des cailloux. A la main, au lance-pierres. Surtout aux alentours de l'heure fatidique de cinq heures, ils eurent droit à quelques belles volées de pierres. Mais cette agression physique, qui leur permettait de mettre leurs fusils lance-grenades en batterie et de charger, de riposter enfin, leur était sans doute un soulagement, la fin d'une angoisse croissante et réprimée au long des heures sous le poids des paroles plus aiguës que des épées, plus perçantes que des balles.

Tout au long de ces quarante jours, la malédiction sous toutes ses formes fut lancée contre eux. Les quolibets, les chants, les gestes contribuèrent à cette opération du mépris et du rejet. Au dernier jour, une femme jeta sur eux, du bout de ses doigts, de gros rats morts qu'elle lançait en l'air et qui retombaient de telle sorte que les rangs s'écartaient pour laisser tomber ces projectiles inhabituels. Ces hommes de guerre n'auraient sans doute pas reculé devant des fusils, mais devant des rats, et surtout morts, que faire, sinon les éviter?

L'imagination, tant invoquée par les Parisiens en Mai 68, avait pris le pouvoir à Plogoff. Le vieux goût celtique pour le théâtre se manifestait de nouveau ici. L'on mit en scène, face aux barrages, l'enterrement de Plogoff irradié et, à Goulien, l'on fit de même le transport de la bière où reposait Goulien irradié. L'on brûla la centrale en maquette et un garde mobile en effigie. L'on ne cessa de

mêler le plaisant au sérieux, l'humour à la révolte et de préférer à la violence et contre la violence, l'arme psychologique.

La force de cette attitude n'a pas manqué d'étonner tous les participants. En fait, ici, les mots n'étaient point de ceux, dévalorisés, qu'on entend dans les discours politiques; les gestes ne ressemblaient point à ceux des comédies quotidiennes du pouvoir. Ils venaient, les uns et les autres, de très loin, du profond d'une âme et se trouvaient, dès lors, chargés d'une puissance insoupçonnée. Ces paroles et cette mimique étaient porteurs de vérité.

A l'illustration de cet aspect de la lutte, je voudrais rapporter le récit d'une scène dont j'ai été le témoin, à Quimper, le 17 mars. C'était la nuit. La ligne des manifestants, au coude à coude, faisait face de très près, sur les allées de Locmaria, à la première ligne des gendarmes mobiles qui, après avoir été menaçants, avaient pris une posture d'attente. Au-dessus du passage pour piétons, les feux de circulation continuaient de passer inlassablement au rouge, puis au vert, puis à l'orange, inutiles et dérisoires, jetant leurs couleurs sur le brillant des casques.

Le moment était à la pause. Le froid se faisait sentir et l'humidité traversait les capotes de cuir. De temps en temps, un gardien de l'ordre se mettait à battre la semelle. Devant moi, il en avait un, petit, râblé, avec de gros yeux d'épouvantail et de grosses moustaches qui lui retombaient au coin des lèvres et que j'avais déjà vu à la Croix de Trogor. A côté de lui, un homme plus grand, au visage poupin, plus pacifique d'allure malgré son harnachement. A vrai dire, tout cela tenait un peu du jeu de massacre et jusqu'au lieutenant qui passait et repassait à intervalles les réguliers sur le front de ses troupes.

C'est alors que la chaîne que formaient les manifestants fut interrompue par l'intervention d'un homme, entre 20 et 30 ans, qui venait de l'arrière. Des yeux, il passa en revue les têtes qui lui faisaient face et il en choisit une pour lui parler. Il ne s'intéressait pas aux gendarmes mobiles en tant que tels, en tant que Force de l'ordre, mais ne voyait que l'un d'eux.

Très vite, il s'adressa à lui, personnellement, à l'homme devant lui, d'une voix sourde et sans violence dans le ton, de la voix de quelqu'un qui se récite un monologue intérieur. Il ne s'occupait de rien ni de personne que de lui et il apparut très vite qu'il était de Plogoff. Et comme tous autour de lui l'écoutaient, religieusement, il sembla tout à coup que c'était le peuple de Plogoff qui par sa bouche, parlait, tout entier. Il disait:

- « Qu'est-ce que tu es venu faire ici, toi? On avait la paix sans toi... tranquille qu'on était. Et toi, tu es venu. Et tu es venu nous emmerder... »
- «On n'a pas envie de vous voir. Et la centrale ne se fera pas. On est ici chez nous, et tu n'as rien à faire ici. Fous le camp, rentre chez toi. »

L'autre restait impassible et cependant un mince sourire gêné apparaissait sur les lèvres. Par la magie de son adversaire, il n'était plus un gendarme, un CRS comme l'on disait, mais un homme qui avait dû laisser derrière lui, quelque part, sa femme et ses enfants, et qui se trouvait, lui, personnellement, dans une sale affaire.

Que dire? Que faire? Il essaya, maladroitement de dire quelques mots, mais d'une voix si peu assurée qu'on les entendit à peine. D'ailleurs, très vite, l'officier passa et lui fit signe de se taire.

L'homme de Plogoff parlait toujours, de sa voix ferme et basse néanmoins, marquée d'accent breton. Il ne s'arrêtait pas. Son débit continu avait quelque chose d'hallucinant. Maintenant il parlait de la guerre, qu'il n'avait pas connue, mais que Plogoff avait connue et de l'autre occupation, celle des Allemands.

- —«Et toi, où tu étais pendant la guerre? Moi, je n'étais pas né, mais mon père passait des hommes en Angleterre. Où tu étais toi? Avec les Allemands, sûrement, pendant que mon père passait des résistants en Angleterre.»
- «Un occupant, tu es, comme les Allemands. Rentre chez toi et laisse-nous la paix.»
- «Écoute-moi, écoute-moi bien. Cette fois-ci, vous n'avez rien vu. C'était de la rigolade. Vous avez vu des barricades, des ordures et des *flech*. Mais tout ça, c'était rien, c'était histoire de rire. La prochaine fois, si tu reviens, on aura des fusils, et on s'en servira.»

On aura des fusils et on s'en servira: ce n'était pas la première fois que j'entendais cette phrase. Depuis un certain nombre de jours, à Plogoff, elle revenait, de plus en plus fréquemment.

Pendant un bon quart d'heure parla l'homme, sans que personne, ami ou ennemi, l'interrompît. Il termina, à la façon d'une moralité, comme dans les chansons bretonnes de naguère, avec un grain d'humour qui aurait pu être trivial et qui, dans sa bouche, ne l'était pas:

—«Autrefois on donnait dix francs pour une queue de renard qu'on apportait à la mairie, bientôt on donnera cent francs par queue de CRS qu'on aura prise...»

Et il s'en alla, comme il était venu, et personne, pendant un moment, n'eut l'impertinence de dire un mot.

Cet épisode, qui se perdit dans la foule du 17 mars, résume admirablement le combat de Plogoff et en donne le ton. Ce n'était pas un discours adressé à une foule, ni un avertissement donné à un gouvernement, à un parti, à une classe, c'est la parole d'un homme adressée à un autre homme. Et cet aspect essentiellement humain, cette volonté de ne pas avoir affaire à un système, et de pas se

laisser en imposer par lui, mais de rester au niveau de la personne, a marqué l'ensemble des luttes de Plogoff. Là encore, la révolte du Cap Sizun a dépassé les limites de son territoire pour poser dans toute son ampleur le problème des relations humaines au niveau du pouvoir. Ici encore, nous retrouvons dans la tradition bretonne la source de ce comportement. Les élus des Côtes-du-Nord qui allèrent, après le naufrage du *Tanio* protester à Paris avec un certain nombre de leurs administrés contre le manque de moyens dans leur lutte contre la marée noire, désiraient être reçus, passant par-dessus toutes les barrières administratives, par le Président de la République: c'était une autre démonstration de ce besoin de parler à un homme et non à une machinerie sans visage.

Malheureusement, pour Plogoff et pour tous, c'est sciemment une machinerie de cette sorte qui s'installe progressivement au-dessus de nous, un *Meilleur des Mondes* hallucinant. Du récent passé — 1980 — à La Pointe du Raz, il nous faut tirer des enseignements pour l'avenir.

L'établissement d'un camp retranché à Plogoff risque en effet de se reproduire, si le gouvernement, comme on peut le soupçonner, maintient sa décision inchangée et lorsque la bataille de procédure autour de l'expropriation aura retardé au maximum le début des travaux, donc dans un an au moins, dans trois ans peut-être, sinon plus. Que faut-il penser alors, dans la perspective d'une installation autoritaire de la centrale, de la tactique et des méthodes que pourraient utiliser les troupes dans cette prochaine guerre de Plogoff? La construction de cette hypothétique usine doit, nous dit-on, durer huit ans. Selon les premières données fournies par l'EDF, elle devait occuper 90 hectares sur le domaine terrestre et 77 hectares sur le domaine maritime. Le registre présenté à l'enquête proposait, paraît-il, le chiffre modifié de 106 hectares à terre. A vue d'œil, cela constitue un périmètre de 8 à 9 kilomètres à défendre jour et nuit, tant face à la mer que face au continent, pendant plus de trois mille jours, contre toute attaque, violente et non-violente venant d'une population solidement implantée au sol et possédant quelque expérience de la navigation. A raison d'un gendarme tous les cinq mètres, sur une seule ligne, et d'un changement de quart toutes les quatre heures, cela fait au bas mot 9600 gendarmes, en admettant que ce soient les mêmes qui soient de service dimanches et jours fériés et pendant huit ans. Autant au Pellerin, et le reste de la Bretagne pourra danser en toute liberté!

L'autre solution consiste à entourer le site d'un double rang de barbelés, de préférence électrifiés (les économies d'énergie ne comptent guère ici) et surveillés de miradors tous les cent mètres. Cela réduit le nombre des gardes à 240 par jour, mais mobilise un nombre égal de mitrailleuses. Dans les deux cas, le village

neuf créé pour abriter les ouvriers devra être protégé de même, ce qui augmente sensiblement la dépense d'hommes, d'argent et de munitions.

Cet apologue, vision de l'avenir tactique et stratégique de l'armée française en Bretagne veut dire ceci: à moins de transformation de l'État en une énorme machine policière, il n'est pas possible d'imposer la construction d'une centrale nucléaire contre l'avis et la détermination des habitants. Malheureusement, cela ne signifie pas absolument qu'elle ne le sera pas, mais que si elle l'est et si le programme atomique se réalise d'une façon générale, notre société évolue rapidement vers la dictature policière et le Goulag.

«Plogoff n'est pas Kaboul, halte à l'envahisseur!», disait une pancarte sur la route de la pointe, du Raz, tandis qu'une vaste inscription sur le château d'eau d'Esquibien proclame: «Plogoff-Kaboul, même combat». Les moyens employés sont, pour l'instant du moins, plus tempérés ici, que là, mais le principe et la méthode générale sont strictement les mêmes.

PLOGOFF, QUI ES-TU?

Finistère du Finistère, dernière commune au bout du monde, Plogoff est une grande crête de terre étroite, coincée entre l'océan et la petite vallée de Lawal qui la sépare, au nord, de Cleden. Cette échine de rocs et de landes vient s'enfoncer dans de mouvants et extraordiriaires courants marins, face à l'île de Sein, sur l'un des sites naturels les plus grandioses du monde, la pointe du Raz, dernier soubresaut d'un continent qui s'engloutit. La puissance des lames et des tourbillons en ont, en certains endroits, rongé la chair jusqu'à l'os et les falaises de granit s'effritent, en labourant de leurs pierres leurs propres flancs. Cette aiguille qui pointe vers l'ouest, est trouée d'un chas: les derniers cents mètres de rochers sont transpercés par une grotte où la mer, de part et d'autre, s'engouffre. Pour peu que la marée soit un peu forte ou le vent agitant, les vagues se précipitent les unes contre les autres sur cette arche et en font retentir les parois comme l'âme d'un canon. C'est l'Enfer de Plogoff dont tous les voyageurs, romantiques et autres, ont conté l'horreur.

Devant l'extrême avancée, au-delà des premiers mouvements de la mer, l'écueil ultime, Gorle Bella, porte le petit phare de la Vieille qui balise le Raz. L'accès n'y est pas toujours facile, on s'en doute, et il a fallu, bien souvent, par mer agitée, opérer le changement de gardien le long d'un câble tendu au risque du vent, entre le bateau et le sommet du phare. J'ai rencontré, à Plogoff, l'un de ces anciens guetteurs de la Vieille. Il m'a raconté qu'un jour de tempête, la barque avait chaviré et qu'il s'était retrouvé dans l'eau glaciale et les remous enlaçants, nageant tant bien que mal à cinquante mètres de tout rocher, jusqu'à ce qu'on pût venir le tirer de cette dramatique situation.

La nature a façonné Plogoff en proue de navire, en étrave qui plonge dans l'océan, et s'en relève sans cesse au milieu des embruns. Ce n'est point une terre banale, mais le lieu d'une lutte incessante des éléments, et l'homme y est dressé à vivre âprement, dans un affrontement perpétuel à un climat difficile, au vent et à la mer, préparé en somme à tous les combats. Ce peuple de marins possède en lui la force des hommes qui ne craignent rien, la liberté des pauvres et des forts.

Plogoff est pérennité. Son nom, dans sa racine essentielle, remonte bien avant dans l'histoire. Les Bretons, au VI^e siècle de notre ère, l'appelèrent ainsi; le sens en est: la Paroisse du Forgeron. Ce Forgeron lui-même nous fait remonter bien

au-delà dans le temps. Outre mémoire, on appelait ce bout du monde le promontoire. *Gobée*, *Gobanion*, devenu *goff* ou *gow* en breton moderne, a toujours signifié, en celtique, un antique dieu forgeron. *Gobaion akrotirion*: ainsi le désignaient les premiers navires grecs qui le doublèrent voici deux mille cinq cents ans. Lorsque Pythéas, au IV^e siècle avant notre ère, franchit le Raz, les hommes du Goff, juchés sur la butte où s'élève aujourd'hui Notre-Dame de Bon Vovage, ou à la limite extrême des rochers gobéens, purent regarder passer ses bateaux qui montaient vers la Bretagne aux mines d'étain.

Le domaine de la mer enveloppe Plogoff. De quelque côté qu'on se tourne, ou presque, on la rencontre, si proche. A l'ouest, c'est ce lent effilement de la terre dans les remous; au sud, un rivage de falaises dominant l'océan. Au nord, certes, la commune de Cleden interpose ses trois kilomètres de longueur d'ici à la côte; la limite de Plogoff est formée de ce côté par le cours de deux ruisseaux qui, se tournant le dos à leur naissance, vont se jeter l'un à l'ouest dans la baie des Trépassés, l'autre au sud-est dans l'anse du Loc'h. Celle-ci, à l'est, pénètre assez avant dans les terres pour limiter le territoire de la commune au seul passage de la route.

Plogoff m'apparaît un peu comme la quintessence de la Bretagne, terre frangée de falaises de granit où se brise l'océan qui la brise, effilée en cette aiguille de pierre que bat l'écume. Le site terminal se classe parmi les plus prestigieux: l'on y vient de par tout pour connaître cette brusque fin d'un univers, cette plongée sous-marine du socle qui nous soutient, pour admirer.

Ces lieux, je les connais depuis mon enfance et plus profondément peut-être, pour m'être intéressé depuis toujours à l'âme mouvante et mystérieuse de mon pays, parce qu'ici, à travers le sol et l'eau, l'eau douce et la salée, surgit cet univers de poésie sans lequel, nous autres Bretons, nous ne saurions vivre. La Baie des Trépassés, au nord-ouest de nous à Lescoff, c'est le site de la ville d'Ys: l'écluse, la Porte de la Mer, qui laissa déferler les eaux de submersion se trouvait, dit-on, à Gorle Bella, là où se dresse aujourd'hui le phare de la Vieille. Et du monde disparu surgissait encore naguère des ambassadeurs en route vers nous:

Daou-ugent mantel skerlat, nep konti ar re all A ie bep sul deus ger Is d'an ofern da Lawal.

Quarante manteaux de pourpre, sans compter les autres, Allaient chaque dimanche de la Ville d'Is à la messe à Lawal.

Devant nous, regardons les rochers et les phares. Au nord-ouest, c'est Teven-

nec, roc isolé où se pressent les démons de la mer et les noyés de la nuit, les Krierien qui hurlent dans le vent. Plein ouest, c'est l'île de Sein, jadis sanctuaire des druidesses, au-delà du Raz qu'on n'a jamais, dit le proverbe, passé sans crainte ni frayeur. Et sur la côte sud, à notre gauche, au large de Feunteun Aod, l'on voyait — n'est-il pas sûr qu'on ne le voit pas toujours? — passer le *bag-noz*, le Bateau de Nuit que conduisait le dieu des morts, l'Ankou de la mer. Katouch la sorcière hante aussi ces parages appelant ses compagnes aux grands sabbats de l'océan.

Il n'y aurait pour rire de cela que les sots, insensibles à l'âpre beauté de ces rivages. Car à travers ces mythes, c'est l'âme même de ce panorama grandiose qui s'exprime en d'autres mots sans doute que ceux de la science et de la *ratio*, mais avec la puissance des vérités les plus profondes: c'est aussi l'essence même des vies humaines passées sur ces rochers qui a nourri l'histoire collective, répétée de génération en génération.

Les anciens considéraient certains lieux comme sacrés et cette manière de voir avait au moins pour premier avantage de les protéger des mains sacrilèges: ils ne pouvaient, être livrés à une destinée profane. Ils se trouvaient marqués pour procurer à l'homme non point sa substance, mais l'élargissement de sa conscience. L'homme, en effet, «ne vit pas seulement de pain », et il est: pour lui des valeurs premières aussi essentielles à son existence que la nourriture.

Le Breton, en particulier, est lié par un attachement viscéral à la Beauté du Monde. Peut-être est-il malaisé à un citadin d'aujourd'hui de comprendre qu'on puisse se battre pour préserver l'âme d'un site. J'entends cependant encore l'émerveillement de tel marin pécheur de Douarnenez qui me contait avec une voix vibrante d'émotion, l'initiation mystique qu'avait constituée pour lui certains certains soirs à bord, lorsqu'il laissait couler l'ancre pour admirer la nuit mêlée à la mer, dans quelque anse du cap Sizun; ou de tel paysan qui arrêtait naguère son cheval (qu'un tracteur n'avait jamais vraiment remplacé) pour contempler une ruche sauvage tapie au creux d'un talus et en extraire le miel d'une philosophie de l'existence.

Lorsque la tempête souffle sur nos côtes, les voitures viennent de tous les environs s'accumuler à la pointe du Raz, à la pointe du Van, à la pointe de Penmarc'h, à la Torche, pour permettre à des hommes de venir contempler, agrandir leur propre âme aux dimensions de celle des dieux.

Le gouvernement français considère d'une façon générale que la lande est une terre inculte bonne à être appropriée par l'armée ou l'industrie nucléaire. Dans la presqu'île de Crozon, tel est le sort des grands espaces de la pointe des Espagnols, livrés aux commandos. Dans la rade de Brest, la pointe de l'Armorique est

également terrain militaire. Près de Querneneven, la Montagne en cercle, Menez Kelc'h la superbe, a été livrée aux troupes. Et maintenant Plogoff...

De la Baie des Trépassés à l'anse du Loch, en passant par la pointe du Raz, la côte, sur 10 kilomètres, est une falaise porteuse de landes, d'où la roche dégringole dans la mer. Le seul sable de Plogoff se trouve à ces deux extrémités de la commune où l'eau et le sol entretiennent des rapports plus pacifiques.

Le dimanche 3 février, alors que vingt mille manifestants déferlaient sur le site de la Bergerie, apportant le premier soutien aux habitants, le maire, Jean-Marie Kerloc'h déclarait: « Sur la lande doit se forger un réseau de solidarité qui irriguera toute la Bretagne et sera centré sur Plogoff. La lande ne devenait-elle pas, avec le drapeau breton, le symbole de cette nouvelle levée d'homme pour la liberté?

Eh bien! me sera-t-il permis de prendre la défense de la lande et du rocher, improductifs? Me sera-t-il donc permis de réclamer la permanence de lieux où souffle l'esprit? L'esprit et la liberté? Plus loin, je dirai que cet univers d'hyperexpansion économique qu'on veut nous imposer me paraît fallacieux et utopique. Mais ici, simplement, je voudrais exprimer la révolte profonde qui peut nous saisir, nous de Plogoff et d'ailleurs, devant la politique des Marchands du Temple. Politique d'affairistes qui ont misé leur propre intérêt sur le développement d'un certain type d'énergie, comme sur celui d'une force de frappe militaire qui les protège de leurs adversaires économiques, affairistes pour qui la mer et ses remous ne sont qu'un système avantageux de refroidissement, pour qui la lande n'est qu'une possibilité d'expropriation au moindre prix, et qui se moquent bien de savoir si nous y perdrons notre âme et notre souffle de vie.

Pour protéger cet environnement (pour lequel nous bénéficions d'un Ministre spécialisé, dont on peut se demander à quoi il sert), une zone *non aedificandi* avait été déterminée sur toute la frange côtière du Cap Sizun. Il s'agissait d'empêcher la prolifération de bâtiments de toutes sortes, y compris les maisons individuelles, dans ce domaine à la beauté sauvage et altière. C'est précisément là, dans ce pays interdit à la construction, que l'on veut dresser les coupoles bétonnées de la Centrale Nucléaire.

Plogoff vit pour une part du tourisme estival et entend certainement le protéger. On a parlé d'inconséquence, car le tourisme de masse n'a pas été, à d'autres moments sans susciter des mouvements de xénophobie, non particuliers d'ailleurs à ce pays mais manifestes, partout dans le monde où le nombre des étrangers dépasse celui des autochtones, même provisoirement. Cependant, le tourisme représente, dans notre société, une soupape de sûreté qui permet à l'individu des grandes villes de retrouver cet indispensable air frais, ce contact avec

la nature et la Beauté du Monde dont il est sevré. Il fournit la satisfaction de ce besoin incoercible de l'homme d'agrandir son âme, satisfaction perpétuellement refusée aux habitants des univers concentrationnaires de Sarcelles ou de Savigny-sur-Orge. Il est indispensable, non seulement pour les gens de Plogoff, mais aussi pour les hôtes, de préserver ces lieux d'esprit des tentacules du béton qui a noyé la région parisienne et tant d'autres. Quant à l'inconséquence, disons qu'il y a tout de même une hiérarchie des valeurs qui s'impose d'elle-même quand les principales d'entre elles sont mises en danger.

Que les délicieux ombrages de l'île Longue, idyllique paysage de terre et de mer au milieu de la rade de Brest, aient été transformés en un désert pour l'abri des sous-marins atomiques, que la falaise de Feunteun Aod soit brisée à l'explosif et bétonnée sur plusieurs kilomètres pour accueillir une usine nucléaire, rien de tout cela n'est indifférent à l'homme. Et si une telle position peut paraître rétrograde, ce n'est qu'à ceux dont l'intérêt économique est d'accaparer de tels sites, et non à leurs habitants. Il me semble que les «Chrétiens dans le Monde Rural», des cantons de Pont-Croix et de Douarnenez, lors de leur déclaration du 28 janvier, à la veille de l'ouverture de l'enquête d'utilité publique, ont mis le doigt précisément sur le fond du problème quand ils se sont interrogés «sur le type de croissance et le choix de société qu'on nous impose». Les vraies valeurs humaines, ajoutaient-ils, «auront-elles encore leur place dans un monde de surconsommation?»

Car, dans notre société occidentale, qu'est-ce aujourd'hui pour nous que vivre mieux? Est-ce posséder plus de machines? Consommer plus, et en particulier consommer plus d'énergie? Ou bien parvenir à un équilibre qui ne soit pas celui du Métro-Boulot-Dodo, qu'évoquaient à Paris les inscriptions de mai 68? Ou bien parvenir, par-delà un *primum vivere* assuré, à un accomplissement des individus qui passe par la culture et la liberté intérieure?

C'est en fait, une révolution qui s'engage contre la primauté d'un économique conçu en termes de croissance indéfinie, pour des bénéfices accrus. Le soutien apporté par le parti communiste au programme nucléaire correspond bien à la ligne générale de ce parti qui, contrairement à ce que l'on pense d'ordinaire et, à ce qu'il dit, prône un type de société assez peu différent de celui que nous connaissons dans le monde capitaliste. La différence n'existe que dans le mode d'appropriation du capital: mais il s'agit d'une même société centralisatrice, ultra-nationaliste, policière et impérialiste parce que fondée sur le primat de l'économique et l'intérêt dominant d'une oligarchie de possédants ici, de membres du parti là. De toute façon, la concentration des capitaux entraîne les mêmes effets à Moscou qu'à Paris.

La vraie révolution n'est plus du côté marxiste, mais du côté des hommes qui en ont assez d'être asservis à l'intérêt économique d'un groupe dirigeant, consommateurs obligatoires de l'inutile comme de l'utile, livrés à un bourrage de crâne aussi intense d'un côté que de l'autre du «rideau de fer », condamnés à servir de cobayes à l'expérimentation industrielle «parce qu'on ne peut pas faire autrement ».

Il y aurait à cet égard plusieurs questions à poser. Pourquoi le gouvernement français s'est-il ainsi laissé acculer à une situation aussi désespérée (à l'en croire)? Pourquoi n'a-t-on pas prévu plus tôt la crise du pétrole et ses conséquences? Pourquoi n'a-t-on pas envisagé depuis vingt ans son remplacement éventuel par des énergies renouvelables et non polluantes?

La vraie révolution me paraît du côté de ceux qui contestent fondamentalement la société dans laquelle nous vivons, parce qu'ils refusent de dépendre d'une lointaine bureaucratie et veulent prendre en mains leur destin, parce qu'ils préfèrent une certaine relation au monde et aux autres, à l'utilisation de l'ordinateur domestique et de la machine-substitut de l'être. Et ceci me paraît dans la droite ligne de l'action de Plogoff.

Peut-être parce que le Breton est resté, par la force de l'histoire, proche des réalités naturelles, peut-être parce qu'un vieux sentiment incoercible de liberté, de refus du joug, se réveille chez lui au tournant de chaque siècle, pour protester contre l'asservissement, la révolution de cette fin du XXe siècle a-t-elle éclaté préférentiellement en ce bout du monde. Mais je pense qu'il s'est passé ici tout autre chose qu'un combat d'arrière-garde, livré par des Chouans en mal d'ancien régime (encore qu'il reste à démontrer que les Chouans ne se sont pas battus eux aussi pour la liberté et le droit d'être les maîtres chez eux), toute autre chose que sursaut d'une société paysanne en voie de disparition —ce que certains journaux parisiens ont, parfois non sans mépris, tenté d'accréditer—, mais, bien au contraire, l'explosion de forces nouvelles à la recherche d'une société plus humaine, plus respectueuse de l'individu et de ses aspirations, par-delà l'échec d'un monde économique de surconsommation et d'hyperexpansion. Au fond de cela, anarchisme foncier et autonomisme certes: mais parce que l'heure de leurs réalisations est venue.

VIEUX PAYS DE MES PÈRES 16

Au cours des six semaines où s'échangèrent des mots de toutes sortes entre les manifestants et la troupe, les gendarmes se plurent à diverses reprises à agrémenter leurs grenades lacrymogènes mentions manuscrites destinées à ceux de leurs adversaires qui en recevraient l'hommage ou qui en ramasseraient l'étui. L'une des premières de ce genre, tirée au Loc'h, dans la nuit du 30 au 31 janvier au début de l'enquête, portait cette dédicace bien sentie: «Pour sale gueule de Breton».

Le gendarme inconnu, auteur de ce morceau de bravoure, aura mérité, ce me semble, de la part de ses chefs une mise immédiate aux arrêts de rigueur. Non pas pour avoir insulté les Bretons — c'est un motif bien insuffisant, il faut l'avouer, dans le monde des flics et ailleurs, et nous en avons entendu d'autres 17 — mais pour avoir laissé, ce que tout le monde sait depuis longtemps, mais que personne ne dit, entendre que la France n'est pas une et indivisible et qu'il était, lui Français, l'ennemi des Bretons. Cet homme, d'ailleurs, mettait ainsi l'accent, avec une prescience remarquable sur l'un des aspects principaux qu'allait, prendre, jusqu'au 14 mars, le déroulement des événements. Et après tout, n'était-il pas plus lucide, sur le sens de sa propre intervention et sur les conséquences qui allaient en découler, que les membres du gouvernement et sans doute le Président de la République, lui-même? Ceux-ci paraissent à cet égard n'avoir rien vu, rien senti, rien compris.

Ils n'ont ni sentit ni compris, qu'en agissant de la sorte, ils accéléraient la prise de conscience des Bretons en tant que Bretons, le développement — ou la renaissance — d'une identité nationale bretonne, plus que ne l'avaient fait les mouvements autoriomistes depuis 20 ans. Il faut croire que même la leçon n'a servi de rien, puisque le 3 avril, le Président de la République refusait de recevoir

¹⁶ En breton: Bro gozh ma zadou titre du chant national breton (sur le même air que l'hymne national gallois).

¹⁷ A titre d'exemples et pour ne pas surcharger cette rubrique qui mérite un ouvrage à elle seule, voici quelques-unes de ces phrases historiques : « Défense de cracher par terre et de parler breton » (inscription l'école) ; « Les pommes de terre pour les cochons, les épluchures pour les Bretons » (air connu) ; « Il appartient à la race bâtarde et avilie des Bretons… » entendu de la bouche d'un chirurgien de l'hôpital de Saint-Denis-en-France en présence du malade dont il était question) ; etc.

les élus des Côtes-du-Nord venus demander, drapeau breton en tête, une aide indispensable contre la marée noire de Trégastel et les faisait accueillir sur les Champs-Elysées par ses CRS, aggravant encore, au sein de l'opinion bretonne, les effets désastreux de l'intervention à Plogoff.

La marée noire, issue du pétrolier malgache *Tanio*, était pourtant survenue au moment où l'Enquête d'utilité publique battait son plein dans le Cap Sizun. A point nommé, dirait-on, pour accroître la rancœur et la révolte. «Au mazout!», criaient les manifestants de Plogoff et de Quimper aux gendarmes mobiles et, à travers ces mots, c'était la notion d'une solidarité bretonne qui se faisait jour. En retour, on ne manqua pas d'ironiser sur ces Bretons qui ne voulaient ni du pétrole ni de l'atome.

La même solidarité se faisait jour avec Le Pellerin, autre site prévu de centrale nucléaire, dans cette partie de la Bretagne qu'une décision administrative a rattachée arbitrairement à des Pays-de-Loire d'historicité purement imaginaire. Ce découpage, destiné en particulier à casser la personnalité bretonne et qui parvient, comme de juste, à en exacerber la revendication, n'est pas sans conséquence ici.

Cette exclusion de la Loire-Atlantique donc de Nantes et de tout le pays nantais, au nord comme au sud de la Loire, du domaine breton a permis à l'EDF de jouer avec les chiffres et d'affirmer que la Bretagne ne suffisait pas à ses besoins énergétiques. La Loire-atlantique, Bretonne depuis les premiers rois de Bretagne au IX^e siècle, et dont le chef-lieu, Nantes, conserve encore le château de ses Ducs, est la région de beaucoup la plus industrialisée du pays comme l'Ulster en Irlande, et, comme l'Ulster en Irlande, elle en est séparée. Le résultat, pour la matière qui non occupe, le voici: la région administrative à quatre départements (Finistère, Cotes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine) a produit en 1978 1,04 milliard de kWh et en a consommé 6,07 milliards de kWh, soit un déficit de 5,03 milliards de kWh. La Bretagne avec ses cinq départements (Loire-Atlantique, Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine) en a produit 9,91 milliards et en a consommé 8,60 milliards, soit un bonit de 1,31 milliard. Si l'on y ajoute Vendée, l'on parvient encore pour cette année 1978 à un résultat légèrement bénéficiaire ¹⁸.

Chose curieuse, cette utilisation d'une arithmétique primaire par l'EDF est le résultat d'une conception politico-économique qu'on imaginerait plutôt sortie du cerveau de séparatistes autarciques que de celui de techniciens centralisateurs. Ceux-ci croyaient-ils séduire les Bretons en leur proposant — du moins en paro-

¹⁸ Chiffres donnés par la Coordination antinucléaire de Bretagne dans sa brochure Plogoff.

les — l'indépendance énergétique? Car enfin, un tel calcul relève effectivement d'une autarcie qu'aucun pays, même indépendant, n'est en mesure d'appliquer, ni n'a intérêt à le faire. A plus forte raison, dans le cadre d'un État aussi centralisé que la France, les responsables et les bénéficiaires de cette centralisation ne sauraient valablement reprocher à l'un des peuples de l'Hexagone de ne pas se suffire à lui-même. En tout état de cause, s'il se suffisait à lui-même, il n'aurait nul besoin de la France, et se satisferait de l'indépendance, sans l'interdépendance. Que l'EDF se fasse le champion de l'autonomie, que dis-je, du séparatisme, c'est tout de même un peu gros à accepter sans rire. Autant dire qu'elle nous raconte des balivernes.

Il y a eu pourtant des gens pour accepter une telle argumentation et cela pour le plus grand bien des Bretons. Je veux parier de l'Union interprofessionnelle patronale du Finistère, qui, à l'imitation des conseillers régionaux et des conseillers généraux appartenant à la majorité gouvernementale, a vu dans la Centrale nucléaire de Plogoff une occasion d'indépendance pour la Bretagne. Les raisons invoquées par ce groupement patronal pour justifier son acceptation sont, en effet, en face du désert industriel que constitue la Bretagne, la volonté de fonder son indépendance en matière d'énergie électrique et l'intérêt représenté par la création d'emplois résultant du chantier.

Il suffit de rendre à la Bretagne ses vraies dimensions, nous venons de le voir, pour liquider ce faux problème, et cela sans énergie atomique ni au Pellerin ni à Plogoff, et pour voir le pays comme un exportateur d'électricité. Une augmentation des besoins se satisferait de la construction d'une centrale thermique à Brest, en attendant la mise en valeur des énergies non polluantes réclamée par les écologistes.

Quant à la création d'emplois, elle est doublement limitée par la technicité des travaux et par le fait que les entreprises traitantes étant essentiellement parisiennes, la sous-traitance seule est pour les Bretons. La brochure «L'énergie nucléaire... 25 questions 25 réponses», diffusée à l'initiative du préfet, ne s'en cache pas: «Sur les chantiers des centrales nucléaires déjà réalisées ou en cours de travaux, les marchés principaux sont passés à des sociétés de dimensions nationales. Néanmoins, des travaux courants comme les voiries, les réseaux divers, les travaux de peinture, les bâtiments d'exploitation, les logements, peuvent être attribués à des entreprises locales ou régionales qui sont généralement les mieux placées lors des appels d'offres. De plus, EDF ainsi que entreprises titulaires de contrats principaux sont amenés à confier, en sous-traitance, des travaux aux entreprises situées à proximité du site et dont les moyens sont bien adaptés aux conditions locales». C'est avouer que l'appel à la main-d'œuvre locale est forte-

ment limité, et, en tout cas, peu différent de ce qui conviendrait pour une centrale thermique ou tout autre établissement industriel. Tant qu'à faire la peinture et les travaux courants!

De plus, c'est une erreur de sacrifier au mirage de quelques centaines d'emplois temporaires, alors qu'il s'agit non de masquer la réalisation par des palliatifs, mais de trouver une organisation rationnelle de l'espace économique breton. La construction de la pile de Brennilis, dans les monts d'Arrée, n'a pas laissé à la région le souvenir d'un développement fulgurant, ni d'emplois bien avantageux. Dans ces conditions, le patronat finistérien paraît aveuglé par une idée de bénéfices à court terme et non dénués d'incertitude.

Il est cependant digne de remarque que son raisonnement, si conditionné qu'il soit par la propagande officielle, se réfère aussi à l'intérêt des Bretons, rejoignant à sa façon la notion de solidarité de Plogoff à Vitré et de Ploumoguer à Clisson.

Et pourquoi donc? Les raisons historiques, si puissantes qu'elles soient, ne nous paraissent pas expliquer à elles seules ce regain, ce renouveau du sentiment d'appartenance à une collective rayée jadis d'un trait de plume du rang des nations. Mais peut-être cette collectivité apparaît-elle aujourd'hui, bien moins anachronique qu'on ne pouvait le croire voici encore trente ou quarante ans. A l'époque où nous nous trouvons, les États, même ceux qui ne sont pas affectés de gigantisme comme les États-Unis ou l'URSS, ne correspondent plus à des réalités humaines. La centralisation, écartant délibérément les peuples de France de la maîtrise de leur destin, a fini par recréer, en plus oppressif encore, ce Royaume de France qui les avait asservis. Abdiquant à leur tour leur pouvoir devant les intérêts des grandes sociétés multinationales, les dirigeants ont transformé en un rouleau compresseur des individus et des collectivités locales, le système de l'État. Morvan Lebesque résumait naguère l'histoire du système français depuis deux cents ans dans la constitution et la préservation d'un État-caserne où le citoyen n'existait que pour obéir, le petit doigt sur la couture du pantalon. Ce même citoyen n'a même plus aujourd'hui le privilège de connaître son général, remplacé par le visage anonyme des grandes administrations parisiennes.

Contre cet étouffement, contre cette impuissance où il se trouve réduit, l'homme d'aujourd'hui qui échappe encore aux concentrations effarantes des banlieues sans âme ni sens, se retrouve proche de ceux qui vivent avec lui sur le même espace, avec un même esprit de toujours et un même cœur. Les dimensions géographiques la Bretagne rendent possibles une communauté d'intérêts et de traditions. En outre, face à certaines conceptions de gouvernement, les Bretons se retrouvent à partager les mêmes opinions.

Ce n'est pas dire que des clivages intérieurs ne se manifestent pas et qu'une telle communauté ne révèle que des aspects idylliques, loin de là. Mais vivre au sein d'un même cadre naturel, participer des mêmes problèmes économiques, bref respirer le même air engendre une solidarité qui n'est pas un vain mot, mais le résultat d'une vie quotidienne.

Un homme et un autre ne sont pas interchangeables, un pays et un autre n'engendrent pas les mêmes êtres. Et l'on s'aperçoit ainsi peu à peu que considérer une personne comme une pure et simple force de production, prôner la mobilité de la main-d'œuvre et l'identité des travailleurs, c'est préparer une société où chaque individu, analogue à l'autre, aura perdu sa valeur propre et son propre sens, un meilleur des mondes, où ne subsisteront que des robots aux ordres d'une oligarchie, financière ou bureaucratique peu importe, mais toute-puissante. Préserver les communautés locales, les vraies patries où l'homme s'épanouit, s'opposer aux fourmilières où l'ouvrier en vaut un autre, c'est de nos jours le seul chemin de liberté, donc le seul moyen de constituer pour demain une société humaine. Cela suppose beaucoup de courage, car le système d'oppression est déjà en place et se camoufle souvent sous de beaux termes d'universalité et d'esprit « planétaire ». Nous ne voulons certes nier ni l'interdépendance, ni le respect mutuel des communautés humaines, nous pensons même que là se trouve la juste formule, mais une telle ligne de conduite passe par la reconnaissance des réalités charnelles, comme aurait dit Péguy, pour que les liens s'établissent entre des hommes et non entre des abstractions bureaucratiques, paravent de monstrueuses concentrations d'intérêts.

C'est cette réalité charnelle qui fut et reste en cause à Plogoff, et, répétons-le, s'il y a là résurgence d'une ancienne manière d'être ensemble, c'est que par-delà les abus de la centralisation française, le triomphe d'une politique séculaire d'impérialisme économique et culturel, la toute-puissance de l'administration, c'est que le temps est venu d'une remise en cause de ces institutions aliénantes, et que, parvenus aux termes d'une croissance démente du politique et de l'économique au niveau d'un État désincarné, monstre absorbant les forces vives de peuples entiers, un effet dissolvant se fait jour, destiné à ramener l'homme au sein de son univers véritable, sans le couper pour autant de ses liens planétaires («Plogoff Kaboul, même combat.»)

Le 30 janvier, à 15 heures, devant la mairie de Plogoff, en présence du maire et du conseil municipal, ainsi que de deux conseillers généraux du Finistère, le drapeau français fut mis en berne, tandis que le tocsin sonnait et que le drapeau breton était hissé à la pomme du mât. Pour la première fois peut-être, au moment où symboliquement les dossiers de l'enquête d'utilité publique allaient être

brûlés par les autorités locales, le *gwenn-ha-du* flottait au-dessus du tricolore. Le même jour, le maire affirmait: « Nous voulons croire aux symboles. »

Dès lors, dans les manifestations à Plogoff comme à Quimper, le drapeau noir et blanc régna sans partage, s'affirmant comme l'emblème des libertés battues en brèche et comme l'affirmation d'une volonté absolue d'être ce que nous sommes. Il y eut une exception, symbolique elle aussi. La veille du dernier jour de l'enquête fut réservée aux anciens combattants, et des drapeaux tricolores s'avancèrent, derrière le maire et ses adjoints revêtus de leur écharpe. Avec leurs franges d'or et la mention des associations d'anciens soldats, d'anciens marins, d'anciens résistants, c'était brusquement là, sur cette route, aux accents d'une Marseillaise puissante, extravagante de force et de dérision, diffusée par le hautparleur, le rappel des morts pour la France, jeté à la figure des envahisseurs. Ce n'est pas tous les jours qu'un flic est affronté aux morts pour la France, et il fallait des Bretons, pour faire se dresser de leurs tombes et participer leur combat, les habitants de Plogoff tués aux deux guerres.

On les laissa passer. On ne pouvait faire autrement. Ils allèrent derrière le barrage, contempler la mairie de l'occupant et il y eut des survivants pour écraser une larme à cette extraordinaire cérémonie. Et moi, juché sur le talus, je les regardais par-dessus les casques, et je pensais à cette dalle au pied du monument aux morts de 1914, à Plozévet, en pays bigouden, à 20 kilomètres d'ici et à l'inscription qu'elle porte, la plus émouvante que j'ai lue dans son genre: « Da garet hon eus, Bro-C'hall, beteg mervel », « Nous t'avons tant aimée, ô France, jusqu'à en mourir. » Sans doute en avons-nous assez de mourir pour la France, pour rencontrer devant nous, trente-cinq ans après, les fusils de l'armée française.

Il y eut quelqu'un pour faire observer que lorsqu'on jouait la Marseillaise, un soldat devait se tenir au garde-à-vous. Si les gendarmes ne le firent pas, c'était qu'ils ne reconnaissaient pas là leur Marseillaise. Elle ressemblait trop à ce qu'on appelait naguère, ici, la Marseillaise en breton.

Il y eut aussi un conseiller municipal, nous l'avons vu, pour aller promener son drapeau tricolore frangé d'or sous le nez des troupes qui un peu plus tard se déployèrent dans le champ voisin, et le brandir sous leur nez en faisant l'appel des minorités nationales de l'Hexagone.

Il y avait de l'incantation dans sa parole, comme dans de nombreuses manifestations théâtrales et verbales qui eurent lieu durant ces six semaines. Il y en avait aussi dans les chants qui rythmèrent ces journées et jetaient la malédiction sur les occupants. Très tôt étaient apparus les cantiques en langue bretonne. C'était un défi jeté aux étrangers armés qui ne les comprenaient pas. On en chanta de poignants, mais anodins en la circonstance, du moins dans leurs paroles sinon

dans leur intention comme *Itron Varia Beg ar Raz* (Notre-Dame de la Pointe du Raz), et *Itron Varia Veaj Vad* (Notre-Dame de Bon Voyage — dont la chapelle domine la paroisse). D'autres iront plus loin et très vite.

Ce fut au Loc'h, le premier jour, sur la première barricade, qu'un manifestant entonna pour la première fois « Da feiz hon Tadou kozh » qui allait devenir, avec le « Chant des Partisans », l'une de expressions nationalitaires de la lutte. Paroles ambiguës que celles de ce cantique, œuvre d'inspiration religieuse, créée par un recteur au siècle dernier, mais qui ont toujours été chantées depuis lors comme le signe d'un attachement indéfectible à une autre foi : celle en la patrie bretonne. Ici, à Plogoff, les communistes et les athées le chantaient comme les autres, sans que l'idée d'une profession catholique les effleurât.

Da feiz hon tadou kozh, ni paotred Breiz-Izel Ni'zalc'ho mad atao; 'Vid feiz hon tadou kozh hag en-dro d'he banniel Ni holl en eur stardo Feiz haret hon Tadou, morse ni ho nac'ho Kentoc'h ni a varvo!

A la foi de nos ancêtres, nous les hommes de Basse-Bretagne, Nous tiendrons bon toujours; Pour la foi de nos ancêtres et autour de son drapeau Nous nous affermissons tous, Foi aimée de nos Pères, jamais nous te nierons. Plutôt nous mourrons!

Les derniers mots sont chantés trois fois, crescendo. Quel commentaire ajouter?

Le 14 mars, deux hymnes achevèrent la longue et ultime manifestation du peuple de Plogoff. Le premier fut le *Dalc'h Sonj* (Souviens-toi), à la gloire du passé de la Bretagne; le second, le *Bro Gozh ma zadou* (Vieux Pays de mes Pères), hymne national breton, composé par Taldir sur l'air de l'hymne national gallois *Hen Wlad fy nhadau*. Le *Dalc'h Sonj* eut son premier couplet traduit en français au haut-parleur pour que les gendarmes mobiles pussent en apprécier tout le sel: « Souviens-toi, Bretagne, du temps, avant que tu n'aies été vendue et vaincue, et jetée sans défense et pauvre sous les lourdes semelles de l'étranger... »

Le 17 mars, à Quimper, les manifestants chantent An Alarch, le Cygne, qu'en-

tonne un chanteur et poète connu Youenn Gwernig, qui raconte le retour du duc Jean, d'Angleterre en Bretagne le 3 août 1379.

D'hon diwall diouzh ar C'hallaoued A vac'hom war ar Vretoned

Pour nous défendre des Français qui empiètent sur les Bretons.

Ils chantent aussi *Marw Pontkallek*, *la mort du marquis de Pontcallec*, décapité à Nantes le 26 mars 1720 pour avoir voulu, rendre son autonomie à la Bretagne.

Déjà, le 6 mars, tandis que les CRS chargeaient devant le Palais de Justice de Quimper une bombarde, pas très lointaine, avait sonné *la Marche de Cadoudal*. L'histoire ressurgissait à chaque pas. Cet aspect du combat de Plogoff, gommé dans de nombreuses relations des événements, dans la presse, la radio, la télévision mérite non seulement d'être relevé, car sa manifestation en fut constante, grandissante même au cours des six semaines, mais d'être méditée. La nationalité bretonne ne pouvait espérer un concours aussi puissant et aussi inattendu que celui du gouvernement français qui a favorisé un tel mouvement en sa faveur.

Le fait qui paraît évident à un observateur honnête du combat de Plogoff, ne saurait être mis au compte d'intuitions trompeuses. Les gens de Plogoff étaient si conscients du caractère que prenaient leurs luttes, que certains souhaitèrent hautement, à plusieurs reprises, l'intervention du FLB. Cependant, même un journal local comme *le Télégramme* n'en a pas soufflé mot. Il était en effet hors de question qu'apparut ici la revendication, éternelle et éternellement occultée, d'une identité bretonne à l'égard de la France étatique; il était surtout condamnable, oh combien! de laisser transparaître, dans cette brusque éruption volcanique, les couches profondes de la mentalité bretonne, et comme les racines populaires de l'autonomisme. L'on convient généralement de parler à cet égard de groupuscule ou de poignée d'intellectuels, ce qui permet d'en réduire la portée et de dénier tout poids à la revendication. Il est inadmissible pour le dogme de la France Une et Indivisible qu'un marin-pêcheur ou un paysan puisse se sentir Breton d'abord, et envisager une solution autonomiste, voire séparatiste, aux problèmes économiques et politiques qui se posent sur son coin de terre.

A Plogoff, le pas a été franchi bien des fois. Au cours d'une interview en breton pour la revue « *Evid ar brezhonez* », Perrot, l'un des gérants du GFA, avoue sans ambiguïté le progrès de l'idée séparatiste dans la population: « Kalz tud,

memes oadet awalc'h a zo breman a-eneb d'an arme. Memes tud hag a zo bet ugent vloaz a-zindan at gouarnamant e-giz soudarded pe ar marin a vrezel hag o deus an ide a Vreizh' distag eus at Frans! Neur a hini. Me am eus klevet meuz a hini o lavared e ve poent e ve chenchamant e-gizse, ha ne vefe bet klevet araok ar stourm a zo bet. Hag eo bet gwelet ar *Gwenn ha Du* diouzhtu e penn ar gwerniou! Ha n'eo ket echu!»

« Beaucoup de gens, même assez âgés sont maintenant contre l'armée. Même des gens qui ont servi vingt ans le gouvernement comme soldat ou dans la marine de guerre, ont l'idée d'une Bretagne indépendante de la France! Beaucoup. J'en ai entendu beaucoup dire qu'il sera temps d'avoir un tel changement, et l'on n'aurait pas entendu cela avant le combat qu'il y a eu. Et l'on a vu le *Gwenn ha Du* en haut des mâts. Et ce n'est pas fini ».

Dans le même numéro, la même revue publiait les déclarations d'un membre du comité de défense de Plogoff, Raymond Guillou. La question qu'on lui posait «Ha kantikou a veze kanet? » Et l'on chantait des cantiques? », il répondit «Ya, evid kanan brezhoneg. Ne vije ket bet kanet galleg dezho. Brezhoneg toud. Ni 'zo bet aman, pegeid' zo? Pet kant bloavezhiou zo? Ni bon eus ranket mont d'ar skol evid deskin petza a oa ar galleg! Ha pa teuyo toud an estranjourien aze, d'ober ar santral-se, ni vo etoufet gant ar baotred-se ha ne fell ket deomp! Hag an dra-se a ra droug dezho gweloud eman o tihunan ar brezhonea en-dro ».

«Oui pour chanter en breton. On ne leur aurait pas chanté en français. Tout en breton. Nous avons été ici depuis combien de temps, il y a combien de siècles? Nous avons dû aller à l'école pour savoir ce que c'était que le français! Et quand viendront tous ces étrangers, là, pour faire cette centrale, nous serons étouffés par ces gens-là et nous ne le voulons pas. Et cela leur fait mal de voir que le breton va se réveillant à nouveau.»

Et bientôt après, Guillou ajoutait: «Hag ar gouarnamant a dlefe kaoud aon. Ar dra-se zo danjerus evitan.» «Et le gouvernement devrait avoir peur. Cela est dangereux pour lui.»

ÀSUIVRE

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la décision déclarant d'utilité publique la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff a été prise, et l'on peut s'interroger sur l'avenir de ce projet et la résistance que la population entend aujourd'hui y apporter. Autant la volonté du gouvernement français de parvenir ses fins paraît assurée, autant, il faut bien le dire, l'acharnement de Plogoff refuser toute implantation de ce genre s'exacerbe. Le soutien qui a été apporté sa lutte en février 80, a été immense en Bretagne et ailleurs, et n'a pu que renforcer cette courageuse population à maintenir inchangée sa détermination. Elle sait en outre qu'elle n'a le choix qu'entre sa propre disparition en tant que communauté traditionnelle, voire son anéantissement, et la guerre. Elle a compris en effet que non seulement elle risquait sa personnalité et son identité à être envahie par les techniciens (qui, par leur essor démographique sur le site de certaines centrales nucléaires, se sont même emparés de la municipalité et ont débordé les autochtones), mais qu'un jour prochain, elle risquait même d'être évacuée d'un Cap Sizun soigneusement barré de part en part, au moyen d'un dispositif militaire et transformé, comme trop d'endroits de la presqu'île de Crozon, en forteresse. N'at-on pas encore ajouté au dispositif déjà imposant de l'armée dans le Finistère, il y a quelques mois, une base de missiles au lieu-dit le Paradis (perdu, ironisa un journaliste) sur la route de Quimper Audierne? La centrale nucléaire ne s'insèret-elle pas, redisons-le, dans un vaste système tendant à transformer notre pays en champ de bataille? Quelques jours après l'ouverture de ce nouveau chantier (dont M. Becam, maire de Quimper, coupa de sa main le ruban tricolore), et à la suite des incidents d'Audierne où Jacques Chirac fut chahuté par les gens de Plogoff, le comité de défense de cette commune déclarait : « Demain, si la pointe de Bretagne devient le poing armé de la France, demain quand nous quitterons notre Cap Sizun (qui tolérera la présence d'une population originale certes, mais indisciplinée, à proximité d'un parc de production d'énergie nucléaire?) demain nous serons tous d'accord, tous unis à Courbevoie ou à Montparnasse, mais il sera trop tard et la baie des Trépassés trop loin.»

Cet aspect du problème qui ne paraît pas avoir été assez souligné, mais qui tend de jour en jour à s'aggraver, ne manque pas de jouer un rôle important dans la volonté des gens de Plogoff et de toute la région de résister à cette emprise

destructrice d'eux-mêmes et de leur pays. A cette lumière, la solidarité de plus en plus affirmée entre Plogoff et le Larzac prend un autre visage.

Dans ces conditions, toute la Bretagne, et plus particulièrement sa façade occidentale, ne peut que se sentir gravement concernée. Bien loin maintenant les promesses de développement économique dont on nous a leurrés durant des générations, et auxquelles quelques notables semblent encore se laisser prendre. Où en sont les rêveries sur le port commercial et transatlantique de Brest qui amenèrent, dès le milieu du XIX^e siècle, les premiers souhaits dans ce sens? Où en est notre propre identité d'êtres humains, profondément attachés cette terre du Bout du Monde où nous sommes nés, où ne cesse de s'opérer, jour après jour, un processus d'expropriation? Il l'avait compris, ce garçon de 23 ans, Yann Mikel Kernaleguen qui mourut en 1977 de l'explosion d'une bombe qu'il allait déposer contre la caserne en construction de Ti Voujeret au pied du Menez Horn, à la racine de la presqu'île de Crozon. Il exprima déjà la protestation d'un peuple qui refuse de se laisser déposséder.

Car il est inutile de se leurrer, telle est la menace. Et le FLB auquel appartenait Yann-Mikel Kernaleguen, ferait-il image de précurseur? Il y eut à Plogoff, en février 80, des gens pour invoquer l'aide de l'organisation clandestine. L'on a dit aussi qu'une documentation technique très précise avait été adressée par elle à un certain nombre d'habitants du Cap Sizun, concernant les méthodes de combat subversif et l'usage des explosifs. Ce n'était d'ailleurs que réponse à l'affirmation plusieurs fois exprimée à Plogoff: La prochaine fois, nous aurons des fusils et nous nous en servirons.

Est-ce à dire que nous allons vers un affrontement violent, voire sanglant, à la Pointe du Raz? Le moins qu'on puisse en dire c'est que ce n'est pas impossible et que certains observateurs le pensent. Il est sûr que de part et d'autre les positions sont si affirmées que l'on risque à tous moments l'impasse.

Nous n'en sommes évidemment pas là. Mais ce qui est certain c'est que le comité de défense de Plogoff a mis au point une stratégie élaborée soigneusement. Lorsqu'on connaît l'imagination, l'efficacité, la non-violence dont il a su faire preuve en février et mars 80, l'on peut espérer que la contestation parvienne à son but sans que la poudre en vienne à parler. Mais cela ne saurait se produire que si le gouvernement ne tente lui-même aucune solution de force, avec envoi massif de troupes, ni aucune tentative de briser la résistance par tous les moyens.

La procédure, peut-on penser, sera, du moins dans un premier temps maintenant, privilégiée. Tentatives de contester par voie légale la déclaration d'utilité publique, de s'opposer juridiquement aux expropriations, seront sans doute au premier plan de l'actualité dans les mois à venir. La bataille légale interviendra

en tout premier lieu. A moins, une fois encore, que le pouvoir ne décide de brusquer les choses et de faire commencer ici et là les travaux « d'approche ». C'est ainsi en particulier que le plan routier destiné à faciliter les accès Plogoff aux engins de toutes sortes — constructeurs et destructeurs — ainsi qu'aux troupes d'intervention peut être mis en chantier rapidement. Il peut en être de même des barrages — on parle en par ticulier d'un à Briec, près de Quimper — destinés à procurer les amenées d'eau douce à la Centrale.

C'est la raison de la vigilance du comité de défense et de tous les comités de soutien qui quadrillent le Sud-Finistère, à l'égard de tous travaux insolites ou suspects, de tous les déplacements de responsables. Dans la situation actuelle, il semble qu'aucune démarche de ce genre ne puisse être opérée sans déclencher une alarme immédiate du côté des contestataires et la mise en place d'une riposte.

Il est question de doter Plogoff d'un blason. Ce serait, d'après ce que nous avons entendu, l'image d'un phare, avec cette mention *Sklerijen Penn ar Bed*, « la Lumière du Bout du Monde ». Serait-ce pas une belle image que ces veilleurs, qui veillent pour nous tous, au respect des libertés fondamentales, à la venue d'une vie plus humaine? Anne, ma sœur Anne...

Restons-en là, pour l'instant. De toute façon, il n'y a pas de point à la fin de ce livre, mais deux mots que d'autres, avant moi, parlant ou montrant le même sujet, ont écrit, car il n'y en a pas d'autre: à suivre.

Table des matières

Ce qui s'est passé à Plogoff (1975-1980)	9
8 janvier	
9 janvier	13
11 janvier	13
14 janvier	13
15 janvier	14
Jeudi 17 janvier	14
Vendredi 18 janvier	14
Samedi 19 janvier	14
Mardi 22 janvier	15
Mercredi 23 janvier	16
Vendredi 25 janvier	17
Samedi 26 janvier	17
Lundi 28 janvier	17
Mardi 29 janvier	18
Mercredi 30 janvier	19
Les semaines chaudes (31 janvier-17 mars 1980)	
Jeudi 31 janvier	21
Vendredi 1 ^{er} février	
Vendredi 1 ^{er} février	23
	23 23
Samedi 2 février	23 23 24
Samedi 2 février	23 23 24 25
Samedi 2 février Dimanche 3 février Lundi 4 février	
Samedi 2 février Dimanche 3 février Lundi 4 février Mardi 5 février	
Samedi 2 février Dimanche 3 février Lundi 4 février Mardi 5 février Mercredi 6 février	
Samedi 2 février Dimanche 3 février Lundi 4 février Mardi 5 février Mercredi 6 février Jeudi 7 février	
Samedi 2 février Dimanche 3 février Lundi 4 février Mardi 5 février Mercredi 6 février Jeudi 7 février Vendredi 8 février	23 24 25 26 27 27 28
Samedi 2 février Dimanche 3 février Lundi 4 février Mardi 5 février Mercredi 6 février Jeudi 7 février Vendredi 8 février Samedi 9 février	
Samedi 2 février Dimanche 3 février Lundi 4 février Mardi 5 février Mercredi 6 février Jeudi 7 février Vendredi 8 février Samedi 9 février Dimanche 10 février Lundi 11 février Mardi 12 février	
Samedi 2 février Dimanche 3 février Lundi 4 février Mardi 5 février Mercredi 6 février Jeudi 7 février Vendredi 8 février Samedi 9 février Dimanche 10 février Lundi 11 février	
Samedi 2 février Dimanche 3 février Lundi 4 février Mardi 5 février Mercredi 6 février Jeudi 7 février Vendredi 8 février Samedi 9 février Dimanche 10 février Lundi 11 février Mardi 12 février Mercredi 13 février Jeudi 14 février	
Samedi 2 février Dimanche 3 février Lundi 4 février Mardi 5 février Mercredi 6 février Jeudi 7 février Vendredi 8 février Samedi 9 février Dimanche 10 février Lundi 11 février Mardi 12 février Mercredi 13 février	

	Samedi 16 février	33
	Dimanche 17 février	34
	Lundi 18 février	34
	Mardi 19 février	34
	Mercredi 20 février	35
	Jeudi 21 février	36
	Vendredi 22 février	36
	Samedi 23 février	36
	Dimanche 24 février	37
	Lundi 25 février	37
	Jeudi 28 février	39
	Vendredi 29 février	39
	Samedi 1 ^{er} mars	40
	Dimanche 2 mars	42
	Lundi 3 mars	42
	Mardi 4 mars	43
	Mercredi 5 mars	44
	Jeudi 6 mars	44
	Vendredi 7 mars	48
	Samedi 8 mars	50
	Dimanche 9 mars	51
	Lundi 10 mars	51
	Mardi 11 mars	52
	Mercredi 12 mars	54
	Jeudi 13 mars	55
	Vendredi 14 mars	57
	Samedi 15 mars	59
	Dimanche 16 mars.	60
	Lundi 17 mars	61
Ei	N ATTENDANT LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES	. 64
	Mardi 18 mars	64
	Mercredi 19 mars	64
	Jeudi 20 mars	64
	Vendredi 21 mars	
	Dimanche 23 mars.	65
	Lundi 24 mars	65
	Mardi 25 mars	65

Lundi 31 mars	.66
Mercredi 2 avril	.66
Vendredi 4 avril	.67
Lundi 14 avril	.67
Mercredi 16 avril	.68
Vendredi 18 avril	.68
Lundi 21 avril	.68
Dimanche 27 avril	.69
Samedi 3 mai	.69
Mardi 6 mai	.69
Mercredi 7 mai	.69
Vendredi 9 mai	.70
Lundi 12 mai	.70
Mercredi 14 mai	.70
Samedi 17 mai	.70
Mardi 20 mai	.71
Samedi 24 mai	.71
Dimanche 25 mai	.71
Mardi 27 mai	.71
Mercredi 28 mai	.72
Jeudi 29 mai	.72
Vendredi 30 mai	.72
Mercredi 2 juin	.72
Mardi 3 juin	.73
Mercredi 4 juin	.73
Vendredi 6 juin	.73
Mardi 10 juin	.74
Mercredi 11 juin	.74
Jeudi 12 juin	.74
Vendredi 13 juin	.74
Vendredi 20 juin	.75
Samedi 21 juin	.75
Mercredi 25 juin	
Jeudi 3 juillet	.76
Vendredi 4 juillet	
Dimanche 6 juillet	
Mardi 15 juillet	
Mercredi 16 juillet	

Samedi 20 juillet	77
Lundi 21 juillet	78
Jeudi 31 juillet	78
Lundi 25 août	78
Dimanche 31 août	78
Lundi 1er septembre	79
Mardi 2 septembre	79
Mercredi 3 septembre	79
Vendredi 5 septembre	79
Lundi 8 septembre	80
Mercredi 10 septembre	80
Samedi 13 septembre	80
Mardi 16 septembre	80
Samedi 20 septembre	80
Lundi 22 septembre	81
Lundi 29 septembre	
Mardi 7 octobre	
Dimanche 12 octobre	81
Lundi 13 octobre	81
Dimanche 19 octobre	82
Jeudi 23 octobre	
Dimanche 26 octobre	
Mercredi 19 novembre	
Dimanche 30 novembre	
Mardi 2 décembre	83
Plogoff, pourquoi?	
La démocratie bafouée	84
Nann d'an distruj nukleel	
Militarisation Centralisation	103
Parlons tactique	113
Plogoff, qui es-tu?	
Vieux pays de mes pères	
À suivre	
11 001 (RD	1 3/



© Arbre d'Or, Genève, mars 2007 http://www.arbredor.com Illustration de couverture : Les troupes françaises sous la croix de Trogor. Dessin d'<u>Igor Paratte</u>©, d'après une photo de René Pichavant, D.R. Composition et mise en page : © ATHENA PRODUCTIONS/PhC